

NF
 QUOTIDIEN
 Téléphone
 027/23 30 51
 Publicité: Publicitas - Sion
 Téléphone 027/21 21 11
Le no 70 ct.

PRINCE
 AMEUBLEMENTS
 VETROZ
 Tél.
 027/36 24 39
 MEUBLES-RING

**LES ÉTATS
 DERRIÈRE
 LE TERRO-
 RISME**

Par Suzanne Labin

Voir page 3

**Tunnel
 de la Furka
 Réplique
 de M. Roger
 Bonvin**

Voir page 9

**Office des
 poursuites
 de Sierre**

**Pris à partie
 par le Tribunal
 cantonal**

**Le préposé
 répond**

Voir page 9

**Téléverbier
 et Télébruson
 Fusion le
 1^{er} septembre**

Voir page 11

Nouvelliste
 et Feuille d'Avis du Valais

DOLLAR



Avec les péripéties du dollar et du yen, les cambistes sont sur les dents : ici à Francfort. Bélino-UPI

LA DESCENTE AUX ENFERS...

Après avoir dégringolé au-dessous du seuil psychologique des 200 yens, lundi à Tokio, le dollar a marqué une nouvelle baisse, hier, aussi bien au Japon qu'à New York ou à Londres.

A l'ouverture des cotations, hier après-midi, sur le marché des changes de Tokio, la monnaie américaine a atteint un cours « record » de 195,30 yens. A Londres, le dollar est même descendu à la cote de 195,25 yens.

Le premier ministre japo-

nais, M. Takeo Fukuda, a estimé hier que la montée fulgurante du yen sur les marchés internationaux était due en grande partie à l'absence de politique monétaire des pays

étrangers, en particulier des Etats-Unis. Il a également accusé M. Carter d'incapacité de faire approuver par le Congrès une loi limitant la consommation américaine de pétrole.



**Miss Univers
 est sud-africaine**

Et maintenant, au diable la ligne!..

Après de laborieux pourparlers, les jurés d'Acapulco ont finalement décousu : Miss Univers 1978 est Sud-Africaine.

Elle s'appelle Margaret Gardiner, porte fièrement 18 printemps et accuse un 95/70/95 de bon aloi, pour une stature de 182 cm et un poids de 63 kg.

Ce dernier élément pourrait être sujet à modification, toutefois, à en juger par l'appétit retrouvé de Miss Univers, on la voit ici, en effet, attaquer au lit un petit déjeuner respectable, quelques heures à peine après son élection, au terme de plusieurs semaines de parade mexicaine. Bélino-UPI

MATCH DU SIÈCLE



4^{ème} nul!

Victor Kortchnoi et Anatoly Karpov ont disputé, hier aux Philippines, la quatrième partie du championnat du monde d'échecs. Comme les trois précédentes, cette partie, qui a duré 1 h. 40, c'est soldée par un nul, et ce, au dix-neuvième coup. A noter - au chapitre de la petite guerre du matériel - que Karpov a réclamé un coussin pour entamer la partie. Plus qu'une question de moelleux, il s'agissait, semble-t-il, pour le Soviétique, de gagner quelques centimètres en hauteur. On voit, sur notre bélino, l'arbitre en chef, M. Lothar Schmid (à gauche), inspectant ce coussin en présence de Karpov, afin de s'assurer qu'il ne recèle pas quelque gadget machiavélique... Les observateurs ont cru relever les premiers signes de nervosité chez le champion du monde, alors que son challenger demeure le calme en personne. Cela signifie peut-être l'ouverture imminente du score... La 5^e partie aura lieu demain.

Fraîcheur et souvenir



Un bouquet d'une fraîcheur délicieuse composé avec des fleurs qui attirent notre attention dans la nature. Lumière et couleur à côté du

bois brun d'un objet du passé, qui n'est plus qu'un souvenir des alpages d'Evolène jalousement conservé. Photo NF

Les périls de déviation de l'œcuménisme catholique

Une mise en garde

Le journal du Vatican publie un article officiel sur un ouvrage paru naguère en allemand, traduit ensuite en français et en italien. Il s'agit du *Nouveau livre de la foi*, publié par deux théologiens suisses; l'un protestant, Lukas Vischer, de Bâle, l'autre catholique, Johannes Feiner, prêtre du diocèse de Coire, avec la collaboration de trente-six auteurs, la plupart de langue allemande. Les quatre premières parties de l'ouvrage développent la doctrine chrétienne commune aux catholiques et aux protestants; la dernière partie expose les questions qui sont encore objets de controverses.

Aspects positifs

L'article de l'*Osservatore Romano* félicite les auteurs de leur dessein. N'est-il pas opportun, dans le dialogue œcuménique, de connaître nettement les positions des divers partenaires? L'article loue les auteurs d'avoir présenté la doctrine catholique sous son aspect d'«Evangile libérateur». Et il relève, comme particulièrement bien réussis, les chapitres consacrés au mystère de l'homme dans l'histoire, aux premiers conciles œcuméniques, au problème des rapports entre la grâce et la liberté, etc.

Réserves

Sur d'autres points, il fait de sérieuses critiques. Il estime que le souci d'unir la fidélité à la Révélation et la fidélité à la mentalité moderne, porte parfois les auteurs du livre à des positions doctrinales ambiguës, voire inacceptables.

Dans sa critique, l'*Osservatore Romano* s'étend longuement sur la question de la «réintégration» des dogmes. Certes, l'énoncé des dogmes catholiques doit son origine à des circonstances historiques déterminées, comme par exemple certaines controverses. Il n'en demeure pas moins vrai que les formules dogmatiques sont l'expression de vérités intemporelles, objectives, tirées de la Révélation, et non pas la simple expression de la mentalité d'une époque historique.

A ce propos, l'article officiel du Saint-Siège repousse l'étrange conception de l'unité ecclésiale présentée par le *Nouveau livre de la foi*: cette unité serait compatible

avec les oppositions doctrinales des différentes confessions chrétiennes, oppositions qu'on compare aux légitimes divergences des écoles théologiques au sein d'une même Eglise.

L'organe du Saint-Siège critique aussi les vues du *Nouveau livre de la foi* sur la Parole de Dieu, sur la Résurrection du Christ, sur les sacrements du Baptême et de l'Eucharistie: «Ces sacrements sont considérés plus comme des rites manifestant la foi et la prière de l'Eglise que comme des actions du Christ lui-même, qui agit à travers ses ministres pour sanctifier les croyants.»

«Un esprit hypercritique» porte les auteurs à un fidéisme qui ne cherche même plus des motifs de crédibilité. On semble oublier que «la foi est certes un abandon à Dieu, mais non pas un risque aveugle».

Une image incomplète de Jésus

L'*Osservatore Romano* reproche en outre au *Nouveau livre de la foi* une théologie incomplète (l'abandon de la «théologie de l'être»); si les auteurs exposent bien les manifestations de l'amour de Dieu à l'égard de l'humanité, ils restent trop réticents devant les problèmes touchant la nature même de Dieu. On aurait souhaité des positions plus nettes touchant la création, la possibilité d'une connaissance naturelle de l'existence de Dieu, la personne du Verbe, la transsubstantiation, la conception virginale du Christ en Marie.

Le *Nouveau livre de la foi* annonçait un exposé de «la foi commune». Mais en fait - poursuit l'organe du Saint-Siège - maintes

pages de ce livre développent les vues personnelles des collaborateurs, qui ne sont pas celles du commun des chrétiens de leur Eglise.

Nettement ambigu est l'exposé de la doctrine catholique du mariage. Certaines vues sont inadmissibles.

Pour ce qui concerne les dogmes de l'Immaculée Conception et de l'Assomption, l'*Osservatore Romano* eût souhaité que les auteurs, après les avoir exposés, répondent aux objections protestantes, selon lesquelles ces deux dogmes n'auraient aucun fondement dans la Bible.

Une mise en garde de Vatican II

Dans le *Nouveau livre de la foi*, «Jésus nous est présenté comme le modèle de la filiation adoptive et non comme celui en qui «habite corporellement toute la plénitude de la divinité» (Col. 2,9). Or, l'interprétation purement fonctionnelle de la préexistence du Christ menace de déformer la doctrine de la Trinité.»

L'article officiel de l'*Osservatore Romano* conclut par un souhait: que les auteurs remettent leur livre en chantier pour pouvoir offrir aux chrétiens «une œuvre qui soit plus fidèle à l'enseignement des pères et plus critique à l'égard de la mentalité de notre temps».

Comme plusieurs déclarations de Paul VI au cours de ces dernières années, l'article de l'*Osservatore Romano* est une mise en garde: non pas contre l'œcuménisme de bon aloi, objet d'un des seize décrets du concile Vatican II, mais contre un œcuménisme qui, par crainte de heurter certaines Eglises chrétiennes, userait d'ambiguïté et de réticences. «Il faut absolument exposer en toute clarté la doctrine intégrale, affirme le concile. Rien n'est plus étranger à l'œcuménisme que le faux irénisme qui porte atteinte à la pureté de la doctrine catholique et obscurcit son sens authentique.»

Tres difficile, certes, mais combien nécessaire pour la reconstitution de l'unité des chrétiens!

Georges Huber

¹ Fidéisme: tendance à restreindre indûment le rôle de la raison à l'égard des vérités d'ordre moral et religieux.

Accident ferroviaire: 1 mort

ANDELINGEN (ZH). - Un monteur en électricité de 33 ans, M. Pierre Haemig, de Rueti (ZH), a été happé, tard dans la soirée de lundi, par un train de marchandises dans la gare CFF d'Andelfingen (ZH). Il a été tué sur le coup. La victime effectuait des travaux de réparation sur une excavatrice immobilisée sur une voie secondaire. Touché subitement par un jet d'huile, il fit un pas en arrière et se retrouva devant la locomotive du train qui entrainait le convoi.

BIBLIOGRAPHIE «Rupture» de Raymond Quirin

Edité aux Editions de «La Pensée Universelle» 7, rue de Carmes, 75005 Paris

L'action de ce roman - car roman il y a - est brûlante d'une vie riche de luttres sur une route semée d'épines. C'est l'épouvantable témoignage de l'auteur sur ses conditions premières de prêtre, en soutane à l'époque...

Dans son roman, en grande partie autobiographique, il nous livre ses émotions sincères pour la conquête d'une liberté riche d'obstacles.

Ce carnet de route spirituel offre des pages bouleversantes qui nous entraînent avec passion sur le chemin d'une vie nouvelle où la campagne choisie accepte avec courage le partage des épreuves en respectant la foi vivante de l'être aimé.

Les expériences cléricales et familiales pour contraindre le bonheur des amants qui devinrent époux, n'ont pas convaincu l'homme de Dieu qui trouvera son épanouissement hors de l'Eglise.

Les moments bouleversants dans l'angoisse rendent sympathiques les héros de ce roman, tant nous partageons avec eux les conditions de vie qu'ils s'imposent pour leur

Le Valais en chambre noire

C'est aux photographes professionnels du canton que la revue *Treize Etoiles* a demandé de présenter le Valais. Le numéro de juillet publie ainsi un cahier de vingt-quatre pages spéciales où dix-huit d'entre eux s'expriment par l'objectif de leurs boîtes à images. Des photos aussi diverses qu'originales, qui nous font découvrir le pays et ses gens sous un angle parfois insolite.

Mais ce numéro d'été contient encore d'autres sujets illustrés avec le talent que l'on reconnaît aux Ruppen et Andenmatten. Ainsi, les peintres sur la montagne (exposition à Savoleyres sur Verbier au profit d'Enfants du monde), le filage et tissage dans le Lötschental, la musique dans le musée gallo-romain de Martigny, la folk music chez Stockalper à Brigue, les grandes assemblées de l'UVT, des hôteliers et des cafetiers, un portrait de Jean-Claude Bon-

vin, des poèmes de Corinna Bille, les dessins humoristiques de Skyl, les rubriques d'Edouard Morand, Paul Martinet, Lee Eugster, Antoine Venet, la revue du tourisme, etc., de quoi passer d'agréables moments à feuilleter une revue qui a son audience jusque dans les pays d'outre-mer.

En vente dans les librairies et les kiosques 3 fr. 50, abonnement aux douze numéros annuels 39 francs.

La menace d'une attaque par surprise des forces du Pacte de Varsovie se précise

Pendant des années, les stratèges de l'OTAN, s'appuyant sur la supériorité des missiles nucléaires américains, ont considéré que si les forces du Pacte de Varsovie venaient à envahir l'Europe centrale, elles utiliseraient des moyens conventionnels. D'où, pensait-on, l'effrayante accumulation de chars soviétiques (18 000 en Allemagne de l'Est, en Pologne et surtout dans les dépôts souterrains des montagnes de l'Erz en Tchécoslovaquie. Equiper des chars pour qu'ils soient prêts au combat, les déployer en formations de bataille prend un minimum trois jours. Les satellites d'observation de l'OTAN ne manqueraient pas de transmettre les informations requises et pendant ce laps de temps les Américains auraient la possibilité de transporter les divisions aéroportées nécessaires au renforcement du champ de bataille.

Si les Soviétiques poursuivaient leur avance à travers les plaines d'Allemagne, raisonnait-on, les alliés parviendraient après quelques jours devant le «seuil atomique» où l'utilisation d'armes atomiques tactiques serait autorisée, dans l'espoir que l'on n'arriverait pas, par le recours à des missiles de plus en plus puissants, à l'holocauste final. C'est «l'action dissuasive mutuelle par la terreur».

Il est indéniable que les forces soviétiques n'ont pas osé pénétrer plus avant en direction de l'Ouest par crainte de la riposte américaine. La présence militaire américaine en Europe, liée aux forces des fusées sous-marines américaines, nous a protégés, pour l'instant, du pire.

Mais voilà que de nouvelles données apparaissent. Le général français Pierre Gallois vient d'en rendre compte dans une étude¹ dont les conclusions bouleversent certaines données stratégiques acceptées depuis longtemps. Elles viennent cependant renforcer des voix éparses dans toute l'Europe qui s'inquiètent de la supériorité de plus en plus manifeste des armements soviétiques. Ces conclusions, les voici:

1. Les progrès technologiques des vingt dernières années sur le degré de précision des secteurs lance-missiles ont permis aux Soviétiques de mettre au point le SS-20, missile balistique d'un rayon d'action de 3500 km mais dont le point d'im-

NUL N'EST CENSÉ IGNORER LA LOI

La légitime défense (1)

Céder à une provocation, riposter à une attaque, répondre à une insulte, devancer l'adversaire et l'attaquer pour prévenir une agression: voici des problèmes qui peuvent, un jour ou l'autre, se poser à chacun de nous. L'ordre juridique justifie-t-il cette autodéfense? Jusqu'où peut-on aller dans l'impunité lorsque l'on commet des actes répréhensibles dans le but de se défendre? Nombreux sont les lecteurs que cette question préoccupe - cela ressort du courrier que nous recevons. Ces lettres reflètent, parfois, un certain nombre d'idées fausses qu'il serait utile de dissiper.

Que dit la loi?

L'article 33 du Code pénal suisse dit que celui qui est attaqué sans droit ou celui qui est menacé sans droit d'une attaque imminente peut se défendre par des moyens proportionnés aux circonstances.

L'on doit retenir plusieurs notions très importantes contenues dans cet article du Code pénal. La première est l'illicéité de l'attaque. Il faut que cette dernière soit objectivement contraire au droit et non seulement subjectivement jugée comme inacceptable, voire insupportable. Bien sûr, le sentiment d'être réellement menacé peut et doit jouer un rôle dans la légitime défense. Mais l'opposition à des attaques licites - par exemple, l'opposition aux actes d'un policier qui remplit sa fonction - n'est pas acceptée en tant que légitime défense.

L'imminence de l'attaque

A quel moment nous trouvons-nous par rapport à l'attaque? Cette question sera cruciale pour l'appréciation de la légitimité de notre riposte. Sommes-nous bien avant l'attaque ou sommes-nous déjà au moment où elle est clairement prévisible, où elle est «imminente»? Sommes-nous au beau milieu d'une attaque ou cette attaque a-t-elle déjà cessé?

Les seuls moments qui rendent la riposte «légitime» sont les moments où l'agression est déjà clairement prévisible, où elle est «imminente», où bien les moments où elle a déjà débuté et qu'elle dure toujours.

«Riposter» bien avant le déclenchement de l'attaque constitue une attaque préventive qui peut s'avérer, parfois très utile dans les guerres entre les nations, mais que le législateur n'entend guère consacrer comme méthode de légitime défense dans les différends qui opposent les individus! De même, riposter après que l'attaque a cessé, c'est une punition, c'est une vengeance, mais ce n'est pas de la légitime défense... Or, le concept même de «vengeance» est rejeté par notre ordre juridique et le pouvoir de «punir» est monopolisé par l'Etat.

Craintes fondées sur l'expérience

Il est vrai que «sur le terrain», «dans le feu de l'action» il n'est pas toujours très facile de définir ces moments. Quels sont les indices de l'imminence d'une attaque.

Ce n'est pas la simple possibilité d'une future attaque qui peut nous permettre d'user de la violence! Ni la crainte fondée sur des mauvaises expériences du passé («il m'a déjà fait des sales coups...») «il va me refaire la même chose...»! D'autre part, si quelqu'un pointe déjà son arme contre nous il peut être trop tard pour riposter! Le moment juste de la riposte est celui où nous acquérons la certitude qu'une attaque va venir. Lorsque l'attaque a débuté déjà, notre riposte est toujours légitime dans la mesure où nous respectons le principe de la proportionnalité. C'est justement à cette dernière notion que va être consacré notre prochain article.

que les forces de l'OTAN devraient être réduites en nombre, capables de survivre à une attaque surprise par missiles, et équipées d'une plus grande puissance de feu. Des unités légères, autonomes, ravitaillées à partir de dépôts enterrés très profondément, auraient la mobilité nécessaire. Quant aux missiles à moyenne portée, lancés de la mer, ils auraient la mission de détruire toutes les bases de départ des forces conventionnelles ennemies. Il deviendrait ainsi impossible aux Soviétiques de localiser les forces de dissuasion de l'OTAN.

Nous n'en sommes pas encore là, Dieu merci. La présence de 275 000 soldats américains en Europe suffit à écarter la réalisation de ce terrible scénario militaire. Et de profonds changements politiques devraient se produire en Union soviétique pour que les dirigeants de ce pays recourent au chantage d'une attaque nucléaire par surprise. Mais une telle attaque est désormais possible. Nous en verrons, dans un prochain article, les conséquences politiques.

P.-E. Dentan

¹ Institut pour l'étude des conflits, Londres, juillet 1978.

● COPENHAGUE (ATS/AFP). - Un secrétaire de l'ambassade de Bulgarie à Copenhague a demandé aux autorités danoises le droit d'asile politique, a déclaré hier à l'AFP le chef de la police des étrangers, M. Henning Dahlfeldt.

Le diplomate, apprend-on, habitait avec sa femme et ses enfants dans le quartier Oesterbro et, bien que la police n'ait pas encore révélé son nom, il doit s'agir de M. Pavel Iliev, seul secrétaire et seul des trois membres de l'ambassade bulgare à habiter Oesterbro.

● BEYROUTH (ATS/Reuter). - Des miliciens du Mouvement national libanais, qui regroupent les principaux partis et organisations de gauche, ont fusillé hier une femme sur la place principale du port de Tyr.

M^{me} Fatima al Fayez, qui était âgée de 35 ans et était originaire du village frontalier de Yarine, a été reconnue coupable par un tribunal de campagne de «coopération» avec Israël.

Nouvelliste et Feuille d'Avis du Valais

Imprimeur et éditeur responsable: Imprimerie Moderne de Sion S.A. André Luisier, directeur. Administration et rédaction: 1951 Sion, rue de l'Industrie 13, tél. 027/23 30 51-52. Chèques postaux 19-274.

REDACTION CENTRALE André Luisier, rédacteur en chef. F.-Gérard Gessler et Gaspard Zwissig, rédacteurs principaux. Gérard Rudaz et Roger Germainier, éditorialistes et analystes. Jean Pignat, secrétaire de rédaction. Roland Puippe et Pierre Fournier, rédacteurs de nuit. Jean-Paul Riondel et Jean-Marie Reber, rédacteurs de jour. Jean-Pierre Bähler, Jacques Mariéthoz et Gérard Joris, rédacteurs sportifs.

Service de publicité: Publicitas SA, Sion.

RECEPTION DES ANNONCES Publicitas SA, Sion, avenue de la Gare 25, téléphone 027/21 21 11. Téléc 38 121.

DÉLAIS DE RÉCEPTION DES ANNONCES

Edition du lundi: le vendredi à 10 heures. Edition du mardi: le vendredi à 16 heures. Edition du mercredi au samedi: l'avant-veille du jour de parution à 16 heures. Avis mortuaires: la veille du jour de parution jusqu'à 18 h. (en dehors des heures de bureau ils peuvent être transmis directement à la rédaction du journal au 027/23 30 51 jusqu'à 23 heures).

RENSEIGNEMENTS TECHNIQUES

Surface de composition d'une page: 289 x 440 millimètres. Corps fondamental 8 (petit). 10 colonnes annonces de 25 mm de largeur. 5 colonnes réclames de 54 mm de largeur.

TARIF DE PUBLICITÉ

Annonces: 56,5 ct le millimètre (colonne de 25 mm) hauteur minimum 30 mm. Réclames: 2 fr. 35 le millimètre (colonne de 54 mm). Gastronomie: 1 fr. 40 le millimètre (colonne de 54 mm). Avis mortuaires: 90 centimes le millimètre (colonne de 54 mm). Rabais de répétition sur ordres fermes et sur abonnements d'espace.

Les Etats derrière le terrorisme

par Suzanne Labin

Que des Etats n'hésitent pas à employer, lorsqu'il le faut, les méthodes terroristes, est prouvé par le fait que des Etats communistes y ont recouru dans le passé en abondance. Dès leur prise du pouvoir, les bolcheviques n'hésitèrent pas à faire tuer ou enlever par leurs agents secrets, à travers le monde, les gens qui les gênaient trop. Avant la guerre, les exemples les plus célèbres furent ceux de Koutleпов, d'Andres Nin, de Krivitsky, tous victimes des tueurs du Kremlin. L'assassinat de Trotsky par un stipendié de Staline reste dans toutes les mémoires. Après la guerre, nous eûmes entre autres l'assassinat de l'auteur de *J'ai choisi la liberté*, Kravchenko; et la tentative d'emploi

sonnement, dans un café de Francfort, d'un transfuge du NKVD, Koklov. Lorsqu'il était au service de la police soviétique, Koklov avait comme spécialité de tuer avec un étui à cigarettes transformé en revolver. Il avait organisé, un an avant d'être lui-même la cible des tueurs soviétiques, l'enlèvement en plein Munich, enroulé dans un tapis, d'un chef de la résistance ukrainienne. La Yougoslavie de Tito, bien qu'on lui impute un communisme plus « civilisé », entretient contre ses compatriotes émigrés anticommunistes une véritable armée secrète qui, en trente ans, depuis la fin de la dernière guerre mondiale, en a abattu des dizaines en divers pays du monde.

Dès qu'ils eurent conquis l'ensemble du Vietnam, les chefs de Hanoi se joignirent à cette cohorte de TERRORISTES D'ÉTAT communistes en commettant des actes de pure et simple piraterie en pleine mer contre quatre bateaux de pêche de la Chine nationale et des bateaux de pêche thaïlandais. Le 4 mai 1977, c'était le *Yuan Geng* qui était bombardé par un bateau de guerre vietnamien, le capitaine gravement blessé, et le maître de pêche, Wang Tchening, tué. Rappelés aussi que le 9 juillet 1977, l'ambassadeur de Mauritanie en France fut l'objet d'un attentat à la bombe revendiqué par des terroristes qui déclarèrent agir en faveur du Polisario. Or, le Polisario est, de notoriété

publique, une officine de guérilleros montée de toutes pièces par le colonel Boumedienne avec des armes soviétiques. La logique ici est irréfutable: si la tête du communisme se livre à tant d'actes terroristes, pourquoi les bras s'en priveraient-ils? Selon les auteurs de nombreuses études, ce n'est pas l'ensemble de l'appareil communiste qui serait impliqué dans le terrorisme, ce serait son secteur le plus redouté, le KGB soviétique. Ce qu'on aurait pu deviner en réfléchissant que ce secteur est, d'une part, le seul qui soit unifié à l'échelle mondiale; d'autre part, le seul capable d'opérer dans l'épais secret qui permet d'agir sans compromettre les partis

communistes officiels. Indiquons tout de même, pour avoir une vue aussi juste que possible, qu'il n'est pas invraisemblable qu'à force de manipuler la poudre terroriste, l'appareil communiste la voie exploser parfois entre ses mains en marge des calculs du centre. C'est l'hypothèse que formule, à propos de l'Italie, l'éminent connaisseur des affaires communistes, Georges Albertini, dans un article de sa revue *Est-Ouest*, du 15 juillet 1977. Après avoir rappelé que le parti communiste italien a tout fait pendant des années pour imposer le climat marxiste-léniniste dans les universités de la Péninsule, l'auteurs-time qu'au pôle magnétique ainsi créé sont venues d'agglutiner d'innombrables grenailles

d'une jeunesse désœuvrée, déboussolée, fanatisée, qui prend les universités comme asiles et la déclamation révolutionnaire comme viatique, et qui échappe en partie au contrôle de l'appareil. Comme le prouvent certains incidents, en effet trop corsés pour avoir été montés comme des trompecos par les communistes eux-mêmes, tels que la chasse donnée à coups de pierres, dans l'université de Rome, au président de la Confédération syndicale italienne, contrôlée par le PCI. Si des heurts de ce genre s'étendent, cela ne signifiera pas que le communisme n'est pas responsable de la violence d'extrême gauche, cela voudra dire seulement que la vieille fable de l'apprenti sorcier dépassé

par les forces qu'il déchaine, peut s'appliquer aussi aux démiurges communistes. Résumons: il est de fait que la passion terroriste anime un certain nombre d'enragés qui se situent en marge du communisme régulier, voire le critiquent - encore que d'une façon creuse. Il n'empêche que les groupes constitués sont, pour la plupart, manipulés ou contrôlés par l'appareil communiste clandestin, probablement par son sommet, le KGB. Si, ce qui semble de bonne guerre, on emprunte au communisme une notion dont il se gorgent, on dira que la FONCTION HISTORIQUE du terrorisme est de servir les desseins communistes.

Barème pour le calcul des bourses et prêts d'honneur

Le Conseil d'Etat du canton du Valais,

Vu les dispositions des art. 62 à 65 de la loi du 4.7.1962 sur l'instruction publique; Vu les art. 12, 17, 20 et 24 du décret du 2.2.1963, modifié le 25.6.1965, concernant l'octroi de bourses, de prêts d'honneur et de subventions au titre de la loi sur l'instruction publique du 4.7.1962; Sur la proposition du Département de l'instruction publique,

DÉCIDE:

I. Dispositions générales

1. DESTINATION DES ALLOCATIONS Selon les dispositions de l'art. 7 du décret du 2.2.1963, des bourses et des prêts d'honneur sont accordés:

- a) aux étudiants des universités, des écoles polytechniques et des établissements similaires, y compris les candidats au doctorat;
 - b) aux élèves des écoles techniques;
 - c) aux séminaristes;
 - d) aux candidats à l'enseignement;
 - e) aux élèves des écoles et cours professionnels;
 - f) aux élèves des écoles secondaires du 2^e degré, publiques, ou privés;
 - g) aux apprentis;
 - h) pour le perfectionnement professionnel.
2. DOMICILE (art. 9 du décret du 2.2.1963, modifié le 25.6.1965) Les allocations d'études et de formation professionnelles sont réservées:

- a) aux requérants d'origine valaisanne domiciliés en Valais;
 - b) aux ressortissants d'autres cantons, à condition que leurs parents, ou eux-mêmes, aient leur domicile en Valais;
 - c) aux Valaisiens domiciliés dans d'autres cantons qui subordonnent leur aide financière à l'intervention du canton d'origine du requérant.
- A titre exceptionnel, l'aide peut être étendue aux Valaisiens établis à l'étranger et aux citoyens de pays étrangers établis dans le canton du Valais depuis cinq ans au moins, si cette mesure se justifie par des raisons d'ordre personnel, économique, ou professionnel. Dans les cas particuliers, la commission peut déroger aux dispositions ci-dessus.

II. Mode de calcul

Les montants maximums alloués à titre de bourses et de prêts d'honneur sont les suivants:

- universitaires Fr. 8600.--
- techniciens Fr. 8600.--
- séminaristes vivant en communauté Fr. 4400.--
- élèves des écoles normales Fr. 4000.--
- élèves internes des écoles secondaires du 2^e degré Fr. 4000.--
- apprentis pouvant rentrer à midi et le soir chez leurs parents Fr. 2600.--
- apprentis pouvant rentrer le soir au domicile familial Fr. 3600.--
- apprentis prenant pension et logement hors de la famille Fr. 5700.--

- écoles sociales, maturité 2^e voie, écoles spéciales et prof. Fr. 4000.-- à Fr. 8600.-- (selon le coût de l'école)
 - perfectionnement professionnel Fr. 6600.--
- Sont déduits de ces montants:
- a) les ressources personnelles du requérant, à savoir:
 - salaires, rentes, pensions, gains accessoires, dons, aides financières, etc. pendant l'année pour laquelle il demande une aide, après déduction d'une franchise de 20%, mais au minimum de Fr. 1500.--;
 - le 10% de la fortune nette, après déduction d'une franchise de Fr. 10 000.--;
 - b) une contribution des parents calculée selon le tableau annexé.

Le revenu déterminant se compose: - du revenu net imposable; - d'un apport de 10% de la fortune, après déduction d'une franchise de Fr. 40 000.-- pour les parents et de Fr. 5000.-- par enfant. Lorsque la famille compte plusieurs enfants à charge, la contribution des parents est calculée selon les coefficients suivants: - enfants en bas âge, ou en âge de scolarité primaire: 1 - enfants aux études secondaires (écoles du cycle d'orientation et secondaire du 2^e degré), ou en apprentissage: 2 - enfants aux études supérieures (université, technicum etc.) et autres établissements dont le coût est assimilable à cette catégorie d'écoles: 4

Le découvert représente le montant de l'allocation d'études, ou de la formation professionnelle. Il est accordé: - sous forme de bourse aux apprentis et aux élèves de l'enseignement secondaire du 2^e degré; - sous forme de bourse et de prêt d'honneur, respectivement 2/3 - 1/3, aux autres catégories d'étudiants. La commission peut diminuer, supprimer l'allocation, ou en modifier la répartition en fonction des aptitudes du requérant pour les études, ou la profession envisagée et de son travail. Elle peut augmenter le montant de l'allocation si des circonstances spéciales l'exigent, telles que maladie, ou invalidité dans la famille, engendrant des frais élevés.

III. Dispositions spéciales

1. ETUDIANTS MARIÉS Le montant maximum alloué à un étudiant marié s'élève à Fr. 14 600.--. On y ajoute Fr. 2000.-- par enfant. Sont déduits de ces montants les ressources personnelles du requérant et la contribution des parents selon les dispositions ci-dessus, ainsi que les ressources du conjoint après déduction d'une franchise de Fr. 5000.--. Lorsque les deux conjoints sont aux études, leurs requêtes sont traitées séparément. Toutefois le montant maximum cumulé n'excèdera pas les normes fixées à l'al. précédent.

2. REPRISE D'UNE FORMATION Pour les requérants qui ont: - terminé une première formation professionnelle; - atteint l'âge de 25 ans; - exercé une activité lucrative durant trois ans au moins, il n'est plus tenu compte de la situation financière des parents, sauf si l'une, ou l'autre des limites suivantes est atteinte, ou dépassée: - revenu imposable: Fr. 50 000.-- - fortune nette divisée par le nombre d'enfants de la famille: Fr. 70 000.-- Dans ce cas, seul un prêt d'honneur peut être accordé.

3. RÉDUCTION DE L'ALLOCATION D'ÉTUDES En cas d'absence prolongée, l'aide est calculée au prorata des mois effectifs d'études, l'année scolaire étant comptée à 10 mois.

4. PRÊTS D'HONNEUR En principe, les prêts d'honneur sont attribués sur la base des mêmes critères d'appréciation que les bourses.

Cependant, lorsqu'il est prouvé qu'un requérant ne reçoit aucune aide de ses parents, ou n'en bénéficie que de façon insuffisante, alors que, théoriquement, ceux-ci auraient les moyens de financer son instruction, la commission peut accorder des prêts d'honneur si la formation professionnelle,

ou les études du candidat apparaissent compromises sans cette contribution. Elle peut également intervenir sous forme de prêts d'honneur si d'autres circonstances spéciales le justifient. Dans ces cas, les prêts d'honneur portent un intérêt au taux de 5%.

5. MODE DE REMBOURSEMENT Accordés sans garantie, ni intérêt, les prêts d'honneur sont exigibles dès l'instant où l'intéressé a achevé ses études depuis deux ans (art. 21 du décret du 2.2.1963). Ils portent un intérêt de 2,5% à partir de cette même date. En règle générale, ils doivent être remboursés par mensualités de Fr. 100.-- pour les universitaires, les techniciens et les normaliens et de Fr. 50.-- pour les autres bénéficiaires.

Revenu déterm.	Contribution	Revenu déterm.	Contribution
15'000.--	350.--	36'000.--	9'406.--
500.--	408.--	500.--	9'826.--
16'000.--	486.--	37'000.--	10'246.--
500.--	578.--	500.--	10'666.--
17'000.--	700.--	38'000.--	11'086.--
500.--	840.--	500.--	11'506.--
18'000.--	1'023.--	39'000.--	11'931.--
500.--	1'218.--	500.--	12'360.--
19'000.--	1'413.--	40'000.--	12'805.--
500.--	1'612.--	500.--	13'252.--
20'000.--	1'822.--	41'000.--	13'702.--
500.--	2'032.--	500.--	14'152.--
21'000.--	2'242.--	42'000.--	14'606.--
500.--	2'451.--	500.--	15'061.--
22'000.--	2'660.--	43'000.--	15'516.--
500.--	2'870.--	500.--	15'991.--
23'000.--	3'080.--	44'000.--	16'466.--
500.--	3'292.--	500.--	16'941.--
24'000.--	3'507.--	45'000.--	17'416.--
500.--	3'725.--	500.--	17'891.--
25'000.--	3'945.--	46'000.--	18'366.--
500.--	4'165.--	500.--	18'841.--
26'000.--	4'385.--	47'000.--	19'320.--
500.--	4'609.--	500.--	19'800.--
27'000.--	4'836.--	48'000.--	20'278.--
500.--	5'066.--	500.--	20'753.--
28'000.--	5'299.--	49'000.--	21'228.--
500.--	5'534.--	500.--	21'703.--
29'000.--	5'771.--	50'000.--	22'178.--
500.--	6'006.--	500.--	22'650.--
30'000.--	6'246.--	51'000.--	23'120.--
500.--	6'486.--	500.--	23'590.--
31'000.--	6'728.--	52'000.--	24'060.--
500.--	6'973.--	500.--	24'530.--
32'000.--	7'220.--	53'000.--	25'000.--
500.--	7'470.--	500.--	25'470.--
33'000.--	7'720.--	54'000.--	25'940.--
500.--	7'970.--	500.--	26'410.--
34'000.--	8'220.--	55'000.--	26'880.--
500.--	8'475.--	500.--	27'350.--
35'000.--	8'750.--	56'000.--	et au-dessus 50 %
500.--	9'055.--		

La contribution des parents se calcule par interpolation par tranche de revenu de Fr. 100.--.

Le barème ci-dessus a été adopté par le Conseil d'Etat du canton du Valais en séance du 5 juillet 1978. Il entre en vigueur au début de l'année scolaire 1978-1979.

Coup d'œil sur le petit écran Comment appeler Gabrielle?

Avouons notre embarras au moment de prendre la plume pour ce bref commentaire de l'émission *En direct d'hier soir!* Quel nom donner à Gabrielle? Se contenter de Nanchen et faire preuve d'une coupable phalocratie? Accoler à Nanchen « Stragiotti », qui est son nom de jeune fille, comme cela se fait, d'après elle, en Espagne (et en Allemagne d'ailleurs), et comme Gabrielle semblait le souhaiter hier soir? Pour notre compte, nous n'hésiterions pas à pencher pour la seconde solution et à faire ce petit plaisir aussi légitime que naturel à notre conseilère nationale, si nous n'avions pas en mémoire une certaine émission de *Temps présent* consacrée au NF...

Conviée, à cette occasion, à exposer à l'ensemble des téléspectateurs romands toutes les misères que lui faisait subir notre quotidien, Gabrielle avait, entre autres griefs à notre égard et pour bien souligner notre perfidie, déclaré que, au NF, on osait même adjoindre son nom de jeune fille à son nom de femme mariée, afin de la discrediter aux yeux de l'électorat valaisan.

Hier soir donc, regrettant ce « Stragiotti » perdu, Gabrielle a annoncé apparemment un changement de jurisprudence que nous saluons sans trop savoir s'il est adressé également au NF et si nous devons ou non en tenir compte. Incapable de trancher cette épineuse question, ne voulant ni passer pour un lamentable sexiste, ni pour un odieux perfide à ses yeux, nous nous contenterons, dans ces brèves lignes, d'une « Gabrielle » tout court, familier certes, mais évidemment prononcé avec le respect qui s'impose envers tout membre de notre Parlement national.

Pour en venir au principal, il faut regretter que l'émission d'hier ait eu, sans aucun doute, en tous les cas un bon quart d'heure de trop. En effet, malgré un Claude Torracinta en toute petite forme, Gabrielle put avec la facilité d'expression et le charme qui

lui sont propres, exposer un point de vue aussi raisonnable qu'intéressant sur la condition des femmes en Suisse et sur les discriminations réelles dont elles souffrent, aussi bien du fait de la législation que des mentalités qui les empêchent de vivre en êtres humains à part entière.

Le féminisme de Gabrielle a ceci de séduisant qu'il est à la fois passionné tout en sachant rester pondéré, et qu'il ne méprise ni la maternité, ni la femme au foyer. Son idéal n'est pas que toutes les femmes travaillent obligatoirement, mais seulement qu'elles aient la possibilité matérielle du choix tout en assumant une maternité heureuse.

La fin de l'émission, en bonne partie de la faute de Claude Torracinta, fut nettement moins heureuse. Abandonnant le féminisme, ce dernier aiguilla laborieusement Gabrielle - n'hésitant pas à répéter trois fois la même question - sur les chemins aussi vagues que nébuleux, encombrés de banalités et poncifs en tous genres, du socialisme, fût-il à visage humain. Car, pour Gabrielle, le socialisme ne peut être que démocratique et profondément respectueux des libertés individuelles. Ses modèles de jeunesse s'étant écroulés (Cuba, Algérie, Tchécoslovaquie, Chili d'Allende), son socialisme est une sorte de rêve, de foi, parvenant à se nourrir de lui-même dans une réalité helvétique des « petits pas ». Ces « petits pas » qui semblaient agacer prodigieusement Claude Torracinta, mais qui sont acceptés par une Gabrielle déclarant avoir mûri depuis dix ans et s'être éloignée de la théorie abstraite pour se rapprocher des réalités concrètes.

Une Gabrielle qui, si elle continue sur cette « pente » sociale-démocrate-réformiste, va bientôt - ce serait le comble - se faire une mauvaise réputation chez les bien-pensants de l'intelligentsia progressiste...

(R)

Sortie de la maison Favre-Transports

Samedi dernier, le personnel de la maison Favre-Transports à Martigny s'est retrouvé en famille pour une magnifique excursion-surprise, qui s'est déroulée par un temps magnifique.

Tous les participants, accompagnés de leur épouse et de leurs enfants, se sont d'abord retrouvés sur le Pré-Gagnioz à Martigny pour prendre ensuite la direction de Tâsch puis, par le train, celle de Zermatt. Un succulent repas fut servi au Walli-

serhof, avant que toute la troupe ne découvre ou redécouvre les splendeurs du Gornergrat.

Dans la soirée, chacun est rentré chez soi après une magnifique journée familiale offerte à tout le personnel par la maison Favre-Transports.

Merci à la direction pour cette journée fort bien réussie et qui eut l'heur de plaire aux quelque soixante personnes présentes.

Un participant (Comm. publ.)

Sierre

Pharmacie de service. - Pharmacie Burgener, tél. 55 11 29.

Hôpital d'arrondissement. - Heures des visites: semaine et dimanche de 13 h. 30 à 16 heures et de 18 h. 30 à 19 h. 30. En privé de 9 heures à 20 h. 30. En maternité de 13 h. 30 à 20 h. 30. Prière d'observer strictement ces heures.

Clinique Sainte-Claire. - Heures des visites, semaine et dimanche, de 13 h. 30 à 16 h. 30.

Centre médico-social régional, hôtel de ville, aile ouest, tél. 55 51 51.

Soins: à domicile, soins au centre, du lundi au vendredi, de 13 h. 30 à 14 h. 30.

Consultations pour nourrissons: sur rendez-vous, de 13 h. 30 à 16 h. 30, le mardi et le jeudi.

Cours: « Soins à la mère et à l'enfant ».

Service d'aides familiales: responsable Michelle Fasnacht.

Assistances sociales: service de la jeunesse, de la famille, du 3^e âge, centre social.

Services spécialisés: (peuvent être atteints au même numéro).

- Service social pour handicapés (AVHPM)
- Service psycho-social
- Ligue valaisanne contre les toxicomanies
- Office cantonal des mineurs
- Ligue valaisanne contre le rhumatisme
- Caritas Valais
- Service médico-pédagogique/Erziehungsberatung (tél. 57 11 71).

Samaritains. - Dépôt d'objets sanitaires, téléphones 55 20 72 et 55 60 42.

Service dentaire d'urgence pour le week-end et les jours de fête. - Appeler le numéro 111

Ambulance. - SAT, tél. 55 63 63.

Auto-secours pour pannes et accidents des garagistes valaisans. - 24 heures sur 24. Garages siérois, téléphone jour et nuit: 55 55 50.

Auto-secours siérois. - 24 heures sur 24. Téléphone 55 24 24. SOS - Pannes - Accidents.

Grène Samaritains. - Objets sanitaires et matériels de secours, tél. 58 14 44.

Pompes funèbres. - Amos Jean, téléphone 55 10 16. Eggs et Fils, tél. 55 19 73.

Groupe AA. - Chippis, tél. 55 76 81.

A l'écoute (La main tendue). - Difficultés, problèmes, angoisse, solitude, etc., téléphone 24 heures sur 24, tél. 143.

Dancing La Locanda. - Ouvert tous les soirs de 21 h. 30 à 3 heures et 4 heures suivant la saison, tél. 55 18 26.

Bibliothèque. - Tél. 55 19 64 - Ouverture: lundi, mardi, mercredi, vendredi, de 14 h. 30 à 18 h. 30; jeudi, de 14 h. 30 à 20 h. 30; samedi, de 10 heures à 11 h. 30 et de 14 heures à 16 h. 30.

Centre d'information planning familial. - Mardi et vendredi, de 14 heures à 15 h. 30 ou sur rendez-vous, tél. 55 58 18. Permanence téléphonique tous les jours entre 8 et 9 heures. Adresse: hôtel de ville, bureau N° 10.

Bibliothèque Aslec. - Avenue du Marché 6 - Ouverte le mercredi et le samedi de 14 à 17 heures et le jeudi de 19 à 21 heures.

Taxi Saint-Léonard. - Service jour et nuit, tél. 027/31 12 69.

Tea-room des Châteaux. - Exposition Dominico.

Ambulance. - Police municipale de Sion, téléphone 21 21 91.

Samaritains. - Dépôt d'objets sanitaires téléphone 22 11 58, Mme G. Fumeaux, avenue Pratfort 29, ouvert de 11 à 13 heures.

Dépannage électrique et carburateur. - 24 h. sur 24, tél. 22 57 16.

Auto-secours séduois. - 24 heures sur 24, tél. 23 19 19. SOS pannes - accidents.

Auto-secours pour pannes et accidents des garagistes valaisans. - 24 heures sur 24. Garage E. Frey SA, tél. 22 98 98.

Service de dépannage du 0,87^{vo}. - Téléphone 38 23 63 et 86 34 50.

Pompes funèbres. - Barras S.A., tél. 22 12 17, Max Perruchoud, tél. 22 16 99, 55 03 02, 55 18 48, Voefray, tél. 22 28 30.

Garderie. - Lundi, mardi, jeudi et vendredi de 14 heures à 16 h. 30 au rez-de-chaussée de l'école protestante.

Service social de la commune de Sion, avenue de la Gare 21, tél. 22 86 88.

Dispensaire médical: ouvert l'après-midi.

Crèche - garderie d'enfants: ouverte de 7 h. à 18 h. 30.

Consultation pour nourrissons, cours de puériculture Croix-Rouge « Soins à la mère et l'enfant »: tél. 23 30 96. Renseignements et inscriptions, l'après-midi du lundi au vendredi, de 14 à 18 heures.

AA. - Réunion le mardi à 20 h. 30, rue Saint-Guérin N° 3, au-dessus du Parking.

Croix d'Or, centre d'accueil. - Bâtiment service social, chaque vendredi dès 20 h.

Service d'aides familiales. - Mme Oggier-Meytain, rue du Chanoine-Berchtold 20, Sion, tél. 22 86 22 le lundi et le vendredi de 14 h. 30 à 15 h. 30.

Centre de planning familial, Service famille-jeunesse. - Consultation sur rendez-vous, avenue de la Gare 21, salle N° 24, le lundi et le vendredi après-midi et le mardi soir. Téléphone 23 46 48 de 14 h. 30 à 15 h. 30.

Bibliothèque municipale. - Ouverture tous les mardis après-midi de 15 heures à 18 h. 30, sauf le 15 août.

Baby-sitters. - Tél. 22 38 20 et 22 96 63 durant les heures des repas et 22 42 03 le matin.

Châteaufort-Conthey. - Piscine du Résident-Parc, couverte et chauffée - Bassin de 17 m x 7 m.

Taxis de Sion. - Service permanent et station centrale gare, tél. 22 33 33.

Dancing le Gallon. - Ouverture tous les soirs de 22 à 3 heures et 4 heures suivant la saison. Dimanche fermé.

Dancing La Matze. - Ouvert jusqu'à 3 heures, tél. 22 40 42.

Consommateur-Information. - Rue de la Porte-Neuve 20, le jeudi de 14 à 16 heures.

Musée des costumes - Vivarium. - Route de Sierre, Uvrier, ouvert: tous les jours, sauf lundi, de 13 h. 30 à 18 h. 30.

Galerie de l'Atelier. - Exposition des élèves de l'école des beaux-arts.

Musée de la Majorie. - Du 17 juin au 17 septembre, exposition Ludwig Werlen.

Centre de loisirs Magro Uvrier. - Exposition Alain Garnier

Groupe Alcooliques anonymes « Octodure ». - Bâtiment de la Grenette, Martigny: réunion tous les vendredis à 20 h. 30. SOS, téléphone 2 49 83 et 5 46 84.

AA. Martigny. - Urgence, tél. 2 11 55 et 5 44 61.

Saint-Maurice

Pharmacie de service. - Pharmacie Gaillard, tél. 3 62 17.

Médecin de service. - En cas d'urgence en l'absence de votre médecin habituel, clinique Saint-Amé, tél. 3 62 12.

Service dentaire d'urgence pour le week-end et les jours de fête. - Appeler le numéro 111

Pompes funèbres. - Albert Dirac, tél. 3 62 19, François Dirac, tél. 3 65 14.

Samaritains. - Dépôt de matériel sanitaire, M^{me} Marie Rappaz, chemin des Iles, téléphone 3 73 39.

Exercices: 2^e mardi de chaque mois, dès 20 heures.

Monthey

Pharmacie de service. - Pharmacie Raboud, tél. 4 23 02.

Médecin. - Service médical jeudi après-midi, dimanche et jours fériés, tél. 4 11 92.

Samaritains. - Matériel de secours, tél. 4 14 54 et 4 23 30.

Ambulance. - Tél. 4 62 62.

Hôpital. - Heures des visites, chambres communes et mi-privées, mardi, jeudi, samedi et dimanche, de 13 h. 30 à 15 heures; privées, tous les jours de 13 h. 30 à 19 heures.

Service dentaire d'urgence pour le week-end et les jours de fête. - Appeler le numéro 111

Pompes funèbres. - Maurice Clerc, 4 62 62, J.-L. Marmillod, 4 22 04, Antoine Rithner, 4 30 50.

Dancing Treize Etoiles. - Ouvert jusqu'à 3 h. Fermé le lundi.

Taxis de Monthey. - Service permanent, station place Centrale, tél. 4 14 84.

CIRENAC. - Centre d'information de régulation des naissances et d'aide aux couples, tél. 4 66 11.

Dépannage. - Téléphone jour et nuit: 4 43 37.

Bar Le Corso. - Ouverture jusqu'à 24 heures.

Viège

Pharmacie de service. - Pharmacie Fux, téléphone 46 21 25.

Service dentaire d'urgence pour le week-end et les jours de fête. - Appeler le numéro 111

Brigue

Pharmacie de service. - Pharmacie Meyer, tél. 23 11 60.

Alcooliques anonymes. - Réunion tous les jeudis à 20 h. 15, au café des Cheminots, tél. 23 43 53, 23 62 46 et 23 80 42. Naters, tél. 23 12 61.

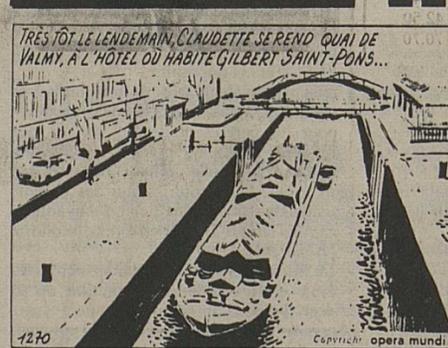
Dépôt de pompes funèbres. - André Lambriger, tél. 23 73 37.

Patrouilleurs TCS. - Tél. 022/140 ou 031/140.

LOÛCHE-LES-BAINS

Médecin de service. - Rheumaklinik, téléphone 61 12 52.

D' CLAUDETTE



Sion

Médecin de garde. - Le N° 111 renseignera.

Pharmacie de service. - Mercredi 26 et jeudi 27: Duc, tél. 22 18 64. Vendredi 28: Zimmermann, tél. 22 10 36 et 23 20 58.

Dimanches et fêtes: 9 heures - 12 heures: 15 heures - 21 heures.

Jours ouvrables: 8 h. - 12 h. 15; 13 h. 45 - 21 heures.

En dehors de ces heures: pour ordonnances médicales urgentes seulement: 21 21 91 (poste de police); surtaxe de 5 francs.

Service dentaire d'urgence. - Médecin de garde: Daniel Soloz, les Saules, Châteaufort/Conthey, tél. 36 33 53.

Hôpital régional. - Permanence médicale assurée pour tous les services. Heures des visites, tous les jours de 13 à 15 heures et de 19 à 20 heures. Tél. 21 11 71.

Martigny

Pharmacie de service. - Téléphoneur au N° 111

Médecin de service. - Appeler le numéro 111.

Hôpital. - Heures des visites, chambres communes tous les jours de 13 h. 30 à 15 heures et de 19 à 20 heures; privées de 13 h. 30 à 20 heures.

Service dentaire d'urgence pour le week-end et les jours de fête. - Appeler le numéro 111

Ambulance officielle. - Tél. 2 24 13 et 2 15 52.

Pompes funèbres. - Ed. Bochatay, 2 22 95, Gilbert Pagliotti, 2 25 02, Marc Chappot et Roger Gay-Crozier, 2 24 13 et 2 15 52.

Centre de planning familial. - Avenue de la Gare 28, tél. 2 66 80.

Dépannage. - Garage des Nations par Frassa transports, tél. 2 43 43 et 2 47 83.

Service d'aide familiale: pour tous renseignements, s'adresser à la responsable du service: Mme Philippe Marin, infirmière, chemin de la Prairie 3, Martigny, tél. 2 38 42. Tous les jours de 7 à 9 heures et à partir de 18 h.

La tendance sur les marchés européens

PARIS: soutenue. Dans un volume d'activités calme, seuls les secteurs bancaire, énergétique et de la construction automobile ont opté pour une tendance haussière.

AMSTERDAM: en hausse. Sous la conduite des vedettes internationales, le marché néerlandais s'est raffermi sur un large front.

BRUXELLES: irrégulière. Seuls Vieille-Montagne, Intercom et quelques valeurs isolées ont fait preuve d'une bonne disposition.

FRANCFORT: en hausse. Sous la conduite du secteur automobile, toutes les valeurs de la cote ont clôturé sur une note haussière, dans un marché animé.

MILAN: irrégulière. Dans un marché plus ou moins sélectif, les plus-values l'ont emporté dans la plupart des compartiments.

LONDRES: meilleure. Sous l'influence d'un léger regain d'intérêt acheteur, la cote s'est modérément raffermie au fil des compartiments.

BOURSE DE ZURICH

Total des titres cotés	178
dont traités	97
en hausse	37
en baisse	36
inchangés	24
cours payés	203

Tendance générale	irrégulière
bancaires	bien soutenues
financières	soutenues
assurances	soutenues
industrielles	soutenues
chimiques	irrégulières
obligations suisses	soutenues
obligations étrangères	soutenues

CHANGE - BILLETS

France	39.50	42.—
Angleterre	3.35	3.55
USA	1.73	1.84
Belgique	5.35	5.60
Hollande	79.—	81.50
Italie	20.50	22.50
Allemagne	86.—	88.50
Autriche	11.90	12.25
Espagne	2.20	2.45
Grèce	4.50	5.75
Canada	1.53	1.63

Après sa chute spectaculaire de la veille, le dollar américain s'est stabilisé aujourd'hui mardi au niveau de 1 fr. 7750. Cette amélioration du marché des devises a permis à la bourse de se montrer plus résistante. Les fluctuations de cours se sont situées dans des marges très étroites dans l'ensemble et le volume des échanges n'a battu aucun record. Les Swissair nominatives et porteuse se sont améliorées respectivement de 7 et 6 francs. Chez les industrielles, notons la reprise du cours des Nestlé porteur et du bon de Ciba-Geigy. Aux assurances, la Zurich nominative est un peu meilleure. Par contre, la porteuse de la même société perd ce que la nominative a gagné.

Dans le secteur étranger de la cote, on remarque la bonne tenue des valeurs allemandes. Les internationales hollandaises ont aussi donné satisfaction. Les mines d'or se sont contentées de répéter les prix précédents. Les certificats américains ont fluctué à des niveaux supérieurs à la parité de 1 fr. 77.

PRIX DE L'OR

Lingot	11 025.—	11 150.—
Plaquette (100 g)	1 100.—	1 130.—
Vreneli	96.—	106.—
Napoléon	98.—	108.—
Souverain (Elisabeth)	96.—	106.—
20 dollars or	490.—	515.—

BOURSE DE ZURICH

Suisse	24.7.78	25.7.78
Brigue-Viège-Zermatt	89 d	98 d
Gornergatbahn	890 d	890 d
Swissair port.	823	829
Swissair nom.	768	775
UBS	3075	3080 d
SBS	364	366
Crédit Suisse	2155	2160
BPS	2135	2140
Elektrowatt	1800	1800
Holderbank port.	475	468
Interfood port.	3925	3950
'nter-Pan	120	115 d
Motor-Columbus	775	785
Erlikon-Bührle	2540	2530
C ^e Réassurances port.	4700	4680
Winterthur-Ass. port.	2210	2200
Zurich-Ass. port.	11200	11150
Brown, Boveri port.	1645	1650
Ciba-Geigy port.	1050	1050
Ciba-Geigy nom.	580	581
Fischer port.	660	660
Jelmoli	1405	1405
Héro	2690	2675
Landis & Gyr	1070	1070
Losinger	700 d	700
Globus port.	2350	2250 d
Nestlé port.	3390	3405
Nestlé nom.	2235	2230
Sandoz port.	3800 d	3800
Sandoz nom.	1745	1730
Alusuisse port.	1245	1250
Alusuisse nom.	515	517
Sulzer nom.	2860	2850
Allemagne		
AEG	71.25	70.5
BASF	114.5	115.5
Bayer	116.5	117.5
Demag	139 d	140 d
Daimler-Benz	278.5	281
Commerzbank	200.5	201
Deutsche Bank	263.5	264
Dresdner Bank	210.5	212
Hoèchst	111	111.5
Siemens	251.5	253
VW	199.5	205
USA et Canada		
Alcan Alumin.	51	52
Amax	66	66.5 d
Beatrice Foods	43.5 d	44 d
Burroughs	126.5	128.5
Caterpillar	100.5	102
Dow Chemical	112	42.25
Mobil Oil	41.5	111

Divers	24.7.78	25.7.78
AKZO	23.25	24
Bull	17.5	19
Courtaulds	4 d	4 d
de Beers por	10.75	11.25
ICI	13	13.25
Péchiney	34.25 d	36
Phillips	21	21.5
Royal Dutch	107.5	109.5
Unilever	97.75	98.5
Hoogovens	27.5 d	28.5

Bourses européennes

Air Liquide	24.7.78	25.7.78
Au Printemps	331	327
Rhône-Poulenc	97	97
Saint-Gobain	105.2	104.2
Finsider	150.5	151.7
Montedison	156.5	163.5
Lit.	164	164
Olivetti priv.	1005	1019
Pirelli	898	896.75
Karstadt	DM 329.5	329.5
Gevaert	FB 1310	1310

Fonds de placement (hors cote)

	Demande	Offre
America Valor	309	319
Anfos 1	140.50	141.50
Anfos 2	122	123
Foncipars 1	2175	—
Foncipars 2	1180	—
Intervalor	47	48
Japan Portfolio	400	410
Swissval	222	225
Universal Fund	68.50	69.50
Universal Bond	70.50	71.50
AMCA	20.75	21
Bond-Invest	61.75	62
Canac	57.75	58.75
Espac	99.5	100.5
Eurit	104.5	105.5
Fonsa	98	98.25
Germac	91	—
Globinvest	53	53.25
Helvetinvest	109.5	110
Pacific-Invest	73	73.25
Safit	119	121
Sima	186	186.5
Canada-Immobil	630	640
Canasec	356	370
Crédit Suisse Bonds	62.75	63.75

BOURSE DE NEW YORK

	24.7.78	25.7.78
Alcan	29 1/4	29 1/2
Borough	72 3/4	74 1/2
Chessie System	30 3/4	31
Chrysler	11	11
Coca-Cola	41 1/2	40 7/8
Conti Oil	25 5/8	25 3/4
Corning Glas	55 3/8	55 3/8
Dow Chemical	23 3/4	24 5/8
Dupont	112 5/8	113 3/4
Kodak	58 3/8	59 1/2
E Exxon	44 5/8	45
Ford	45 5/8	44 3/4
General Electric	52 1/2	53 3/8
General Foods	32 1/4	32 1/4
General Motors	60 5/8	60 5/8
General Tel & El.	29	29
Goodyear	16 3/8	16 7/8
Honeywell	62 1/4	64 5/8
Inco	16 1/8	16 1/4
IBM	271	272 1/2
Paper	40 1/4	40 1/8
ITT	30	30
Kenecott	22	21 7/8
Lilly Elly	47 3/4	49 1/4
Litton	22 3/8	22 3/4
Minesotta	58	58 1/4
Distillers	21 1/8	

CINEMAS

SIERRE Bourg
Tél. 027 55 01 18.
Ce soir à 20 h. 30 - 16 ans
Un film à suspense
L'AMI AMÉRICAIN
Un policier fascinant et effrayant

SIERRE Casino
Tél. 027 55 14 60
Cinéma et culture été 78
A 20 heures - 12 ans
PAPER MOON
A crouler de rire...
A 22 heures
EASY RIDER
Peter Fonda, Jack Nicholson

CRANS Le Cristal
Tél. 027 41 11 12
Matinée pour enfants à 17 h. - 12 ans
LA COCCINELLE à MONTE-CARLO
Soirée à 21 heures - 18 ans
BETSY
de Harold Robbins avec Katharine Ross, Laurence Olivier
Le pouvoir, l'argent, le sexe

MONTANA Le Casino
Tél. 027 41 27 64
Matinée à 17 h., soirée à 21 h. - 16 ans
LE TOURNANT DE LA VIE
d'Herbert Ross avec Shirley Mac Laine, Anne Bancroft
Onze nominations aux Oscars 78
En nocturne à 23 h. - 18 ans
OPÉRATION DRAGON
Bruce Lee et les as du karaté - Formidable!

HAUTE-NENDAZ Cinálpin
Matinée pour enfants à 17 h. - 12 ans et soirée à 21 h.
RENCONTRES DU 3^e TYPE
de Steven Spielberg avec Richard Dreyfuss
Les extra-terrestres sont là!

SION Arlequin
Tél. 027 22 32 42
Ce soir à 20 h. 30 - 14 ans
UN ESPION DE TROP
Avec Charles Bronson

SION Capitole
Tél. 027 22 20 45
Ce soir à 20 h. 30 - 18 ans
RÉPULSION
Un film de Roman Polanski

SION Lux
Tél. 027 22 15 45
Ce soir à 20 h. 30 - 14 ans
MON NOM EST PERSONNE
Un film de Sergio Leone

ARDON Cinéma
Tél. 027 86 12 59
Ce soir: RELÂCHE
Vendredi et samedi
TERREUR SUR LE MONDE

FULLY Michel
Aujourd'hui: RELÂCHE
Dès jeudi 27 - Mini-festival d'été
Demain jeudi à 20 h. 30 - 18 ans
ASIA COSA NOSTRA

MARTIGNY Corso
Tél. 026 2 26 22
Dès ce soir mercredi à 20 h. 30 - 16 ans
Cliff Robertson et Geneviève Bujold dans un film de Brian de Palma
OBSESSION
Un «Love Story» à la Hitchcock!!!

MARTIGNY Etoile
Tél. 026 2 21 54
Festival d'été
Ce soir mercredi à 20 h. et 22 h. - 16 ans
«Les grands classiques»
PAIN ET CHOCOLAT
de Franco Brusati avec Nino Manfredi
Demain jeudi à 20 h. et 22 h. - 18 ans
MARATHON MAN

ST-MAURICE Zoom
Tél. 025 3 76 86
Aujourd'hui: RELÂCHE
Dès demain jeudi à 20 h. 30 - 16 ans
Jean Gabin, Bourvil et Bernard Blier dans
LES MISÉRABLES

MONTHEY Monthéolo
Tél. 025 4 22 60
A 20 h. 30 - 16 ans
TERREUR SUR LE MONDE
Une superproduction formidable!

MONTHEY Plaza
Tél. 025 4 22 90
A 20 h. 30 - 16 ans
Venez pleurer de rire avec Claudia Cardinale, Vittorio Gassman, M. Vitti dans
HISTOIRE D'AIMER
Un chef-d'œuvre d'humour de M. Fondato

BEX Rex
RELÂCHE

PLANS D'INVESTISSEMENTS DE MM. HENTSCH ET C^e, GENÈVE

Affiliated Fund	D	7.52	8.11
Chemical Fund	D	7.47	8.16
Technology Fund	D	8.45	9.23
Europafonds	DM	28.30	29.80
Unifonds	DM	19.30	20.40
Unirenta	DM	41.20	42.50
Unispecial 1	DM	67.25	70.70
Crossbow Fund	FS	3.92	4.02
CSF-Fund	FS	16.71	17.10
Intern. Tech. Fund	D	8.06	8.20



Jaguar/Daimler

Emil Frey SA SION
83, rue de la Dixence, 1950 Sion
Téléphone 027 - 22 52 45 / 22 98 98
N'achetez jamais sans avoir notre offre
25/78/SI

Garages Henri Favre Carrosserie
Apollo
S.A. Neuchâtel/Bevaix 038 46 12 12
LAND-ROVER
Voiture carrossée
6 cylindres, 1974, 77 000 km
Fr. 15 500.- 87-244

TÉLÉVISION

tv Suisse romande
■ Emissions en noir et blanc
18.00 **Point de mire**
La Radio suisse romande rappelle le mémento du jour et la promotion de ses émissions principales
18.10 **Téléjournal**
18.15 **Vacances-jeunesse**
- Le musée des bulles
Aujourd'hui: Jean Graton, dessinateur de Michel Vaillant, accompagné de Florian Vetsch, pilote de course. En deuxième diffusion, une émission sur l'univers de la bande dessinée.
- Basile et Pécora: Il y a loup et loup...
Avec la participation de Lise Lachenal et Bernard Pichon.
Réalisation: Claude Cruchon.

18.45 **Je chante**
Une série d'émissions consacrées aux jeunes talents suisses:
Bob Jambé, François Emery et Gaby Marchand.
Présentation: Madeleine et Jacques Ferry.
19.00 **Un jour d'été**
Une émission d'actualités du Département de l'information.
19.30 **Téléjournal**
19.50 **Popeye**
Dessins animés
20.05 **Jeux sans frontières**
5^e rencontre mettant en présence les équipes suivantes:
Suisse: Novazzano, Belgique: Hamme, Yougoslavie: Ohrid, France: Bourgoin-Jallieu, Allemagne: Wesseling, Grande-Bretagne: Kilbridge, Italie: Montecatini Terme.
21.30 **Histoire de l'aviation**
4. Les routes du ciel (1927-1939)
Réalisation et commentaire: Daniel Costelle.
Production: Pathé-Cinéma.
22.25 **Téléjournal**

tv France 1
11.30 **Les jours heureux (4)**
Feuilleton de Jerry Paris
12.00 **TF1 actualités**
12.35 **Emissions pour la jeunesse**
12.35 Présentation
12.37 Bricolage électronique
12.40 Infos magazine
12.50 Variétés
12.53 Acilion
12.56 Bricolage électronique
13.00 Mini-Mini détective
17.15 **Evadez-vous avec TF1**
Visage de la Russie. 8. Les gens de la ville
18.15 **Vie pratique**
18.20 **Actualités régionales**
18.43 **Ces chers disparus**
Luis Mariano (3)
18.53 **Tirage du loto**
19.03 **TF1 actualités**
19.30 **Le devoir de français (2)**
D'après le roman de Denis Lalanne.
21.00 **env. A la poursuite des étoiles**
Les mystères de Vénus.
22.00 **TF1 actualités**



21 h. 30.
Histoire de l'aviation
Les routes du ciel (1927-1939)

tv Suisse alémanique
17.10 **Hugo et Josefina**
Téléfilm pour les jeunes.
18.25 **Téléjournal**
18.30 **David Copperfield (3)**
Série anglaise d'après Charles Dickens.

météo

Orageux...
Suisse romande: en partie ensoleillé, orageux en fin d'après-midi. Températures: 24 à 28 degrés.
Evolution: ensoleillé, orageux en fin de journée.
A Sion hier: nuageux, 24 degrés. 23 à Zurich et Locarno, 24 à Berne, 25 à Genève, 26 à Bâle, 7 au Saentis, 24 à Nice, 27 à Milan, 28 à Rome et Athènes, 33 à Madrid, 34 à Séville.

19.25 **Fin de journée**
19.35 **Witzig, witzig**
20.00 **Téléjournal**
20.20 **Le chasseur et l'oiseau**
Le mime Samy Molcho.
21.20 **Jeux sans frontières**
5^e rencontre internationale à Bourgoin-Jallieu (France)
22.40-22.55 **Téléjournal**

tv Suisse italienne
18.15 **Pour les tout-petits**
18.20 **Pour les enfants**
19.10 **Téléjournal**
19.25 **Collage**
Programme de musique légère.
19.55 **Intermezzo**
20.05 **Jeux sans frontières**
21.20 **Téléjournal**
21.35 **Le Virginien**
Le printemps de Felicity
22.50-23.00 **Téléjournal**

tv France 1
11.30 **Les jours heureux (4)**
Feuilleton de Jerry Paris
12.00 **TF1 actualités**
12.35 **Emissions pour la jeunesse**
12.35 Présentation
12.37 Bricolage électronique
12.40 Infos magazine
12.50 Variétés
12.53 Acilion
12.56 Bricolage électronique
13.00 Mini-Mini détective
17.15 **Evadez-vous avec TF1**
Visage de la Russie. 8. Les gens de la ville
18.15 **Vie pratique**
18.20 **Actualités régionales**
18.43 **Ces chers disparus**
Luis Mariano (3)
18.53 **Tirage du loto**
19.03 **TF1 actualités**
19.30 **Le devoir de français (2)**
D'après le roman de Denis Lalanne.
21.00 **env. A la poursuite des étoiles**
Les mystères de Vénus.
22.00 **TF1 actualités**

tv Antenne 2
13.00 **Billy le Kid contre la loi**
Film de William Castle.
14.15 **Aujourd'hui magazine**
17.00 **Récré A2**
17.40 **C'est la vie**
17.55 **Des chiffres et des lettres**
18.20 **Actualités régionales**
18.45 **L'heure d'été**
22. La pluie
- Félix le chat.
19.00 **Journal de l'A2**
19.39 **Moi, Claude empereur**
7. La déesse
20.30 **Question de temps**
Baleines en péril: sauver l'espèce.
21.35 **Petite musique de nuit**
21.40 **Journal de l'A2**

tv France Régions 3
Toutes les émissions en couleurs
18.20 **Actualités régionales**
18.40 **FR3 Jeunesse**
18.55 **FR3 actualités**
19.00 **Les jeux de 20 heures**
19.30 **La rancune**
■ Un film de Bernhard Wicki. Avec Ingrid Bergman, Anthony Quinn, Claude Dauphin, Paolo Stoppa, Hans Christian Blech, Jacques Du-filho, Irina Demick, etc.
21.05 **FR3 actualités**

L'amour c'est...
... rêver qu'il pourrait rentrer au milieu de l'après-midi.
TM Reg. U.S. Pat. Off. - All rights reserved
© 1977 Los Angeles Times

RADIO

Mercredi 26 juillet

Radio romande I
Informations à toutes les heures, de 6.00 à 23.00 (sauf à 21.00), puis à 23.55.
6.00 Le journal du matin
6.00 7.00, 8.00 Editions principales
8.05 Revue de la presse romande
8.15 Chronique routière
8.20 Spécial vacances
8.25 Mémento des spectacles et des concerts
8.55 Bulletin de navigation
9.05 La puce à l'oreille
10.05 Les travailleurs des vacances
12.00 Informations
12.05 Le coup de midi
12.30 Le journal de midi
Edition principale
13.00 Voltaire, lieux et textes retrouvés
13.30 De plume, de son, et d'image
14.05 La radio buissonnière
16.05 Feuilleton
Un roi prisonnier de Fantômes (19)
16.15 Mon nom, mon nom
17.05 En questions
18.05 Inter-régions-contact
18.20 Revue de la presse suisse alémanique
18.30 Le journal du soir
19.00 On a fondé une société
19.15 Couleur d'un jour
20.05 Histoires en couleurs
21.00 Sport et musique
22.05 Blues in the night

Radio romande II
7.00 Suisse-musique
9.00 Informations
9.05 Le temps d'un été
Les concerts du jour
9.10 Les étonnements d'une philosophe
9.30 Etre ethnologue aujourd'hui (8)
10.00 Marchands d'images
10.30 Les détournements du langage
11.00 (s) Musiciens suisses
12.00 (s) Midi-musique
14.00 Informations
14.05 2 à 4 sur la 2
La librairie des ondes
16.00 Suisse-musique
17.00 (s) Rhythm'n pop
17.30 (s) Jazz-éventail
18.00 Informations
18.05 (s) Redilemele
19.00 Per i lavoratori italiani in Svizzera
19.30 Novitads
19.40 (s) Stéréo-service
20.00 Informations
20.05 Mon demi-siècle de palais fédéral
20.30 (s) En attendant le concert...
20.45 (s) Les Concerts de Genève
L'Orchestre de la Suisse romande
22.30 Marchands d'images
23.00 Informations

Beromunster
Informations à 6.00, 7.00, 8.00, 9.00, 11.00, 12.30, 14.00, 16.00, 18.00, 20.00, 22.00, 23.00.
6.05 Espresso. 9.05 Frais du jour. 10.00 Pot-au-feu. 11.05 Chants et marches populaires. 12.15 Félicitations. 12.40 Rendez-vous de midi: Informations et musique. 14.05 Magazine féminin. 14.45 Lecture. 15.00 Pages de Weber, Smetana et Franck. 16.05 Pour les aînés. 17.00 Onde légère. 18.20 Orchestre récréatif de la Radio Suisse. 18.45 Sport. 19.00 Actualités. Musique. 20.05 Journées de la chanson à Soleure, reportage. 21.00 Prisme. 22.15-24.00 Musique-box.

Monte Ceneri
Informations à 6.00, 7.00, 8.00, 10.00, 14.00, 16.00, 18.00, 22.00, 23.00, 23.55.
6.00 Musique et informations. 9.00 Radio-matin. 11.50 Les programmes du jour. 12.00 Informations. 12.10 Revue de presse. 12.30 Actualités. 13.10 Feuilleton. 13.30 Chants et musique populaires. 14.05 Radio 2-4: Musique légère. 16.05 Après-midi musical. 18.05 Le Trèfle à 4: jeu culturel. 18.30 Chronique régionale. 19.00 Actualités. 20.00 Cycles: Ça c'est Paris. 20.30 Blues. 21.00 Théâtre: Réflexions. 21.40 Discothèque des jeunes. 23.05-24.00 Nocturne musical.

L'agence «UNA» enquête
1475
J'espère que son radio-émetteur marche et que je vais pouvoir la repérer.
Ca marche. Parfait.
Je sais dans quelle direction chercher.
© COSMOPRESS, GENÈVE

Rip KIRBY
REGARDE CET HELICOPTERE QUI TOURNE AUTOUR DE LA STATUE DE LA LIBERTÉ!
PEUT-ÊTRE EST-CE POUR UN FILM! CA SE FAIT SOUVENT A NEW YORK, TU SAIS, WALDO!
CA VAUT LE COUP DE GRIMPER POUR TOR-DRE CA SUR LE CRÂNE CHAUVÉ D'EDOUARD!
A BORD D'UN FERRY QUI SE REND A MANHATTAN...
A. 2940
COMTESSE, QUELLE EST VOTRE IDÉE? ...
TOUT LE MONDE VA DANS LA COURONNE DE LA STATUE, HEIN? ... MAIS NOUS, NOUS N'Y IRONS PAS!
© Dick Francis Stralder, Inc. 1971. World International
A SUIVRE

Aujourd'hui sur le petit écran
21 h. 30
Histoire de l'aviation
4. **Les routes du ciel (1927-1939)**
Réalisation et commentaire de Daniel Costelle.
Après Lindbergh, de nombreuses tentatives seront faites pour traverser l'Atlantique. Mais la traversée Paris-New York est encore plus difficile à réaliser que l'exploit du célèbre Américain: car aller vers l'ouest, c'est aussi aller contre les vents dominants. Deux Français, Coste et Bellonte, arriveront tout de même à réussir le grand saut, aux commandes d'un imposant biplan, le «Point d'Interrogation». Maurice Bellonte évoque aujourd'hui les souvenirs de ce voyage historique. L'aviation commerciale prend son essor. Ses pionniers s'appellent Mermoz, Guillaumet, Saint-Exupéry. Le copilote de Mermoz, Jean Dabry, raconte ce qu'était la vie au sein de l'aéropostale. Et puis, l'aviation commerciale, c'était aussi la naissance d'une nouvelle génération d'appareils, plus fiables, plus rapides: les Caudron de Marcel Riffard, que pilotait Hélène Boucher, les Potez, Dewoitine, nationalisés en 1936...
C'est toutefois d'Amérique que viendra le premier avion vraiment moderne, le Douglas DC-3. Daniel Costelle a eu la chance de pouvoir interviewer M. Donald Douglas en personne, qui parle ici dans ses anciennes usines de Californie. Et l'émission se termine par une démonstration en vol des possibilités de cet appareil dont la silhouette est devenue populaire.

Très gros
RABAIS
sur tous les articles
JEANS



La Croisée - SION
(Vente spéc. aut. du 7 au 29.7)

Vous pouvez trouver n'importe où des meubles de style

mais, si vous désiriez vraiment un meuble ou mobilier d'art de qualité, qui en toute circonstance conserve sa valeur, seul le spécialiste compétent et expérimenté peut vous conseiller judicieusement

Armand Goy

Meubles d'art et de décoration
46, av. de la Gare, 1920 Martigny
Tél. 026/2 38 92 - 2 34 14
La maison de confiance à même de satisfaire les plus exigeants. Ceci aux meilleures conditions. Anciennement expositions temporaires, au Manoir de Valeyres-sous-Rances, Chancy-Genève et château de La Tour-de-Peilz

Le Brass Band

formé de 50 jeunes gens et jeunes filles de l'Armée du Salut donne un

CONCERT

mercredi 26 juillet
à 20 h. 15

Rue des Remparts à Sion
devant l'hôtel du Cerf

36-27406

Toyota de service

Celica Coupé 2000 Liftback
1978, rouge
Corolla 1200 Liftback
1978, bleue
Corolla Coupé SR
1978, jaune

Garantie d'usine 3 ans
Importante réduction sur prix catalogue
Reprises bienvenues

S'adresser au
Garage des Nations
MARTIGNY
Tél. 026/2 22 22

10% de rabais sans reprise!

Auto-Marché, Martigny

Tél. 026/2 51 21 de 10 à 12 heures
Expertisées - Crédit - Reprise

Mercedes 250 CE	71	10 000.-
Mercedes 280 SE	74	20 000.-
Ferrari 365 GT 2+2	68	22 500.-
Opel Rekord	74	7 800.-
Simca 1100 GLS	75	5 200.-
Fiat 128 Rally	74	4 500.-
Rover 3500 V8	70	3 400.-
Renault 16 TS	71	3 300.-

*36-400709

La qualité à Prix MIGROS!

Cornets de crème glacée

Fraise, chocolat, vanille ou crème

Offre spéciale
26.7.-1.8.



Cornet de 70 g

-.60
(100 g = -.85,7)
au lieu de -.80

Finest Ceylon Tea

Thé noir très aromatique.

Paquet de 25 sachets, 40 g - .60

Multipack
26.7.-1.8.

2 paquets

(100 g = 1.12,5)
-.90
au lieu de 1.20



TV Pic FREY

Noisettes enrobées de chocolat au lait.

Sachet de 140 g 1.70

Multipack
26.7.-1.8.

2 sachets

2.80
(100 g = 1.-)
au lieu de 3.40



Le boisson qui plaît à grands et petits

Brique de 1 litre 1.-

Multipack
26.7.-1.8.



Jus de pomme

MIGROS data

pasteurisé, non gazéifié.



2 litres

1.60
au lieu de 2.-

Bouillies Bébédor instantanées

Offre spéciale
26.7.-1.8.

Flocons 7 céréales 250 g **1.60** au lieu de 2.10
pour biberons et bouillies dès le 2e/3e mois.

Semoule lactée avec miel
Avec vitamines A, B1, B6, 275 g **2.70** au lieu de 3.20
C, E, dès le 3e mois.

Bouillie biscuitée au lait
Avec vitamines A, B1, B6, 300 g **2.90** au lieu de 3.40
C, E, dès le 3e mois.

Bouillie de fruits au lait 300 g **3.10** au lieu de 3.60
Avec vitamines A, B1, B6, C, E, dès le 3e mois.

Bouillie de légumes au lait
Avec vitamines A, B1, B6, 300 g **3.40** au lieu de 3.90
C, E, dès le 3e mois.

Semoule au miel pour enfants
dès le 5e mois. 400 g **2.60** au lieu de 3.10
(100 g = -.65)

Bouillie chocolat-noisettes au lait
Avec vitamines A, B1, B6, 300 g **3.10** au lieu de 3.60
C, E, dès le 6e mois.

En vente dans les principaux Marchés Migros.



NOUVEAU LA JOGLACE

abricot, fraise ou mandarine
Délicieuse glace au yogourt.

En vente dans les principaux Marchés Migros.



Gobelet de 90 g

-.60
(100 g = -.66,7)

Baisses de prix

Moitiés de poires* au sirop	Boîte de 410 g (poids égoutté 240 g)	jusqu'à présent: 1.35	nouveau prix Migros: 1.20
Tranches d'ananas «Del Monte» au sirop	Boîte de 234 g (poids égoutté 145 g)	- .80	-.70 Eg. (100 g = -.48,3)

Cœurs d'artichauts*	Boîte de 400 g (poids égoutté 240 g)	jusqu'à présent: 2.30	nouveau prix Migros: 2.20 Eg. (100 g = -.91,7)
Champignons de Paris 1er choix	Boîte de 198 g (poids égoutté 114 g)	1.40	1.25 Eg. (100 g = 1.09,6)
Mélange salé (noisettes, amandes, noix d'acajou, cacahuètes)	Paquet de 170 g	2.10	1.90 (100 g = 1.11,8)

* En vente dans les principaux Marchés Migros

49 Gudrun Pausewang

L'ENLEVEMENT DE DOÑA AGATA

Copyright by Cosmopress, Genève

— Et le chignon? Nous n'avons pas deux chignons. Faut-il le couper en deux et en envoyer la moitié chacun? Teotocópoulos intervint:
— Non, Lollo. L'effet serait raté. C'est le chignon entier ou rien du tout.
— Alors, que pouvons-nous lui envoyer? Il faut qu'il ait aussi peur que son frère, celui-là.
— Cette fois, nous sommes baisés, soupira Teotocópoulos.
— Et ses lunettes?
Tous se tournèrent vers le mulâtre qui jusqu'alors s'était tu.
— Malabar, mais tu as de l'idée, toi aussi! s'écria le Poète.
Très fier, le mulâtre se rengorgea.
— ... Evidemment, les lunettes! La menace est encore plus terrible! Qu'elle ait quelques cheveux de plus ou de moins, peu importe. Mais elle est complètement impuissante sans ses lunettes.
— Elle ne les met que pour voir de près, corrigea Teotocópoulos.

— Chez nous, tout est près, trancha le Poète. Son neveu comprendra qu'elle ne peut plus faire un pas sans elles.
— Mais qu'est-ce qu'elle va dire? demanda Teotocópoulos.
Le mulâtre haussa les épaules:
— Avons-nous besoin de lui demander son avis? Elle est notre prisonnière, et basta! Je monte chercher les lunettes.
Lollo l'en empêcha:
— Il est préférable que ce soit Teotocópoulos. Tu pourrais vraiment l'effrayer.
— Et si elle s'est enfermée?
— Alors, elle n'aura rien à manger, conclut le Poète.
Mais en haut, Teotocópoulos trouva la porte simplement poussée. Dans son trouble, chacune des deux parties avait oublié son verrou. Il demeura un instant immobile, prêtant l'oreille, sans rien entendre. Doucement, il se faufila à l'intérieur, jeta un regard en direction du lit. Doña Agata dormait, les paupières encore rougies par les pleurs.
(A suivre)

Nouvelliste et Feuille d'Avis du Valais

Sports

L.-M. Morerod: état stationnaire

Les médecins soignant Lise-Marie Morerod au Centre hospitalier universitaire vaudois (CHUV), à Lausanne, à la suite du terrible accident de circulation subi par la championne de ski, ont précisé, hier après-midi, que l'état de la blessée était stationnaire et restait encore « préoccupant, sans amélioration ni aggravation, la moëlle épinière ne paraissant pas atteinte ».

On sait que les médecins de l'hôpital de Martigny, où M^{me} Morerod était soignée avant d'être transférée à Lausanne, avaient notamment diagnostiqué une fracture de la colonne cervicale.

Le professeur Zander, qui s'exprimait au nom de ses confrères du CHUV, a ajouté : « Il n'y aura pas d'autre communiqué avant demain si aucun fait nouveau n'apparaît d'ici là. » (ATS)

AU MEETING NATIONAL DE MARTIGNY Le 110 m haies sera explosif !

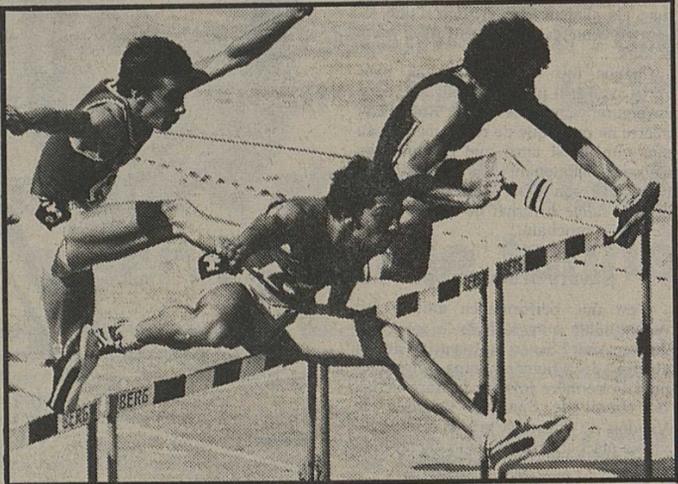
C'est ce prochain samedi 29 juillet que le CAVB Martigny met sur pied un meeting d'athlétisme qui

nous vaudra une belle soirée avec notamment une course qui s'annonce explosive sur 110 m haies. Les

meilleurs spécialistes de cette discipline seront en effet présents au stade d'Octodure et l'on relèvera tout particulièrement les noms de Roberto Schneider (meilleur temps: 13"90), Beat Pfister (14"01), Urs Rohner (14"61) et Stefan Kummer (14"78).

La participation sera belle également dans les lancers avec le discobole Heinz Stettler (51 m 62) et le Valaisan bien connu Rudolf Andereggen, qui a déjà lancé le poids à 16 m 49. On compte aussi secrètement sur la participation du champion suisse du boulet, le géant neuchâtelois Jean-Pierre Egger, mais - il en sera de même pour beaucoup d'autres concurrents - rien n'est fait pour l'instant puisque les inscriptions seront acceptées encore sur place samedi soir.

A noter également chez les dames la présence de Nanette Furgine sur 100 m haies et de la jeune et prometteuse valaisanne Isabelle Savary, dont la meilleure performance au saut en hauteur est de 1 m 70.



Recordman suisse du 110 m haies, Roberto Schneider (au centre), du LC Zurich, fera une rentrée attendue samedi après-midi à Martigny. Et il n'y manquera pas de rivaux sérieux...

AUTRES EPREUVES EN SUISSE ET A L'ETRANGER

3^{es} JEUX AFRICAINS DES SURPRISES !

Aux 3^{es} Jeux africains disputés à Alger, les épreuves ont été marquées par deux grosses surprises.

C'est d'abord la défaite de l'Ougandais John Akii Bua, ancien recordman du monde du 400 m haies, qui termine 2^e de cette distance derrière le Kényan Kimayo, c'est ensuite la déroute de Mike Boit, le Kényan, 2^e performance mondiale de tous les temps sur 800 m.

John Akii Bua avait au début de la précédente semaine précisé ses intentions (moins de 49" sur 400 m haies) et fait part de son tableau de marche, treize foulées sur les 5 premières haies, 14 sur les suivantes, et 15 à partir de la 9^e. Ce programme, le superintendant de Kampala ne l'a pas respecté. Cela aurait pu ne pas être grave s'il avait maintenu sa pression sur la course jusqu'au bout. Or, Akii Bua ne parvint pas à maintenir un rythme assez élevé pour résister au finish de Daniel Kimayo, qui le surprit. Akii Bua était en effet persuadé qu'il était assuré de la première place, et son compatriote Rwamuhanda de la 2^e. Un troisième larron a mis d'accord les deux Ougandais.

Avant les Jeux, Mike Boit ne savait plus où il en était sur 800 m. Il connaît maintenant la réponse. En passant aux 400 en 51"6, Boit fit un début de course trop prétentieux pour sa forme actuelle. Mais alors que son accélération aux 550 m aurait dû être décisive, sa longue foulée se rétrécissait, et sous les bravos, le jeune Algérien Amar Brahmia passait le Kényan à la sortie du dernier virage.

Le public voyait déjà le triomphe de l'un des siens, lorsqu'à 50 m de l'arrivée, surgissait James Maina, un autre Kényan, qui franchissait la ligne en 1'47"1. Mike Boit complètement dépassé terminait 5^e.

En revanche, le Kényan Henry Rono n'a pas déçu. Il a facilement enlevé le 3000 m steeple en 8'15"8, à dix secondes de son record du monde. Il a ainsi obtenu sa deuxième médaille d'or des Jeux, puisqu'il avait déjà gagné le 10 000 mètres cinq jours plus tôt. Henry Rono est parti seul après 500 mètres de course et il n'a jamais été inquiété. Les places d'honneur sont revenues à deux de ses compatriotes, James Munyala et son homonyme, le jeune Kiptotich Rono.

Amicalement: Leytron - Sion 0-7 (0-1)

Leytron : P.-M. Crittin ; B. Carrupt ; L. Bridy, P.-A. Carrupt, Cl. Favre ; B. Michaud, G. Crittin, D. Roduit ; Ch. Favre, Baudin, J.-P. Michaud. En seconde mi-temps, G. Roduit, J.-M. Buchard et le gardien remplaçant St. Michellod ont également évolué.

Sion (1^{er} mi-temps) : Pittier ; Coutaz ; Fussen, Balet, Karlen ; Isoz, Schneider, Garcia ; Pillet, Geiger, Valentini. (2^e mi-temps) : Donzé ; Coutaz ; Perrier, In-Albon, Karlen ; Isoz, Schneider, Garcia ; Sarrasin, Brigger, Luisier.

Buts : 25° Geiger ; 50°, 61° et 70° Brigger ; 64° Isoz ; 80° et 86° Garcia.
Notes : stade de Saint-Martin de Leytron. Arbitre : M. Philippoz de Sion. Corners : 7-11.

LA RÉSISTANCE A DES LIMITES...

Trois matches en quatre jours (Martigny - Leytron, Rarogne - Leytron et hier soir Leytron - Sion), c'était un peu beaucoup pour la formation de Pellaud. Toutefois en recevant le FC Sion pour un nouveau match amical, le FC Leytron a

rempli honorablement son contrat une mi-temps durant.

Pendant que le physique répondait aux bonnes intentions, les représentants de la 1^{re} ligue offrirent une belle résistance aux joueurs de LNA. Certes l'entraîneur Szabo en lançant dans la « bagarre » en un premier temps sa « cavalerie légère » (Pittier, Pillet, Geiger, Valenti-

ni) facilita l'entrée en matière de son adversaire.

Durant cette période initiale, Leytron s'exprima tout aussi bien que les Sédunois. Après dix minutes de jeu, un essai de la tête de D. Roduit, puis à la 16', J.-P. Michaud se présenta seul devant Pittier sans parvenir à ouvrir le score. Les occasions sédunoises s'élevèrent également au nombre de deux durant les 45 minutes initiales : à la 15', Valentini échouait sur le gardien Crittin, alors que Geiger exploitait habilement l'occasion de la 25' (0-1).

PUIS VINRENT LES... ZORRO !

Un but en 45 minutes face à une bonne formation de 1^{re} ligue ne pouvait pas satisfaire l'entraîneur Szabo. Une situa-

TENNIS

Grau battu à Crans-Montana...

C'est sous un soleil éclatant qu'a débuté le tournoi international de Crans-Montana dont les têtes de série ont été fixées en fonction du classement intermédiaire du «Donnay Swiss Circuit» après les tournois de Lugano, Vevey et Genève. Les numéros 1 et 2 ont été attribués aux finalistes de Genève, l'Uruguayen José-Luis Damiani (N° 1 dans son pays) et le Brésilien Givaldo Barbosa (N° 7). On trouve ensuite : 3. Hanspeter Kandler (Aut) ; 4. Zarko Buric (You) ; 5. Markus Guenthardt (S) ; 6. Bernard Balleret (Fr) ; 7. Rohun Bever (GB) ; 8. Nikola Kelaidis (Grèce).

Du côté féminin, on relève parmi les inscrites les noms des Suissesses Petra Delhees (finaliste à Gstaad), Monica Simmen (gagnante en 1977 à Crans-Montana), Christiane Jolissaint (demi-finaliste à Genève) et Annina von Planta, des sœurs argentines Villaverde, des Américaines Nancy Weigel et Kerry Young et de la Tchécoslavaque Yvona Brzakoba.

Une surprise a déjà été enregistrée, puisque le-Montreusien Franky Grau, qui ne prise guère le tennis en altitude, est l'un des grands battus du premier tour avec le Français Balleret (tête de série N° 6).

Simple messieurs, premier tour : José-Luis Damiani (Ur) bat Ferenc Csepai (Hon) 6-2, 6-1 ; Lawrence (EU) bat Mario Laborde (Ur) 6-0, 6-1 ; Pedro Rebolledo (Chi) bat James Nissley (EU) 4-6, 6-4, 6-1 ; O'Neill (EU) bat Jean-Pierre Duc (S) 6-7, 6-4, 6-4 ; Nikola Kelaidis (Gr) bat Luis Lamon (Arg) 7-6, 6-2 ; Joe Krakora (EU) bat Frankie Grau (S) 7-6, 4-6, 6-4 ; Michel Burgener (S) bat José-Miguel Ayala (Chi) 6-2, 6-4 ; Markus Guenthardt (S) bat Dale Pedersen (Su) 6-3, 6-1 ; Beren (GB) bat Crowne (USA) 6-1, 7-6 ; Givaldo Barbosa (Bré) bat Gary Albertine (EU) 6-0, 6-3 ; Hans Peter Kandler (Aut) bat Michael Kushma (EU) 6-3, 6-3 ; Renato Schmitz (S) bat Marc Renoult (Fr) 7-6, 6-1 ; Bradley Guan (Aus) bat Bernard Balleret (Fr) 6-1, 6-4.

... et Guenthardt à Louisville

Le champion suisse Heinz Guenthardt n'a pas réussi à passer le cap du premier tour du tournoi international de Louisville, doté de 175 000 dollars. Il a été éliminé en trois sets (6-3, 4-6, 3-6) par un autre jeune, le Chilien Hans Gildemeister (22 ans), actuellement 31^e au classement ATP et tête de

série N° 12 du tournoi. Gildemeister, après des succès à Duesseldorf en coupe des nations et à Hambourg, s'était signalé cette saison à Roland-Garros en ne s'inclinant qu'en cinq sets, en quart de finale, devant Guillermo Vilas.

La coupe de Galea

Demi-finales, première journée : Tchécoslavaque - Suède 1-1 ; Ivan Lendl (Tch) bat Goran Bergstrand (Su) 6-2, 6-1 ; Jann Kallqvist (Su) bat Dusan Kulhadj (Tch) 3-6, 6-4, 7-5.

France - Grande-Bretagne 2-0. Pascal Portes (Fr) bat Andrew Jarrett (GB) 4-6, 6-4, 6-2 ; Yannick Noah (Fr) bat Christopher Bradman (GB) 6-4, 6-0.

FOOTBALL

Coupe de la ligue Grasshopper qualifié

Grasshopper s'est qualifié pour les huitièmes de finale de la coupe de la ligue en battant Unterstrass Zurich par 8-1 (3-0) à CErlikon. Comme les trois autres participants au championnat international d'été (Zurich, Young Boys et Sion), les champions suisses sont dispensés du match retour.

UNTERSTRASS - GRASSHOPPER 1-8 (0-3)

Neudorf CErlikon. - 1300 spectateurs. - Buts : 14° Sulser 0-1 ; 16° Bauer 0-2 ; 45° Wehrli 0-3 ; 56° Traber 0-4 ; 60° Bouli 0-5 ; 61° Gusset 1-5 ; 63° Egli 1-6 ; 64° Wehrli 1-7 ; 83° Hey 1-8.

Unterstrass évolue en première ligue.

● FRANCE. - Championnat de première division (2^e journée) : Sochaux - Nice 2-1 ; Lyon - Reims 1-1 ; Valenciennes - Lille 4-2 ; Monaco - Nantes 2-1 ; Paris Saint-Germain - Metz 0-2 ; Marseille - Saint-Etienne 2-0 ; Laval - Strasbourg 2-2 ; Nancy - Nîmes 3-0 ; Angers - Bordeaux 0-0 ; Bastia - Paris FC 5-1. - Classement : 1. Valenciennes et Metz 4 points ; 3. Reims, Strasbourg et Sochaux 3.



BASKETBALL

Victoire soviétique en Italie

L'Union soviétique a remporté le tournoi international féminin de Cefalu en Italie. Les Etats-Unis se sont classés troisièmes en prenant le meilleur (111-87) sur une sélection italienne.

L'équipe d'URSS, qui effectue une tournée en Italie, s'était adjugé la semaine dernière, pour la troisième année consécutive, le tournoi international féminin de Palerme.

CYCLISME

La préparation de Saronni

Dans le cadre de la préparation pour les championnats du monde, l'Italien Giuseppe Saronni disputera quatre classiques italiennes : le 5 août, le Tour d'Ombrie. - Le 11 août, le Tour de Laterna (Toscane). - Le 17 août, le Tour de Romagne, et les 22, 23 et 24, la course des Trois-Vallées varésines.

Autant dire qu'après le 4 août, Saronni ne fera plus de critérium. Il prépare très sérieusement la course «arc-en-ciel» avec l'espoir que Paolini et Ricconi, ses deux équipiers de marque, fassent partie de la sélection italienne au Nurburgring.

Les courses à l'étranger

Alost (Be). - Première «revanche» du Tour de France: 1. Francesco Moser (It) 90 km en 2 h. 02' ; 2. René Dillen (Be) ; 3. Jos De Schoenmaecker (Be), même temps ; 4. Walter Planckaert (Be) à 25" ; 5. Rudy Pévenage (Be) ; 6. Rik Van Linden (Be) ; 7. Roger De Vlaeminck (Be), tous même temps.

NATATION

Suisses à Gênes

Une petite sélection suisse a participé au mémorial Morena, à Gênes, où elle a terminé au huitième rang. Elle comprenait cinq nageurs nés en 1965 (Annika Form, Carole Brook, Regula Spaeni, Yvan Cereghetti, Patrick Ferland) et trois de 1966 (Sabine Meyer, Katalin Konya, Marcel Krist). Trois performances sont à relever : 1'04"6 au 100 m libre et 4'42"8 au 400 m libre par Regula Spaeni, et 1'21"9 au 100 m brasse par Katalin Konya, qui a remporté l'épreuve.

BOXE

Ali accuse Spinks...

Mohamed Ali a déclenché la guerre psychologique en vue de son match-revanche contre Leon Spinks et affirme que ce dernier s'était dopé lorsqu'il l'avait battu le 15 février à Las Vegas.

Dans une interview accordée au «Washington Star», l'ex-champion du monde des poids lourds a prétendu que Spinks s'était drogué entre les rounds en buvant à une «petite bouteille noire». «J'ai visionné une certaine de fois les films du combat», a déclaré Ali. «Au quatorzième round, il était près du k.o. puis hop, un petit coup à la bouteille, et le voilà revenu en pleine forme fonçant sur moi plein d'allant.» Le dernier round du championnat enlevé par Spinks avait décidé de l'issue du combat.

Les conseillers d'Ali, présents lors de l'interview, ont semblé étonnés par les accusations de l'ex-champion. A Miami, son entraîneur Angelo Dundee, interrogé par téléphone, a été plus circospect. «Je ne sais ce qu'il y avait

dans la bouteille», a-t-il dit. «Peut-être un peu de miel et du cognac.»

«Le tout c'est de faire croire au boxeur que c'est un remontant. C'est un truc psychologique.» Ali a précisé qu'il ne pouvait plus faire recours, mais qu'il voulait alerter la commission de boxe de la Nouvelle-Orléans en vue de son match du 15 septembre. «S'il me bat, il faut que ce soit à la régulière.»

Mohamed Ali a encore critiqué Sam Salomon, l'entraîneur de Spinks et les autres conseillers du champion du monde. «Certains d'entre eux avait déjà travaillé avec Sonny Liston et Liston était un escroc.» M. Salomon a refusé de commenter les allégations d'Ali.

Ken Norton avait également accusé Larry Holmes de s'être dopé dans le récent championnat du monde du WBC, la bouteille d'eau d'Holmes, vainqueur du combat, avait été confisquée, mais son contenu s'était révélé inoffensif après analyse.

Cane déchu de son titre

La Fédération italienne de boxe a déchu Dante Cane (38 ans) de son titre national des poids lourds sans s'opposer pour autant au déroulement du championnat d'Europe entre l'Italien et l'Espagnol Alfredo Evangelista (23 ans).

La presse italienne rapporte que Cane a été déchu parce qu'il n'a pu défendre pour des raisons de santé (il souffrirait de la goutte) son titre national dans les délais prévus. Elle s'interroge aussi, quatre jours après le décès d'Angelo Jacopucci, sur l'opportunité d'un tel championnat d'Europe, compte tenu notamment de la différence d'âge entre les deux boxeurs.

De son côté, le promoteur romain Rodolfo Sabbatini, accusé par l'épouse de Jacopucci d'avoir offert une bourse de dix millions de lires (60000 francs) à son mari pour affronter Minter, rejette la responsabilité du décès du boxeur italien sur l'Union européenne de boxe (EBU), précisant que le «choix des challengers européens dépend de cet organisme et non des managers».

D'autres nouvelles des rings

Le WBC et la WBA organisent ensemble...

Pour la première fois dans les annales de la boxe mondiale, un championnat du monde chapeauté par le WBC aura lieu en même temps qu'un autre championnat du monde placé sous l'autorité de la WBA.

A l'issue d'une réunion mouvementée, le WBC a en effet donné son accord, à Mexico, pour que le match, titre des plumes en jeu, Dany Lopez (EU) contre Juan Malvarez (Arg) ait lieu en même temps que le combat Leon Spinks-Mohamed Ali. Le fait est sans précédent et le WBC attendra son congrès, en décembre, à Reno (Venada), pour dire s'il pourra avoir des suites.

L'autopsie de Jacopucci

Les médecins qui ont pratiqué l'autopsie du corps d'Angelo Jacopucci, décédé à la suite de son combat contre le Britannique Alan Minter, ont constaté plusieurs œdèmes dans la partie droite du cerveau du boxeur. Quelques-unes des lésions, ont-ils précisé, ont pu être provoquées par les interventions chirurgicales.

Avant de faire connaître leurs conclusions, les médecins ont demandé à examiner toute la documentation médicale concernant Angelo Jacopucci, notamment les fiches cliniques remplies par les différents

médecins qui ont examiné le boxeur après son match contre Minter.

Des certificats médicaux

Le conseil mondial de la boxe (WBC) ne permettra plus aucun combat pour un titre de champion du monde si des certificats médicaux en bonne et due forme ne sont pas présentés en même temps que le contrat, a-t-il fait savoir à Mexico.

D'autre part, le WBC a lancé un appel à toutes les fédérations aux promoteurs et aux managers afin que soient respectées les strictes mesures de sécurité concernant la santé des boxeurs. A ce sujet, on a appris que, sur 273 boxeurs classés, cinq seulement avaient respecté l'accord du Congrès de Madrid en se soumettant à des examens médicaux tous les six mois.

Le WBC a ajouté que lors de son prochain congrès annuel aurait lieu la seconde réunion médicale mondiale, laquelle devrait permettre de connaître les conclusions des recherches menées à propos des accidents survenus en boxe.

FOOTBALL

Pour une inauguration MONTHHEY - CAROUGE

Le FC Monthey, qui vient de reprendre sérieusement l'activité en vue du premier match de championnat fixé au 27 août, se prépare à célébrer l'inauguration des éclairages et de la nouvelle buvette du stade. Pour marquer l'événement, les Montheyens vont mettre sur pied des manifestations étalées sur ces trois prochaines soirées de jeudi, vendredi et samedi. L'occasion y sera donnée de voir à l'œuvre pratiquement tous les membres du club puisque, outre l'équipe fanion, la deuxième équipe, les vétérans et la grande partie des formations de jeunes disputeront des rencontres d'entraînement.

De tout ce lot, deux matches retiennent particulièrement l'attention, ceux qui mettront aux prises l'équipe locale à Carouge (jeudi) qui vient de quitter la LNA et à Leytron (samedi). Autant dire qu'il s'agit-là de tests intéressants pour les hommes du nouvel entraîneur

La Tunisie et le Mali suspendus pour un an

La Confédération africaine de football a décidé de ramener à un an la suspension de deux ans qui avait été infligée à la Tunisie et au Mali à la suite d'incidents dans lesquels les équipes de ces deux pays avaient été impliquées dans un passé récent. Ainsi, les équipes de clubs de ces deux pays pourront participer dès l'année prochaine aux diverses compétitions organisées sous le contrôle de la Confédération africaine, notamment la coupe des clubs.

La chronique automobile de J.-M. Wyder Examen réussi pour Philippe Carron

Le week-end passé, certains «rallymen» helvétiques se sont (ou s'approprièrent à se...) régalés en participant à deux épreuves internationales à l'étranger. Deux réunions parfaitement organisées, d'un niveau technique exceptionnel et d'une audience singulière (plus de 300 voitures à chacune d'elles...)

En Italie, au départ du rallye Valli Piacentine, il n'y avait pas moins de dix-sept Lancia-Stratos, vingt et une Porsche Carrera et dix Fiat-Abarth, dont celles de Philippe Carron et d'Eric Chapuis, deux des «gros bras» des rallyes suisses.

Pour le Valaisan, leader au classement intermédiaire du championnat national, il s'agissait de sa première «sortie» en public au volant de ce bolide de 220 chevaux qu'il utilisera encore cet automne lors du sprint final de la spécialité. Disons-le d'emblée: l'examen... d'entrée de Philippe s'avéra très concluant puisque après une chevauchée éprouvante (équivalente à environ 150 minutes de course pure, donc de concentration extrême, dans la nuit) durant laquelle il se préoccupa avant toute chose de ramener intact son nouveau véhicule à l'arrivée, Carron, «navigué» par Pierre Schaer, se classa à une excellente douzième place au «général». Seule alerte digne de ce nom, un support du pont arrière brisé qui nécessite, en temps normal une immobilisation de quarante-huit heures, mais qui, dans le cas précis, ne prit qu'une douzaine de minutes aux mécanos de l'assistance de l'usine Fiat appelés à la rescousse...

Le résultat de Carron-Schaer (le meilleur des Suisses engagés là-bas) a de quoi les rendre confiants pour la suite des opérations, à commencer par la manche prévue dans le canton d'Uri le 9 septembre, suivie par celle du vin, trois semaines plus tard.

Un des trois seuls équipages helvétiques qui réussit à rallier Piacenza dans les délais était celui formé des Valaisans Este-Défaye. Malade à mourir dès les premiers kilomètres, Défaye ne se montra d'aucune aide pour son pilote qui dut conduire sa Fiat-Arbrath 124 à vue pendant le restant de l'épreuve et lui faire franchir la ligne en 50^e position (sur 108 arrivants) du «scratch».

Spaccio (pont arrière), Corthay (mo-

teur), Chapuis (moteur) - les trois déjà dans la première «spéciale» du rallye - puis Krattiger (sortie de route), Balmer (freins défaillants) durent également renoncer tandis que le duo tessinois Caversazio-Corti (Porsche 3 litres) se hissaient à une belle 14^e place.

Demierre: le Monte-Carlo en vue...

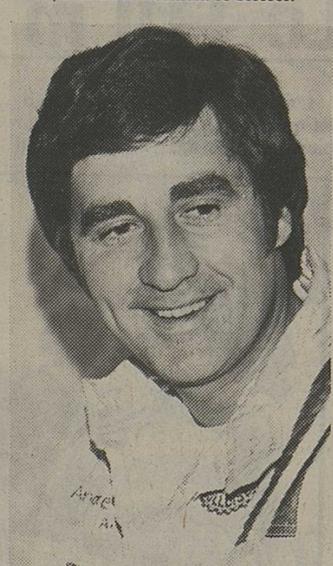
Six cent kilomètres de «spéciales» (soit dix fois plus qu'un rallye suisse...) étaient proposés comme menu du week-end aux concurrents s'étant inscrits au Hundsruok-Rallye (Allemagne). Parmi eux, les Valaisans Demierre-Piller, contraints au retrait alors qu'ils naviguaient aux alentours du 60^e rang. Ils avaient perdu un amortisseur, nos deux gailards. Et après une réparation de fortune, ils allaient être victime d'une légère «touchette» qui mettait fin à leurs espoirs.

Chaque fois qu'il revient au pays après avoir prit part à un rallye de cette envergure, victoire de Walter Rohrl, Demierre ne parle que de recommencer au plus vite. C'est ainsi que l'Octodurien envisage maintenant déjà sa participation, avec son Opel Kadett GTE, au célèbre rallye hivernal de Monte-Carlo de janvier prochain...

Savary brillant à Spa

C'est une performance tout à fait remarquable qu'a réalisée le week-end dernier André Savary à l'occasion des 24 Heures de Francorchamps, disputées pour la dernière fois sur le tracé actuel du circuit de Spa. En Belgique, le Vaudois de Cheseaux prit en effet la dixième place du classement général mal-

gré un arrêt prolongé au stand pour réparer la boîte à vitesses de la Toyota 2 litres d'usine qu'il partageait avec un Hollandais et un Belge. D'autres Suisses étaient présents au départ de cette épreuve, considérée à juste titre comme la plus importante du globe pour les véhicules dits de production. Mais leur prestation n'eut pas l'éclat de celle de Savary: Jenny-Wipf-Schmid (Opel Kadett) et Durig-Egenter (BMW) pulvérisèrent leur monture lors de sorties de route, sans heureusement se blesser.



Savary: une performance tout à fait remarquable...

Nouveau bolide pour Fittipaldi

Le maquettiste australien Ralph Bellamy a indiqué à Buenos Aires qu'il espérait devenir champion du monde avec le modèle qu'il est en train de mettre au point pour l'équipe brésilienne Fitti-Copersucar.

Le nouveau bolide d'Emerson Fittipaldi devrait être lancé au cours du championnat 1979 de formule 1. Ses lignes ne sont pas définitivement arrêtées, car on attend les conclusions de la FIA quant au «ventilateur» utilisé par une Brabham récemment.

Décisions de la commission sportive nationale

Au cours d'une réunion tenue à Berne sous la présidence de M. Pierre de Toledo, la commission sportive nationale (CNS) de l'Automobile-Club de Suisse a pris diverses décisions:

Rallye Monte-Carlo: la CNS a approuvé une proposition pour l'organisation d'un départ officiel de l'un des itinéraires du rallye 1979 en Suisse romande.

Réglementation des licences: considérant les expériences et dans le but d'alléger le règlement pour l'octroi des licences, la CNS a décidé de simplifier dans une large mesure les conditions actuelles. C'est ainsi que l'on n'exigera plus un second cours de pilotage pour le passage au degré «international». Par ailleurs, la licence élite (A), destinée à récompenser les pilotes suisses particulièrement actifs et méritants, a été supprimée.

Championnat suisse des rallyes 1978: le rallye national de Thoune (14 et 15 octobre) a été définitivement annulé pour des

questions d'organisation. Les organisateurs du rallye Treize Etoiles, qui n'avaient pu avoir lieu le 21 mai dernier, vont tenter de mettre sur pied leur épreuve aux dates prévues pour le rallye de Thoune. Le calendrier des épreuves qui restent à disputer se présente ainsi:

- 9-10 septembre: rallye d'Uri. - 29 septembre-1^{er} octobre: rallye du Vin. - 14-15 octobre: rallye Treize Etoiles (?). - 3-5 novembre: rallye de Court. - 11-12 novembre: rallye 333 Minuti.
- Championnat suisse des voitures de course 1979: la CNS a constaté le grand succès rencontré par la nouvelle forme du championnat des voitures de course, réservé pour la première fois cette année essentiellement aux formules trois. La réglementation sera maintenue pour 1979 avec pour seule modification l'abandon des formules super VW et Renault Europe.

CYCLISME

Victoire de Joseph Bruyère



Le Belge Joseph Bruyère a remporté le critérium de Renaix en s'échappant en vue de la ligne d'arrivée pour s'imposer avec 10^e d'avance. Le classement: 1. Joseph Bruyère (Be), les 98 km en 2 h. 32'; 2. André Diericks (Be) à 10"; 3. Marc Demeyer (Be); 4. Lucien Van Impe (Be); 5. Wilfried Wesemael (Be); 6. Albert Van Vlierbergh (Be), tous même temps.

LUTTE

Lutte suisse à Vercorin

C'est une grande et belle fête que s'approprie à vivre le Club des lutteurs de Sierre le dimanche 6 août. En cette occasion, les vaillants Sierrois mettront sur pied une fête d'été de lutte suisse qui aura pour cadre les abords du minigolf de la station de Vercorin. Voici, brièvement tracé, le programme de cette journée:

- 7.30 Appel des jurys
- 8.00 Appel des garçons lutteurs
- 8.30 Début des luttes
- 11.30 Dîner
- 12.30 Appel des lutteurs seniors et jurys
- 13.00 Cortège
- 13.45 Début des luttes
- 15.00 Finale des garçons lutteurs
- 16.30 Finale des lutteurs seniors
- 18.00 Résultats

GOLF

Le classement du circuit américain

Jack Nicklaus, vainqueur dimanche de l'open de Philadelphie, sa troisième victoire de l'année sur le circuit américain, s'est hissé de la quatrième à la deuxième place au classement de la P.G.A. et est en passe de prendre le commandement que détient Andy Bean.

Ce dernier a également remporté cette année trois tournois aux Etats-Unis tout comme Tom Watson et Gary Player. L'open britannique gagné par Nicklaus n'est pas retenu dans le classement américain qui s'exprime en dollars et s'établit comme suit: 1. Andy Bean (EU) 245668 dollars; 2. Jack Nicklaus (EU) 243622; 3. Tom Watson (EU) 222279.

Sport-Toto

Programme des matches pour le concours au résultat N° 30 des 29-30 juillet 1978:

	Tendances
1. Zurich - Mac. Tel Aviv-IL	1 X 2
2. B 1903 Cop./DK - Grass.	3 3 4
3. Bryne Idrettslag/N - Sion	6 2 2
4. Tatra Presov/CS - Young B.	6 2 2
5. Aarau - Wettingen	4 4 2
6. Chaux-de-Fonds - Vevey-Sp.	5 3 2
7. Chênois - Bienne	5 3 2
8. Chiasso - Kriens	7 2 1
9. Etoile Carouge - Servette	2 2 6
10. Granges - Bâle	2 2 6
11. Lucerne - Bellinzona	4 3 3
12. Saint-Gall - Lugano	4 3 3

Toto-X

Les autres rencontres comptant pour le concours du Toto-X sont les suivantes:

13. NE Xamax - Berne	5 3 2
14. Winterthur - Frauenfeld	5 3 2
15. Lausanne-Sp. - Fribourg	7 2 1
16. Duisbourg - Bohemians Prag	4 3 3
17. Rapid Wien - IK Nork.	2 4 4
18. Slavia Prag - Odense	8 1 1
19. SW Inns. - Kalserslautern	4 4 2
20. Kalmar FF - Vejle KB	4 4 2
21. Hertha Berlin - Slavia Sofia	4 3 3
22. First Vienna Malmö	2 3 5
23. Sturm Graz - Lok. Kosice	3 3 4
24. Esbjerg - Wiener	5 3 2
25. Sloboda Tuzia - Nathanya	4 3 3
26. Lilleström - Eflsboeg	3 4 3
27. Start - Grazer	2 3 5
28. Vojvodina - Blagoevgrad	1 4 5
29. Fortuna Köln - Leverkusen	5 3 2
30. Ürdingen - Wuppertaler	4 4 2
31. Tennis Bor. Berlin - Essen	4 3 3
32. Wacker Berlin - Osnabrück	3 4 3
33. Kickers Stuttgart - Offenbach	4 3 3
34. München - Bayreuth	5 3 2
35. Frankfurt - Augsburg	5 3 2
36. Karlsruher - Freiburger	4 3 3

Le FC Chiasso à l'amende

La commission pénale de la ligue nationale inflige une amende de 1000 francs au FC Chiasso pour les incidents survenus lors du match Chiasso-Lugano du 17 mai de cette année. Des spectateurs avaient pénétré sur le terrain au cours de la rencontre et l'arbitre M. Baumann (Schaffhouse) avait été agressé au coup de sifflet final.

La commission recommande au FC Chiasso d'ériger un grillage autour du terrain, d'autant plus que davantage de spectateurs borderont le «Campo Sportivo» avec l'ascension en ligue nationale A.

TUNNEL DE BASE DE LA FURKA

Pour dissiper tout malentendu, M. Bonvin répond à M. Falconnier

Dans notre édition du 28 juin dernier, nous publions, sur sa demande, la mise au point suivante de l'ancien professeur de géologie à l'université de Lausanne, Alfred Falconnier, qui protestait contre le fait que l'ancien chef du Département de l'énergie, des transports et des communications, M. Roger Bonvin, ait cité, à propos du tunnel de base de la Furka, son nom et ses travaux. Voici pour mémoire le texte de la prise de position de M. Alfred Falconnier :

M. Roger Bonvin ne cesse de répéter à la radio, à la presse (Illustré du 7 juin 1978), à la télévision (interview du 20 juin 1978) que les études relatives à cet important ouvrage ont été confiées à de grands spécialistes. Parmi les quatre personnalités mentionnées et dont deux sont déjà décédées, M. Roger Bonvin cite à plusieurs reprises le nom de M. Alfred Falconnier, ancien expert de renommée mondiale, ancien professeur associé à l'Ecole polytechnique de l'université de Lausanne, actuellement retraité à Nyon, sa ville natale, depuis dix ans. Cette allégation est absolument fautive et dénuée de tout fondement. En effet, M. Alfred Falconnier n'a

JAMAIS été consulté par le promoteur du tunnel de la Furka, ni par le maître de l'ouvrage, ni par la direction des travaux, ni par les bureaux d'études, ni enfin par les entreprises chargées de l'exécution du tunnel.

En conséquence, l'allégation de M. Roger Bonvin, publiée et diffusée à tous les vents, est complètement erronée.

Elle ne saurait diminuer la seule et entière responsabilité de ceux qui ont projeté et exécuté le tunnel de la Furka. Dans tous les cas, cette allégation ne saurait servir d'alibi et surtout pas de faux alibi, ce qui est inadmissible.

Le professeur Falconnier a remis un rapport de haute valeur à Berne le 1^{er} septembre 1964

Destiné d'abord à «Gothard-Ouest», il a servi pour le tunnel de la Furka

Jugeant que cette déclaration de M. Falconnier était «de nature à provoquer de désagréables confusions» et qu'elle se basait sur «un manque total d'information», M. Roger Bonvin s'est vu obligé d'apporter ici la «clarification nécessaire» que nous publions ci-dessous :

«Le 12 août 1964, le Département fédéral des transports, communications et énergie confia officiellement à M. le professeur Falconnier l'étude géologique d'une région comprenant: le val Bedretto, Oberwald, Realp. Cela

en relation avec un projet de tunnel de base du chemin de fer du Gothard, dénommé «Gothard-Ouest».

Le 1^{er} septembre 1964, M. le professeur, après avoir parcouru toute cette région en détail avec l'auteur du projet,

signa et fit parvenir au Département fédéral un rapport de 18 pages avec un plan portant le numéro 1011 a. La note d'honoraires qui accompagnait cet envoi fut payée par l'Office fédéral des transports.

Ces documents sont donc bien la propriété de la Confédération et le gouvernement peut les utiliser à son gré et citer aussi le nom de leur auteur.

Cet «avis géologique» de M. le professeur Falconnier est remarquable par ses qualités géologiques et géotechniques et par les conseils pratiques qu'il contient pour les constructeurs. Le Département fédéral l'utilisa donc pour choisir le tracé du tunnel de base de la Furka actuellement en construction. Ce tunnel traverse les mêmes masses rocheuses étudiées et définies par M. le professeur Falconnier dans son rapport du 1^{er} septembre 1964. Il est situé en altitude au-dessus du Gothard-Ouest. Mais il porte un autre nom. Il s'appelle Furka.

La haute valeur du travail de M. le professeur est démontrée par la découverte des roches traversées par le tunnel. On y constate une correspondance exceptionnelle entre les prévisions de M. le professeur Alfred Falconnier et la réalité mise à jour. Citer donc ce travail et son auteur, c'est faire honneur à ce dernier. Il ne s'agit donc pas du tout d'un alibi quelconque. M. Bonvin est heureux, grâce à cette publication de M. le professeur Falconnier, de pouvoir lui exprimer publiquement sa gratitude et son admiration pour ce travail de 1964.»

Retard excessif à l'Office des poursuites de Sierre

Le préposé s'explique «Surcroît de travail et attitude injuste de la Haute Cour»

Le Tribunal cantonal valaisan vient de rendre un jugement par lequel il confirme une décision prise par le juge instructeur II du district de Sierre, le 13 septembre 1977. Dans le texte de la décision, on apprend que «l'autorité supérieure de surveillance estime de son devoir de rappeler à l'ordre le préposé de l'office de Sierre... pour retard excessif». Nous avons demandé à l'intéressé lui-même ce dont il en retournait, et voici ce que nous déclare M. Adelphe Salamin, préposé à l'office des poursuites et faillites de Sierre :

«Le 26 juin 1976, le juge de Sierre prononçait la faillite d'une société sieroise. La première assemblée des créanciers, valablement constituée, confia l'administration de la masse à l'office des faillites de Sierre, sans commission de surveillance.

»A l'unanimité, cette assemblée écarta la proposition d'un créancier qui désirait une administration spéciale. Elle estimait qu'une administration spéciale ne faisait qu'alourdir le dossier, provoquait des frais inutiles et des retards. En cours de liquidation, ce créancier déposa plainte contre l'office des faillites pour retard dans le dépôt de l'état de collocation, pour la vente d'un bus VW dans des conditions qu'il estimait défavorables et pour n'avoir pas pu consulter cet état de collocation.»

— Quelles mesures ont été prises à la suite de ces plaintes ?

— Les autorités inférieures et supérieures de surveillance ont totalement écarté ces plaintes, mais on estimait que l'état de collocation avait été déposé avec un peu trop de retard.

— Pour quelles raisons ce retard ?

— L'office de Sierre est de loin un des plus importants du canton. Il traite

actuellement des affaires d'une très grande importance qui ont des incidences à travers toute la Suisse et même à l'étranger. En quelques années, le chiffre d'affaires de l'office des faillites et poursuites a passé de 3,5 millions à près de 15 millions, tout ceci sans augmentation de personnel. De ce fait, l'office de Sierre, surchargé de travail, est probablement le seul à pouvoir réaliser des bénéfices.

— Quels sont actuellement les retards constatés dans vos dossiers ?

— Le plus ancien dossier date de 1975 et ne peut, pour l'instant, être liquidé, du fait qu'un procès est en cours. Il ne reste qu'un dossier daté de 1976 en suspens, six de 1977, plusieurs de 1978 ayant déjà été clôturés.

— Que va-t-il se passer maintenant ?

— Evidemment, nous continuerons à travailler d'arrache-pied.

— Que pensez-vous du jugement rendu par le Tribunal cantonal ?

— Il nous paraît quand même injuste que le Tribunal cantonal, tout en nous donnant raison, émette des considérations personnelles qui n'ont rien à voir avec le fond de l'affaire et qui devraient faire l'objet d'une inspection préalable des bureaux pour se rendre compte de la réalité des faits.

★
Le créancier mécontent a donc vu son recours rejeté par le Tribunal cantonal «dans la mesure où il n'était pas devenu sans objet». La décision similaire prise par le juge de Sierre est ainsi confirmée. Les frais de chancellerie se montant à 25 francs furent mis à la charge du préposé de l'office sierois.

MARCHÉ DES CAPITAUX

La trêve de l'été

Saison des vacances, l'été n'enregistre traditionnellement que des variations peu importantes sur le marché des capitaux.

Les émissions sont suspendues, tout au moins en Suisse jusqu'à environ mi-août, et c'est le moment de penser à autre chose, de prendre les distances de ses occupations habituelles et de laisser ses soucis courants en veilleuse.

Il peut certes se passer certains événements. On se souvient par exemple qu'en 1969 le général De Gaulle avait, le 12 août, annoncé la dévaluation du franc français, qui était devenue inévitable à la suite des événements de mai de l'année précédente mais qu'il avait différée jusqu'à cette date.

Il s'est bien tenu, cette année en juillet, une conférence au sommet à Bonn consacrée à la situation économique et monétaire, mais les résolutions qui y ont été prises ne pourront pas influencer le marché avant plusieurs mois, et encore.

Ce qui fait que les tendances qui prévalaient en juin demeurent actuellement valables et qu'elles le resteront probablement jusqu'au début de septembre ou tout au moins jusqu'à mi-août.

Il convient donc de revenir en arrière d'un mois pour voir ce qui s'est passé alors.

La SBS a analysé comme suit l'évolution du marché boursier au cours de ce mois en ce qui concerne le marché suisse.

Actions

(SBS) Bien qu'on ait estimé à plusieurs reprises que l'agitation dans le secteur monétaire avait été surmontée - du moins pour l'avenir immédiat - la franc suisse a de nouveau été entraîné dans un mouvement ascendant sous l'influence de la hausse du yen et il s'est raffermi vis-à-vis des principales monnaies. Le marché des actions par contre a ignoré cette évolution et s'est signalé par une légère amélioration des cours entre le début et le milieu du mois de juin. Il est entré par la suite dans une période de stagnation; d'une séance à l'autre, seuls des décalages presque imperceptibles se sont produits. Cette inertie peut être attribuée manifestement à l'approche de la période des vacances, pendant laquelle les transactions boursières se déroulent habituellement dans une atmosphère plus calme. Par conséquent, la tendance générale peut être considérée comme bien disposée, les acheteurs faisant preuve de retenue, tout en ne manifestant pas de propension marquée à la vente. Dans un proche avenir, il ne faut pas s'attendre à des changements notables dans le scénario macro-économique. D'une part, différents spécialistes prévoient pour l'année en cours une activité économique modérée, l'assainissement des structures se poursuivant dans certains secteurs. D'autre part, les perspectives sur le marché des capitaux apparaissent sous un jour incertain, après que ce marché avait fait preuve de bonnes dispositions au courant du mois sous revue en attendant la période de relâche pour les émissions.

Les événements que nous venons de décrire se reflètent dans l'évolution de l'indice. Alors que l'on avait enregistré 302,0 points fin mai, une hausse plus ou moins continue jusqu'à 312,6 points a pu être constatée par la suite. Ensuite, l'indice s'est stabilisé à ce niveau et a clôturé à 311,1 points, ce qui correspond à un gain de 3%.

Obligations

(SBS) En juin, le climat boursier s'est amélioré et l'activité sur le marché secondaire a légèrement gagné en intensité. Il est significatif à cet égard que le rendement moyen brut des obligations suisses, calculé par la Société de Banque Suisse, est passé de 4,06% à fin mai à 3,97% à fin juin. La bonne tenue des cours des obligations cantonales assorties d'une durée de huit ans n'est pas étrangère à cette évolution. En outre, l'habituelle détente estivale a produit ses premiers effets sur le marché. Dans ces conditions, il n'est pas impossible qu'au cours de ces prochaines semaines, les conditions d'émission soient modifiées en faveur des emprunteurs, du moins en ce qui concerne la durée. Toutefois, ces adaptations devraient être effectuées progressivement du fait que la date de libération des nouveaux emprunts prévus dans le cadre du calendrier d'émission du troisième trimestre ne coïncide pas toujours avec celle du remboursement. Ainsi, les banques d'émission devraient faire preuve de diligence dans la fixation des conditions des prochains emprunts.

Les mesures d'interdiction de placement prises à l'encontre des fonds étrangers continuent d'entraver le marché des obligations étrangères libellées en francs. En regard à la faiblesse du dollar sur les marchés des devises, leur assouplissement n'est pas prévisible dans un proche avenir.

★
On constatera donc que le marché indigène ne varie depuis deux ans que dans les limites relativement étroites et qu'aucun mouvement de renversement de tendance ne s'est dessiné durant cette période. On ne voit pas pourquoi il en irait autrement à l'avenir.
Mais on ne sait jamais.

F. C.

WASHINGTON (ATS/Reuter).

— L'administration Carter a annulé la visite que devait effectuer à Moscou, du 31 juillet au 13 août, un de ses représentants, M. Lawrence Simons, collaborateur du ministre du logement.

Le porte-parole du Département d'Etat, M. Hodding Carter, a indiqué hier que cette mesure était liée à la détérioration des relations américano-soviétiques, due aux récents procès de dissidents soviétiques et de journalistes américains en URSS.

Ce mois-ci, deux missions officielles américaines à Moscou avaient déjà été annulées par les Etats-Unis.

Commune de Martigny - Mise au concours

L'administration communale de Martigny met au concours le poste de

secrétaire dame

auprès du service des contributions

Conditions: diplôme d'une école officielle de commerce ou formation jugée équivalente. Entrée en fonctions à convenir.

Les offres doivent être adressées, avec prétentions de salaire et curriculum vitae, au greffe municipal, à l'hôtel de ville, jusqu'au 10 août 1978 au plus tard.

L'administration 36-1102

A vendre expertisé

break Peugeot 504

F. Roh, Ardon
Tél. 027/86 11 93
36-2872

A vendre démontée

maisonnette

6x8 m, construction solide, bien isolée à utiliser comme chalet.

Fr. 8500.-
Tél. 026/8 11 62
*36-400710

Particulier vend

BMW 525

Modèle 1974, 90 000 km expertisée

Tél. 027/38 10 06
027/23 16 26
*36-301840

VÉHICULES AUTOMOBILES

<p>A vendre</p> <h3>VW 1302</h3> <p>Radio-cassettes 4 pneus d'hiver montés sur jantes, mod. 70, 65 000 km, expertisée. Fr. 2300.-</p> <p>Tél. 027/55 72 93 entre 12 et 13 heures *36-301844</p>	<p>A vendre</p> <h3>jeep Willys</h3> <p>12 ans, accidentée mais moteur 5000 km 6 cyl., carrossée et VAN à deux places également accidentée mais pratiquement neuf. Peut être remis en état facilement par bricoleur ou l'homme de métier</p> <p>A saisir le tout pour Fr. 4600.-</p>	<p>A vendre expertisée</p> <h3>Peugeot 504</h3> <p>Francis Roh 1917 Ardon Tél. 027/86 11 93 36-2872</p>
<p>A vendre</p> <h3>VW Golf 1500 diesel</h3> <p>Année 1977 20 000 km Etat de neuf</p> <p>Prix à discuter.</p> <p>Tél. 026/8 17 23 *36-400708</p>	<p>A vendre</p> <h3>Yamaha 250 TY</h3> <p>modèle 1976</p>	<p>A vendre</p> <h3>Peugeot 104</h3> <p>4 portes, 4000 km année 1978</p> <h3>Lancia Beta Coupé 1800</h3> <p>année 74, 80 000 km expertisée</p> <h3>Opel 1200 SR Coupé</h3> <p>année 78, 1600 km</p> <h3>Alfetta</h3> <p>2000 GTV valeur à neuf Fr. 22 000.- cédée à Fr. 17 500.-</p> <h3>Volkswagen Derby GLS</h3> <p>année 78, 5000 km</p> <p>Tél. 027/86 22 59 36-27453</p>
<p>A vendre</p> <h3>Volvo 144 S</h3> <p>1972 96 000 km</p> <p>Prix à discuter.</p> <p>Tél. 027/63 10 03 dès 18 heures *36-301847</p>	<p>A vendre</p> <h3>Honda 400</h3> <p>Supersport, 1976, 13 600 km très bon état</p> <p>Prix à discuter.</p> <p>Tél. 026/7 32 91 *36-27443</p>	

NE JETEZ PAS LES PAPIERS N'IMPORTE OÙ RESPECTEZ LA NATURE

MAGRO



**Fête d'été
les 28 et 29 juillet**

Une raclette
et un verre de vin
vous seront offerts
à cette occasion

Essence super litre **-.84**

SION/UVRIER

FOURRURES

Artisan transforme fourrures à la dernière mode. Réparations, nettoyages, conservation, etc. Travail soigné.

KATIA FOURRURES. Tél. 021/23 91 07 22-939

Casino de Montreux

Jeudi 10 août, à 21 heures
Unique gala en Suisse de

GILBERT BECAUD

Entrée Fr. 40.-
(consommation comprise)

Réservation et vente des billets
Casino de Montreux (021/62 44 71)
Office du tourisme de Montreux
(021/61 33 84)

Notre restaurant V.I.P. sera ouvert dès
18 h. 30 et après le spectacle.

Prêts discrets
de Fr. 1.000.- à Fr. 30.000.-

Votre prêt peut durer jusqu'à 60 mois, si vous le désirez. Donc remboursable en petits mensualités.

X La banque No 1 pour les prêts aux particuliers vous donne une garantie de discrétion.

Procrédit = discrétion totale

Une seule adresse:
Banque Procrédit
1701 Fribourg, Rue de la Banque 1
Tél. 037 - 811131

égaleme nt à : Genève, Lausanne, Neuchâtel, Bienne, La Chaux-de-Fonds

Je désire Fr. _____
Nom _____ Prénom _____
Rue _____ No. _____
NP/Lieu _____
990.000 prêts versés à ce jour

Congélateurs-bahuts

211 litres	Fr. 458.-
251 litres	Fr. 495.-
272 litres	Fr. 528.-
308 litres	Fr. 595.-

Service assuré

* * *

également

**Grand choix
d'armoires-congélateurs**

CUISINES Majo 1907 Saxon
Tél. 026/6 27 27/28

Grands magasins Placette

Pour la première fois en Suisse
SUPER GALAS (20 h. 30)

PLASTIC BERTRAND

Jeudi 27 juillet **SIERRE** (patinoire)
Vendredi 28 juillet **MONTREUX** (casino)

1re partie: **EXOD show Elvis Story**

Prix des places: Fr. 10.-, 20.-, 30.-, 40.-

Location: Grands magasins Placette: Genève, Nyon, Rolle, Morges, Lausanne, Vevey, Monthey, Sion, Sierre, Fribourg, Yverdon

Grands magasins Placette
Org. Nordmusic

Occasions

1 beau banc d'angle, noyer, 147 x 187 cm	275.-
1 magnifique armoire 3 portes, 210 cm haut., 182 cm larg., 60 cm prof., et 1 coiffeuse 157 cm larg., 60 cm haut. avec glace 160x60,	
2 tables de nuit, le tout	295.-
1 table 100 x 70 x 76 cm	15.-
Divers fauteuils en bon état, la pièce	15.-
1 machine à écrire portative Hermès Media, valise, révisée	135.-
1 machine à écrire de bureau, Hermès, avec tabulateur, révisée	115.-
1 faucheuse avec moteur 3 ch, état de neuf	295.-
1 machine à coudre électrique Elna Lotus, valise, état de neuf	295.-
1 très beau vélo pour garçon 6-10 ans, état de neuf	125.-
1 paire jumelles prismatiques Handy-Look 12 x 50	85.-
1 aspirateur balai Satrap, état de neuf	55.-
1 aspirateur luge Electrolux	55.-
10 chemises pour homme, col 37-38, le tout	20.-
3 vestons pour homme, taille 44-46, le tout	12.-

E. FLÜHMANN, MÜNSTERGASSE 57, BERNE
Tél. 031/22 29 11
Frais de transport: tarif CFF
Fermé le lundi 05-304701

PORSCHE OCCASIONS

Porsche 924 Sport Spéciale neuve, rouge
Porsche 924 Sport Spéciale neuve, jaune
Porsche Carrera 3.0, 1976, verte 14 000 km
Porsche Carrera 2.7, 1973 verte plus accessoires
Porsche 911 E, 1969, rouge 108 000 km

GARAGE OLYMPIC
A. ANTILLE
Agence officielle Porsche pour le Valais 3960 SIERRE
Tél. 027/55 33 33
Demander M. Paul Antille

avec garantie 100%

Yamaha RD 250 expertisée Fr. 1550.-
OSSA 250 Enduro Fr. 1300.-

Tél. 027/55 43 61 (travail) 36-4683

A vendre **autochargeuse pour tracteurs** 14 m3 pour montagne
Bonvin Frères Machines agricoles Route cantonale Conthey
Tél. 027/36 34 64 027/38 23 77 le soir 36-2860

Réparations machines à laver
Toutes marques Meilleurs délais et conditions.
Tél. 025/3 67 57 143.343.128

Les cigarettes deviennent toujours plus légères.

Gôut très doux

NOUVEAU



Fr. 1.60

Stella DOUCE

20 CIGARETTES MARYLAND EXTRA DOUCE

Stella

ED. LAURENS SA. GENÈVE

Stella, le bon goût du Maryland

1er août à Ravoire
Cortège de la poste au Feylet

Feux traditionnels
Chants, discours, musique champêtre

La Société de développement vous souhaite une bonne fête.

36-90363

Entrepreneur en menuiserie cherche

associé

Discrétion garantie.

Prendre contact sous ch. P 36-900487 à Publicitas, 1951 Sion.

Entreprise moderne de nettoyage

entrepr end tous travaux de nettoyage de bureaux, appartements, chalets, usines, hôtels, restaurants.
Nettoyage moquettes

Tél. 026/8 16 39 36-6854
de 12 à 15 h. et de 19 à 21 h.

Les plus belles listes de

CADEAUX de MARIAGE

avec photo couleur et ristourne

Constantin
fils sa. sion

Ventes spéciales
du 7 au 29 juillet

MEUBLES AU METRO

de TIERI

Sion, Pré-Fleuri 9, entrée nord du centre Métropole

Rabais de 20 à 35%
et sur tous les articles non soldés **10%**

Livraisons à la date de votre choix sans supplément

CENTRE POLYSPORTIF DE VERBIER

Une première phase concrète

VERBIER. - Contrairement à ce que d'aucuns pensent, le centre polysportif de Verbier n'est pas un... serpent de mer qui sommeille!

Bien au contraire; depuis l'hiver dernier, diverses solutions ont été envisagées, étudiées, comparées par les responsables d'une part, l'administration communale d'autre part. On a beaucoup parlé, au début de la saison d'hiver, d'un appel en plus-values qui toucherait, selon une clef de répartition à définir, la plupart des propriétaires de Verbier.

Cette solution, rébarbative de prime abord, semblait être une des rares possibilités légales mises à disposition des responsables pour leur permettre d'aller de l'avant dans la construction du centre.

Cette suggestion fut faite après avoir constaté que si, une fois de plus, l'appel fait à tous les corps constitués de l'endroit avait eu un

écho financier positif, il n'en était malheureusement pas de même en ce qui concerne les propriétaires de chalets et appartements et les privés.

En effet, l'action en souscription faite auprès de ces derniers ne parvint même pas à rapporter le montant nécessaire à la couverture des frais de propagande et de publicité...

Où en est-on aujourd'hui ?

Eh bien! le moins que l'on puisse écrire est qu'un nouveau et important travail en profondeur s'est effectué qui a vu notamment la désignation par l'administration communale d'une commission d'experts. Cette dernière fait appel à la collaboration des personnalités suivantes: Charles Meyer, président de l'Association valaisanne des entrepreneurs; Raymond Métral, architecte à Martigny, et Jean-Laurent Cheseaux, président de la

Fédération valaisanne des producteurs de fruits et légumes. Tous trois sont, depuis de nombreuses années, membres éminents de la liste d'experts désignés par le Conseil d'Etat.

Première séance

Hier, ces trois personnalités ont été invitées par le président de la commune de Bagnes, M. Willy Ferrez, en présence du président et du vice-président de la Société de développement de Verbier, MM. Raymond Fellay et Hermann Julier, ainsi que de quelques conseillers communaux, à se pencher pour la première fois sur l'établissement d'un tableau de participation équitable au financement privé de l'œuvre et ceci selon une forme qui semble «révolutionner le casino du Grand Conseil»... «Si le privé met un franc, la collectivité mettra également le sien». Reste

donc à faire la démonstration de la précieuse solidarité verbérienne, ce qui amènera la collectivité à faire la même démonstration sans délai! Est-ce dire que l'administration communale et les responsables ne renoncent à l'appel en plus-values? On ne peut pour l'instant l'affirmer. Il semble, toutefois, que suivant une politique datant de plus de dix ans déjà, l'administration communale tente de venir en aide à cette construction d'une manière quelque peu différente. En effet, la commune de Bagnes envisage d'acheter les terrains propriété de la société de développement et la société des aménagements sportifs et touristiques de Verbier, suivant en cela une politique qui a fait ses preuves, à savoir: terrains à l'administration communale, équipements par l'effort privé. Cette manière de faire pourrait décharger l'ASTV d'une lourde dette provenant essentiellement des charges sur terrains - on parle de quelque 250 000 francs par an.

A l'heure de la «Lex Furgler», on peut se poser la question:

- N'est-il pas heureux que la collectivité locale songe à devenir propriétaire de terrains assurant du même coup à la station une garantie d'installation d'équipements nécessaires à son fonctionnement ?

Tel fut donc l'objet de cette première séance de travail qui sera suivie de plusieurs autres rencontres et verra la commission d'experts établir le document attendu par nombre d'intéressés au développement de Verbier, à savoir le tableau de répartition des participations privées de financement d'une partie du centre polysportif. C'est là le point le plus important assurant le financement des équipements. Inutile de préciser que nous suivrons de très près l'évolution de ce dossier tout en constatant aujourd'hui déjà avec plaisir que le centre polysportif de Verbier est l'objet d'une étude approfondie et soutenue, de la part aussi bien de l'autorité communale que des responsables de l'association des aménagements touristiques et sportifs de Verbier.

SET

Plus belle qu'avant



LE CHÂBLE. - La place centrale d'un village est une carte de visite qui, souvent, témoigne du souci de l'autorité à conserver une entité historique: le centre même d'une agglomération plus importante.

Au Châble, capitale du val de Bagnes, on a su judicieusement conserver cet aspect ancien tout en lui donnant la fraîcheur et l'éclairage «moderne». Ainsi, cette magnifique et ancienne maison, datant du début des années 1700, qui vient aujourd'hui d'être restaurée avec beaucoup de goût, grâce à une étroite collaboration entre la fa-

mille aujourd'hui propriétaire, la commune de Bagnes et le Heimatschutz.

Une restauration qui honore le bon goût des Bagnards et qui donne au fond de la place centrale du village une note aussi gaie qu'ancienne, aussi lumineuse qu'historique. On constate combien le détail a été soigné: même l'enseigne de l'échope a été repeinte et écrite dans un style qui n'est plus celui d'aujourd'hui mais qui cadre parfaitement avec l'ensemble de la construction nouvellement aménagée. (Photo NF)

TÉLÉVERBIER - TÉLÉBRUSON

Fusion annoncée pour le 1^{er} septembre

LE CHÂBLE. - Hier, sur les hauts de Bruson se sont rencontrés les dirigeants de Téléverbier et de Télébruson. Comme nous l'avons déjà mentionné dans ces colonnes, ces deux sociétés sont sur le point de fusionner, ceci pour le plus grand bien d'un ensemble touristique bagnard.

La séance d'hier aura permis de régler quelques nouveaux points importants de la fusion, notamment une partie des questions financières. De source officielle, il semble que le rachat des installations de Télébruson sera effectué par un convertissement d'à peu

près 50% des valeurs en actions de Téléverbier.

Quels seront les effets touristiques et bénéfiques d'une telle fusion? De prime abord, on peut penser aujourd'hui déjà que l'on atteindra plus rapidement le sommet du Six-Blanc avec des installations capables de donner «un atout au soleil» au développement de la station naissante de Bruson.

On peut s'attendre aussi à réaliser plus rapidement la colonne vertébrale de l'axe Verbier-Bruson, à savoir la réalisation du siphon complet par la construction de la

liaison Le Châble-Mayens-de-Bruson.

Cette fusion revêt donc pour l'ensemble de l'économie touristique de la commune de Bagnes le plus grand intérêt. Il est réjouissant de constater que, de part et d'autre, on ait su faire les concessions nécessaires à une telle réunion. Il convient donc de remercier la commune de Bagnes pour avoir joué «les bons offices», comme d'ailleurs les dirigeants des deux sociétés qui ont su comprendre l'intérêt général indiscutable d'une réalisation qui devrait être effective au 1^{er} septembre prochain.

L'artisanat du bois dans le val d'Hérens

Henri Morand: des bahuts, des channiers, des berceaux, des chaises comme autrefois

EVOLÈNE. - L'artisanat du bois est pratiqué dans le val d'Hérens depuis fort longtemps. Quelques hommes, des paysans ou des bûcherons, des bergers surtout, occupaient leurs loisirs, les uns en hiver, les autres en été dans les alpages, à tailler des branches d'arole ou de mélèze, puis à les sculpter au couteau. Parfois, ils utilisaient des troncs et ébaouchaient des formes, des figures représentant très simplement, quelquefois naïvement, des spécimens de la faune régionale. Ainsi, le colonel Rong, qu'ont bien connu les aînés du haut val d'Hérens, a taillé, sculpté, des quantités de coqs en bois et d'oiseaux, de marmottes aussi. D'autres Evolénards fabriquaient des assiettes en bois, des gobelets, des cuillers à crème, des seillons, etc., pour les besoins de la famille seulement. L'artisanat est venu plus tard. Des ateliers se sont ouverts comme ont été créés ceux où le tissage était à l'honneur. Mais, dans la plupart des cas, ce travail ne nourrissait pas son homme, et les impôts étant trop élevés, il fallut fermer boutique.

Cependant, quelques artisans du bois et du tissage ont tenu le coup contre vents et marées.

Les tissages d'Evolène ont acquis une renommée justifiée. Ils sont donc très recherchés. De même les objets en bois qui trouvent un regain de faveur.

Des journées consacrées au val d'Hérens furent organisées lors de plusieurs comptoirs, expositions, dans quelques villes en Suisse romande et en Suisse allemande. Les communes d'Héremence, d'Evolène, d'autres également étaient à l'honneur, chaque fois admirées à travers les artisans et leur travail.

Parmi les hommes travaillant le bois, Henri Morand s'est toujours distingué avec ses bahuts, ses berceaux, ses chaises et ses masques sculptés.

Je l'ai rencontré maintes fois dans son petit atelier où j'ai admiré son talent, sa patience, son habileté, sa persévérance.

Menuisier d'abord, il est de ceux qui ont participé à la construction de nombreux chalets et cabanes, qui ont aménagés des carnotzets typiquement valaisans ici et ailleurs, même à l'étranger.

Depuis belle lurette Henri Morand confectionne des masques assez extraordinaires, des chaises bien chevillées, des tables à l'image

de celles que fabriquaient les anciens, des berceaux sur chevalet ou basculants, et, surtout des bahuts: des armoires ou des motifs très spécifiques du terroir sont sculptés par Pierre Georges. Des bahuts qui ont été acquis, en bonne partie, par des étrangers ou des Confédérés. Que de channiers aussi sont sortis des mains de cet artisan qui est également un alpiniste remarquable après avoir été l'un des meilleurs skieurs de compétition au temps où les Evolénards participaient aux concours régionaux en y allant et en revenant à skis.

Cet homme, tout en muscle et en nerf, est le plus serviable que je connaisse. Son dévouement ne connaît pas de limite. Il sera toujours le premier à participer à un sauvetage, à combattre le feu, à aider autrui en toute circonstance.

Bien qu'il ait atteint la septantaine, il se propose encore de gravir le Cervin. On le rencontre au sommet de l'Aiguille de la Tza, de la Dent-Blanche, du Pigne d'Arolla, du Mont-Blanc de Cheillon, ses montagnes préférées... ou à Evolène, casquette à la main, sourire aux lèvres.

f.-g.-g.

Photo NF



Scouts valaisans: une aubaine à ne pas manquer

Si vous avez entre 14 et 22 ans, si vous aimez la vie et l'aventure en plein air et surtout si vos parents sont d'accord, alors n'hésitez pas une seconde: vous êtes invités à un merveilleux camp d'été de voile sur la Baltique. Un cours de voile, maîtrise du plus petit au plus grand voilier, croisière finale jusqu'au Danemark, logement en bungalows avec sauna et piscine, pension à l'hôtel puis sur le navire-école. Une visite est aussi prévue dans les grandes villes de Brême et de Kiel. Combien ce rêve coûte-t-il?... 170 francs, c'est-à-dire le billet collectif Montreux-Brême. Tous les autres déplacements, repas et autres dépenses sont offerts! Non, ce n'est ni un attrape-nigaud publicitaire, ni une mauvaise farce.

Récemment élu à la tête de l'Association internationale «Scouts du monde», Pierre Grand, du Bouveret, invite douze jeunes scouts valaisans à ce camp. Une aubaine qu'il faut saisir sans tarder car les inscriptions ne vont pas manquer.

Le départ de Montreux se fera le 18 août 1978 à 7 h. 54. Arrivée à Brême à 19 h. 42. Le retour est prévu le 9 septembre. Un rassemblement aura lieu le 17 au soir pour le feu de camp et la nuit se passera sous tente.

Il faut rappeler que les douze premières inscriptions seront prises en considération, les autres retenues pour l'an prochain. A relever aussi qu'il n'est pas nécessaire d'avoir fait ou de faire partie d'un

quelconque mouvement scout. N'hésitez plus, inscrivez-vous

vite au 025/75 53 84 chez M. Grand dès 19 h. 15. Il vous expliquera...

Un polypore de 30 kilos

SARCLENTZ. - M. Anselme Fournier, âgé de 76 ans, habitant le colquet hameau de Sarclentz, a découvert lundi après-midi, au lieu dit Le Charpey, un polypore de 30 kg.

Garde du bisse, mycologue averti, il nous a déclaré:

«C'est en faisant une ronde de surveillance sur le bisse que j'ai aperçu cet immense polypore. Je

suis rentré au village pour chercher une hachette pour enlever ce champignon de la souche de l'arbre et une remorque pour le transporter jusqu'au hameau. Deux dames m'ont dit: «Ce n'est pas peine de les ramasser, ces polypores, ils ne sont pas comestibles.» Pour leur prouver le contraire, j'ai taillé avec mon couteau un morceau et je l'ai mangé sur place. Vous voyez je suis encore en vie.»



M. Anselme Fournier fier d'avoir découvert ce polypore de la classe des basidiomycètes. Photo NF

Chaque jour
avec un tirage contrôlé
de **38 122 ex.**
soit plus de 95 000 lecteurs
le **NE**
est distribuée à près de
70%
des ménages
du Valais romand

Une voiture sort de la route UNE BLESSÉE

EVIONNAZ. - Hier matin, vers 6 h. 45, M^{me} Olga Donnet-Monay, née en 1934, domiciliée à Troistorrens, circulait au volant de sa voiture de Saint-Maurice en direction de Martigny. Vers Evionnaz-Gare, elle effectua le dépassement d'un ca-

mion. Au cours de cette manœuvre, pour une raison indéterminée, son véhicule quitta la chaussée, et la passagère de M^{me} Donnet, M^{me} Suzanne Michaud, née en 1939, domiciliée à Troistorrens fut blessée et hospitalisée.

AVANT-PREMIERE FOURRURE

Plus avantageux en été, c'est le thème de notre avant-première 1978. Une importation directe et une petite marge de calcul nous permettent de vous offrir une collection unique à tous points de vue. Une quantité de manteaux et de jaquettes de luxe, des peaux de premier choix, vous attendent. Il suffit d'un acompte pour que nous vous réservions jusqu'à l'automne ou jusqu'à ce que vous désiriez le porter, le modèle de vos rêves.



JAQUETTE EN RENARD GRIS D'AMÉRIQUE DU SUD:
avec ceinture à nouer en nappa. Les nombreuses nuances de cette fourrure à longs poils ainsi que sa coupe sport juvénile lui confèrent un chic tout spécial. Chez C&A seulement
1100.-

JAQUETTE EN RENARD ROUX D'AUSTRALIE:
coupe droite, vague. Une fourrure mœlleuse à longs poils, de confection irréprochable. Chez C&A seulement
1980.-

Golden

C&A Sion, Centre Métropole, Tél. 027/22 93 33



AFFAIRES IMMOBILIÈRES

A VENDRE
FULLY MAZOT-CARNOTZET
1 chambre, 1 corridor-cuisine, 1 WC, 1 galetas et 1 cave
Le tout rénové proprement Fr. 25'000.-
IDEAL comme carnotzet pour contemporains, entreprise etc Weekend
FORFI c. p. 113 3960 Sierre Tél. 027 55 38 60

« Clés en mains » **VILLA Chalet** dès 60 000.-
S'adresser à case postale 13 3960 Sierre

A vendre
30 000 m2 de terrain
pour la construction de chalet, sur la rive droite, à 8 km de Sion.
Ecrire sous chiffre P 36-27290 à Publicitas, 1951 Sion.

Je cherche
raccard ou grange
en bon état, en madriers, pouvant être démontés, transportés et transformés en chalet sur mon terrain dans le Bas-Valais.
Offres écrites à M. Jean-François Marsens, rue du Moulin 14, 1110 Morges ou par tél. 021/35 57 57 (heures bureau) ou 021/71 89 96 (le soir)
36-27346

Cherche
un chalet
de préférence meublé, proximité ski/tennis/piscine.
Faire offres avec esquisse et photo sous chiffre R 28700-18 à Publicitas, 1211 Genève 3.

A vendre à Sion-Ouest
bel appartement de 4 1/2 - 5 pièces
avec grand balcon
Construction récente et de bonne qualité avec ou sans garage.
Libre tout de suite au prix de revient. Hypothèque 60% à disposition.
Pour solde, facilités éventuelles.
Faire offre sous chiffre P 36-27252 à Publicitas, 1951 Sion.

A louer
appartement 3 pièces
Bâtiment Corinna, à Corin.
Libre le 15 août.
Tél. 027/41 30 30
36-27454

Je cherche à acheter, 8-10 km de Sion, en altitude
chalet 5 pièces
avec cheminée.
Faire offres détaillées, avec si possible photo, à Marc Droux, Préfecture 7 2800 Delémont. *36-27445

A vendre à Saint-Maurice
maison d'habitation
sans confort, en bon état, 2 appartements, cave, galetas remise, garage, plus environ
9000 m2 terrain
Ecrire sous chiffre P 36-100490 à Publicitas, 1870 Monthey.

A louer à Martigny, quartier bien situé
appartement 3 pièces
plus garage
Date d'entrée: 30 septembre ou à convenir.
Pour traiter, s'adresser à Agence imm. Armand Favre, Sion. Tél. 027/22 34 64 36-207

Valais central
On cherche à louer
atelier de menuiserie
Faire offre détaillée avec prix sous chiffre P 36-900486 à Publicitas, 1951 Sion.

Affaire exceptionnelle
Chalet neuf
145 m2 habitables meublé, terrain inclus Fr. 150 000.-
Ecrire sous chiffre P 36-900480 à Publicitas Rue du Prince 9-11 1211 Genève 3.

Deux jeunes filles cherchent à louer
un studio meublé
à Sion pour début septembre.
Tél. 029/2 85 91 17-461085

A vendre après récolte au plus offrant
4284 m2 de Golden
propriété soignée dans la plaine de Riddes.
Offres sous chiffre G 23632 à Publicitas, 3001 Berne.

A louer à Verbier
appartements dans chalet
Confort, jardin du 13.8 au 2.9 dès Fr. 400.- pour deux semaines
Tél. 026/2 38 26 *36-40076

Collonges Mercredi 26
Samedi 29 juillet

BALS de la Sainte-Anne

en plein air et en salle

Mercredi dès 16 heures orchestre
Les Rocades
Samedi, dès 21 heures orchestre
New Merry Boys

SPOT QUIZ 78

Grand concours d'été de la publicité à la télévision. Des prix fantastiques chaque jour!

Principaux gagnants du **Spot Quiz N° 4 du 20 juillet**
12 machines à coudre Singer Futura

Les gagnants ont été avisés personnellement. Ont gagné entre autres: Eliane Holzer, 3252 Worben; Anny Stalder, 6005 Luzern; Alice Frautschi, 2503 Biel; Karin Müller, 5015 ND, Erlinsbach; Hélène Maire-Matthey, 2400 Le Locle; Anne Piccard, 1530 Payerne; Patricia Selmoni, 6900 Paradiso.

Pour votre réponse, utilisez le talon ci-contre ou la carte de participation officielle que vous obtiendrez chez de nombreux détaillants.
Envoyez votre réponse à:
SA pour la publicité à la télévision, Spot Quiz 78
Case postale 250, 3000 Berne 31.

Ne peuvent pas participer au concours: les collaborateurs de l'organisateur et les milieux chargés de la production du concours, ainsi que leurs familles.
Les conditions de participation peuvent être obtenues gratuitement auprès de l'organisateur.

Talon réponse à coller sur une carte postale

Numéro du concours: _____
Solution: _____
Nom: _____ Prénom: _____
Rue: _____
No postal/Localité: _____ 8.49

Délai d'envoi: 18 h le jour ouvrable suivant la diffusion du concours.

36-6206

DE VALÈRE



« Vous les Suisses »

C'est une manie, plus qu'un besoin de juger et de cataloguer les gens. Cela fait partie des potins du quartier, du village ou de la ville.

Un Flamand, au terme d'une soirée raclette, faisait part de ses impressions sur les Suisses, ses amis.

« Vous les Suisses, vous êtes des gens extrêmement sérieux et sérieux. Votre préoccupation est de faire des affaires, de ramasser du fric. Vous êtes codés à l'image des comptes bancaires.

Mais, lorsque vous vous oubliez parfois, vous savez recevoir et faire plaisir à ceux qui viennent passer les vacances dans votre canton.

Heureusement que le fendant a le pouvoir de délier les langues et de vous rendre bavards, sinon nous ne connaîtrions jamais vos préoccupations, vos satisfactions et vos difficultés.

Car même avec la richesse, que vous amassez, vous devez résoudre des problèmes. Je ne m'étonne pas que vous soyez avarés de sourire car le fisc grignote tout, il faut croire que j'apprécie votre Valais, et sa population car cela fait 10 ans que je viens dans le même village. Je suis admis comme un bon étranger puisque j'apporte précisément de l'argent. Je ne vous cache pas que parfois je parle comme si j'étais un Suisse. Ce serait un honneur pour moi d'y être accepté un jour ou l'autre. »

- gé -

Recrue blessée

SION. - Lundi soir, vers 21 h. 15, Michel Michaud, né en 1924, domicilié à Verbier, circulait au volant de sa voiture de Sion en direction de Bramois. Vers le Pavillon des Sports, à Sion, il heurta et renversa la recrue Philippe Cordonier, né en 1958, domicilié à Montana. Ce dernier, blessé, a été hospitalisé. Souffrant d'une fracture de crâne, il est aux soins intensifs.

REDACTION DE SION

Gérard Mabillard
Téléphone 027/23 30 51 (int. 25)
Avenue de la Gare, 1950 Sion
App. tél. 38 23 47, 1961 Champlan

Le chapitre de la confrérie de Saint-Gérard à la chapelle du Moulin

AYENT. - Sur le chemin qui reliait autrefois le village de Luc à celui d'Icogne, le promeneur découvre, dans la forêt, la petite chapelle du Moulin dédiée à saint Gérard. Ce sanctuaire qui a été rénové en 1925 et en 1976 appartient à M. Gérard Bagnoud qui l'a mis aimablement à disposition de la Confrérie de Saint-Gérard. Cette confrérie dûment constituée dès le 1^{er} octobre 1977 tiendra son premier et grand chapitre à la chapelle du Moulin.

Selon la tradition, saint Gérard est vénéré comme le saint patron des femmes en espérance de maternité. Ceci explique que l'emblème de la confrérie est une cigogne.

La confrérie veut : Contribuer à nouer des contacts d'amitié entre tous les Gérard de la région sédu-noise.

Rechercher les moyens d'engendrer la bonne humeur.

Organiser, une fois l'an, au moins un chapitre ou sortie afin d'entretenir les contacts entre tous les membres.

Encourager toute initiative tendant à apporter une animation au sein de la confrérie.

Les responsables de la confrérie

Le comité comprend : Abbé-président, M. Gérard Monod; vice-abbé, M. Gérard Roch; chancelier, M. Gérard Follonier; conseiller, M. Gérard Balet; conseiller, M. Gérard Pellissier.

Le grand chapitre a été fixé au 24 septembre, date du seul saint Gérard figurant au calendrier. C'est à l'occasion de ce grand chapitre qu'aura lieu l'intronisation des nouveaux compagnons ou dignitaires.

- gé -



La chapelle du Moulin entre le village de Luc et celui d'Icogne dans le vallon de la Lienne.

Les Petits chanteurs de la Vierge noire de Paris dans le haut val d'Hérens



Une partie du groupe des petits chanteurs de la Vierge noire.

EVOLÈNE. - Les habitants et les touristes des Haudères et d'Evolène ont eu le privilège d'entendre l'excellent chœur des petits chanteurs de la Vierge noire de Paris. Un imposant groupe de jeunes portant l'aube blanche et la croix de Lorraine, une manécanterie affiliée aux fédérations française et internationale des petits chanteurs.

Un premier concert a été donné dans l'église d'Evolène, puis le groupe s'est pro-

duit lors de la fête belge aux Haudères. Ce dernier dimanche, les petits chanteurs de la Vierge noire ont animé la messe principale de 10 heures en interprétant «Lauda Jerusalem» de Lalande, des œuvres appropriées de Charpentier, le Verbum Caco, de Lassus, Jubilate Deo, de Bouzignac et le choral final de la Passion selon saint Jean, de J.-S. Bach.

Les concerts comprenaient des œuvres de Lassus, Costelet, Richafort, Passereau, Lully, Abanel, Bovet, da Viana, Josquin des Prés, Bouzignac, Lalande, Vivaldi, Haendel, Haydn, etc.

Ce chœur parisien, dirigé par M. Léon Petit, de Paris, est très à l'aise aussi bien dans les chants de la Renaissance, de la musique sacrée et du folklore.

C'est à M. Gilbert Métrailler, président du chœur-mixte d'Evolène, que revient le mérite d'avoir convié la manécanterie de la Vierge noire à l'église d'Evolène.

Nous avons encore bénéficié d'un concert donné dans le jardin de l'hôtel de la Dent-Blanche sous un soleil radieux. Les coeurs étaient en fête car il est bien rare d'entendre dans les hauts d'une vallée des concerts de cette qualité.

f.-g. g.

Grand concert à l'église d'Hérémece avec les Petits chanteurs de Sainte-Marie



Depuis sa construction il y a quelques années, la magnifique église d'Hérémece a accueilli pour des concerts une pléiade de musiciens. Ce soir, les petits chanteurs de Sainte-Marie d'Antony profiteront de l'exceptionnelle acoustique de ce sanctuaire.

Les petits chanteurs de Sainte-Marie viennent de la région parisienne. Tous sont élèves du collège que les marianistes ont à Antony. Ils terminent ce mercredi 26 juillet une grande tournée de concerts qui les a menés à travers toute l'Europe. Après avoir chanté à Freiburg in Breisgau, Constance, Vienne et Graz, Zagreb et Rovijn, Venise et Pallanza, ils ont choisi Hérémece pour la beauté de son église et pour l'orgue qu'elle abrite, afin de conclure en beauté leur importante tournée.

Leur concert sera une soirée «Chœur et orgue». Dans la partie chorale, ils nous interpréteront des motets Renaissance et classiques pour l'année liturgique, et don-

neront de larges extraits d'œuvres françaises; faisant revivre la grande époque de Versailles avec le Psaume 129 de Michel-Richard Delalande, ils nous chanteront également une partie du Requiem que Maurice Durufé a composé en 1947.

Pour la partie instrumentale, ils sont accompagnés par Georges Bessonnet, jeune organiste, professeur au conservatoire Marcel Dupré de Meudon, qui exécutera, avec tout le brio que l'on peut imaginer, quelques œuvres de musique française.

Voilà pour l'animation d'Hérémece une belle soirée en perspective, soirée qui promet d'être enrichissante et sympathique pour tous.

Le concert débutera à 20 heures ce mercredi 26 juillet, et il sera placé sous l'expertise direction du père Giraud, séminariste. L'entrée est libre, et chacun pourra participer aux frais selon ses possibilités.

Amis mélomanes, ne manquez pas ce grand rendez-vous de la musique sacrée!

A la Rosablancche 3336 m avec un guide diplômé

HAUTE-NENDAZ. - L'Office du tourisme de Nendaz a prévu, le 27 juillet à l'intention des hôtes de la station l'ascension de la Rosablancche à 3336 mètres d'altitude. Le départ est fixé à 4 heures. Le déplacement jusqu'à Cleuson s'effectue en voiture puis il y aura quatre heures et demie de marche. Le retour à la station est prévu aux environs de 17 heures.

Du bord du lac à Saint-Maurice

DU 15 AU 20 AOÛT

70 millions au-dessus de Bex

Il ne reste qu'un petit mois avant le début de ce cinquième meeting international de Bex, une manifestation qui dépassera, en importance, tout ce que la Suisse a connu jusqu'ici. Le programme de cette imposante

fête aéronautique s'étouffe au fil des heures, les éléments s'ajoutant les uns aux autres pour garantir aux passionnés d'aviation une présentation exceptionnelle. C'est ainsi que la valeur totale des appareils qui sillonn-

eront le ciel de Bex entre le 15 et le 20 août dépasse 70 millions de francs! La «Royal Air Forces Association» et le «groupe de vol à moteurs du Chablais», les deux co-organisateurs de ce meeting international, auront à nouveau le plaisir d'accueillir le célèbre Jean Salis, héros des «Fauçonneurs de marguerites» et des émissions sur l'Histoire de l'aviation diffusée ces temps par la TV suisse romande. Jean Salis, viendra à Bex avec trois appareils d'un grand intérêt: il s'agira d'abord du plus vieux participant de cette première rencontre internationale d'avions anciens, un Fokker triplan de 1914. Salis amènera encore un Harvard T 6 et un Sipa S 121, deux avions au bruit impressionnant! Outre Jean Salis, cette rencontre d'avions anciens accueillera une quarantaine de machines d'un autre âge. Des inscriptions sont arrivées d'Angleterre, de France, de Belgique, d'Allemagne, de Hollande, et même d'Irlande!

Le clou de cette manifestation sera naturellement la présentation en vol du Spitfire et du Harrier, deux appareils dont la présence est due à la collaboration de la branche suisse de la «Royal Air Forces Association». La RAFA est une association d'entraide aux pilotes de la dernière guerre. La branche suisse, présidée par Geoffrey Page, l'un des As de la Bataille d'Angleterre, ancien chef d'escadrille de Pierre Clostermann, à son siège à Genève d'où deux ou trois de ses membres se déplacent régulièrement pour assister aux séances de travail du comité d'organisation du meeting de Bex. C'est ainsi que la RAFA aura fait bénéficier les spectateurs de ce 5^e meeting aérien de Bex d'une bonne partie des quelque 20 heures de présentation totales auxquelles ils pourront assister entre le 15 et le 20 août.

À LA MÉMOIRE DE LILY DIRAC

SAINT-MAURICE. - Elle s'en est allée comme elle a vécu: discrètement. Son départ laisse un vide que nous avons de la peine à réaliser.

Vraie enfant de Saint-Maurice, née à l'ombre du clocher de «l'Abbaye» (aujourd'hui la Basilique), Lily Dirac était une personnalité.

Esprit ouvert, porté vers les hauts sommets de la réflexion, fine, intelligente, cultivée, elle possédait cette sensibilité de l'artiste, ce goût de la beauté, qui lui venaient de son père, M. Henri Dirac, ébéniste de valeur.

Amoureuse de l'histoire, du passé, sa mémoire lui permettait de faire revivre toute une époque dont le rappel nous en-

Avec le Rotary d'Aigle

AIGLE. - Le comité du Rotary-Club aiglon vient de se constituer pour l'année 1978-1979.

A la présidence, il a nommé M. Pierre Pasche, Edmond Burnier, past président Henri Gessenay, premier vice-président, Rudy Rumpf, deuxième vice-président, Maurice Turrian, secrétaire, Jacques Luisier, trésorier, Eric Bulliard, Vincent Fleury et G. Genillard membres.

M. G.

Le 1^{er} août dans le giron martigneraïn

FINHAUT: dès 20 h. 45 cortège avec la participation du groupe folklorique du Combloux «L'Trope», le chœur mixte Caecilia - allocutions sur la place communale de M. Stucki, chanoine de Saint-Maurice - soirée dansante organisée par la société de jeunesse Finhaut.

SALVAN-LES GRANGES: dès 20 heures cortège des Granges à Salvan, place du village - orateur: C. Revaz, conseiller communal - feux au Rocher du Soir et bal populaire salle communale.

LES MARÉCOTTES: dès 20 h. 30 cortège aux flambeaux avec le groupe folklorique Sixte de Haute-Savoie - tableaux vivants commentés - orateur: M^{me} la conseillère communale M.-T. Pattaroni - manifestation patriotique.

VERNAYAZ: Dès 20 heures sonnerie des cloches et Te Deum à l'église paroissiale - cortège de la place de l'Eglise à la place du Collège - productions de la fanfare l'Echo du Trient et du chœur mixte Polyphonia - orateur: M. A. Morard vice-président de la commune - feux.

MAYENS DE RIDDES: dès 20 heures défilé de la fanfare l'Abeille et des sociétés - allocution de M^r J. Vogt, ancien président du Grand Conseil - feux.

OVRONNAZ: dès 20 heures cortège du café de la Promenade à l'emplacement du fête Le Mellay - orateur: L. Ribordy, sous-préfet du district de Martigny, production de la fanfare «la Pharaïteuse de Leytron» - feux et manifestations patriotiques.

Culture du colza 1978-1979

Les agriculteurs qui désirent cultiver du colza sont priés de s'inscrire, jusqu'au 10 août 1978, auprès de l'office soussigné qui donne tous les renseignements utiles.

Office cantonal pour la culture des champs

MARTIGNY: la manifestation se déroulera sur la place Centrale - dès 20 heures distribution des lampions aux enfants devant l'office du tourisme - aubades de l'Harmonie municipale, du corps de chasse de Saint-Hubert, de M. R. Cochard, chanteur du «ranz des vaches» édition 1955, tambours d'Octodure - allocutions de M. A. Delaloye, conseiller municipal et président de la commission du tourisme - feux et bal champêtre.

FULLY: dès 20 heures cortège de l'Eglise à la place du Petit Pont - prestations des cliques et fanfares, 13 Etoiles, Pur Jus et Trigailles - sketches - participation de M^{lle} E. Bruchez à l'accordéon - manifestation patriotique et feux.

FESTIVAL Tibor Varga
SION VALAIS

Du 19 juillet au 15 septembre

Mercredi 26 juillet, 20 h. 30

Sion - Eglise du collège

Orchestre de chambre de Detmold
Direction: Tibor Varga
Solistes: Reine Flachot, violoncelle, Kurt Weber, clarinette
Mozart - Haydn - Stamitz

Réservation:
Hallenbarter & Cie, rue des Remparts
Sion, tél. 027/22 10 63

OFFRES ET DEMANDES D'EMPLOIS

L'Imprimerie Moderne de Sion S.A.
engagerait, pour compléter son département de photocomposition

une dactylo qualifiée

de langue maternelle allemande, disposant du temps nécessaire pour travailler le soir ou l'après-midi.

Bonne ambiance d'équipe et salaire intéressant.

Faire offres détaillées à la direction, rue de l'Industrie 13, 1950 Sion.



LAUSANNE-CHABLAIS

Nous cherchons, pour la boucherie de notre supermarché de Saint-Maurice

vendeuse en charcuterie

La préférence sera donnée à une personne qualifiée ou expérimentée, ayant du goût pour la vente et le sens des contacts avec le public, pouvant, si possible, faire valoir quelques années de pratique à la vente.

Faire offres au service du personnel de Coop Lausanne-Chablais, chemin du Chêne 5, 1020 Renens, tél. 021/34 97 91.

MANPOWER Le travail j'aime.

Cherchons d'urgence:
**dessinateurs machines
mécaniciens électriciens
monteurs électriciens
menuisiers charpentiers**

Rejoignez le groupe MANPOWER, vous verrez... vous aimerez.
24, av. de la Gare
Monthey ☎ 025-4 22 12



On cherche pour entrée immédiate

**jeune commis de cuisine
fille ou garçon de salle**
connaissant les deux services

S'adresser à l'hôtel Kluser
Martigny
Tél. 026/2 36 17
36-3413

On cherche, pour petit immeuble à Sion

couple de concierges

Date d'entrée en fonctions immédiate ou à convenir.

Appartement de 3 pièces à disposition.

Ecrire sous chiffre P 36-900479 à Publicitas, 1951 Sion.

Hôtel de la place du Midl, Sion
cherche pour entrée début octobre

un bon cuisinier

connaissant la restauration.

Place à l'année.

Faire offre avec prétentions de salaire sous chiffre P 36-27384 à Publicitas, 1951 Sion.

Café-bar Le Domino
Eliane Wiedmer, Massongex
cherche pour le 15 septembre

une jeune serveuse

Nourrie, logée.
Congé le dimanche.

Tél. 025/4 37 38, dès 18 heures
36-27484

Nous cherchons pour notre usine de Monthey

**UN EMPLOYÉ DE COMMERCE
au service du personnel**

Nous souhaiterions un collaborateur précis, en possession d'un diplôme de commerce, ayant quelques années d'expérience et de bonnes connaissances d'allemand.

Cette personne sera chargée d'une activité en relation avec la gestion du personnel (salaires, horaires, statistiques, etc.), ainsi que de contacts avec nos collaborateurs (renseignements, etc.).

Les candidats adresseront leurs offres détaillées à CIBA-GEIGY SA, réf. NF, 1870 Monthey.

M. Mommer, service du personnel, tél. 025/4 20 51, traitera avec discrétion les demandes complémentaires de renseignements.

CIBA-GEIGY

Entreprise de gros (appareils sanitaires, agencements de cuisine...) cherche un

collaborateur dynamique

si possible avec excellentes connaissances de la branche, pour la vente de ses produits auprès des installateurs, architectes, entrepreneurs dans les régions du Valais et en Suisse romande.

Entrée immédiate ou date à convenir.
Appointements: selon capacité.
Avantages sociaux. Voiture à disposition.

Faire offre avec curriculum vitae et photo sous chiffre P 36-27411 à Publicitas, 1951 Sion.

Restaurant à Sion

cherche pour tout de suite ou à convenir

une bonne sommière

Congé tous les dimanches plus un jour par semaine.

Tél. 027/22 21 22

36-27452

Monteur en chauffage
avec quelques connaissances de la réfrigération

cherche place comme aide-monteur électricien en bâtiment

Région: Sion - Martigny.

Ecrire sous chiffre P 36-425389 à Publicitas, 1951 Sion.

SION

Café-bar Arlequin cherche

sommelière

expérimentée

Fermé le dimanche.

Tél. 027/22 15 62

36-1202

Hôtel de la Gare Relais du Vignoble
Famille A. Darbellay, Charrat
cherche

une sommière

Entrée tout de suite ou à convenir.

Tél. 026/5 36 98

36-3469

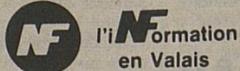
Motel Inter Alps, Saint-Maurice
cherche

une jeune fille

pour remplacement buffet et chambres.

Entrée 10-15 août.
Place à l'année.

Famille Rinaldi, tél. 025/3 74 74
36-27483



l'Information en Valais

Café-restaurant

cherche

serveuse

Débutante acceptée.

Tél. 027/86 25 71
36-27478

Salon de coiffure Martigny cherche

apprentie coiffeuse

Entrée tout de suite.

Ecrire sous chiffre P 36-400711 à Publicitas, 1951 Sion.

Cherchons

une personne

pour s'occuper d'une dame seule nécessitant quelques soins.

Tél. 027/38 13 46

36-27345

Jeune fille

16 ans, avec aptitudes, cherche place comme

apprentie de commerce

Sion, éventuellement Sierre.

Tél. 027/55 38 60

36-2444

Jeune fille

cherche place comme

serveuse

pour l'OGA.

Ecrire sous chiffre P 36-301842 à Publicitas, 1951 Sion.

ANNONCES DIVERSES

A vendre

KTM 250 Enduro

expertisée année 76, 4000 km

Fr. 3500.-

Tél. 027/55 69 72

*36-27032

VOUS

qui possédez une machine à laver dans une des marques AEG - Bendix - Candy Indesit - Castor - Frigidaire - Philco - Ribber - Zanussi - Zoppas et qui désirez être dépanné rapidement téléphonez au



MEUBLES



AOSTE (Italie)

vous offre la qualité du meuble

Douane, transport et livraison à domicile à notre charge

1 magasin au centre de la ville

- rue Stati Generali 11, tél. 0039-165/44312 (près de la place E.-Chanoux)

1 grande exposition:

- Rég. Sogno St-Christophe, à 2 km d'Aoste
Tél. 0039-165/41491 143.266.199

OPTIQUE

Baisse de prix

sur toutes les jumelles Habicht avec étui

6 x 30

418.-

8 x 30

418.-

7 x 42

495.-

10 x 40

575.-

SION Rue de Lausanne 14
Horlogerie - Bijouterie - Optique

HOCH PIERRE

Grand spectacle avec plus de 1000 figurants
Fête du Blé - Fête du Pain

Pour la première fois le Pays de Vaud célèbre les travaux du paysan, du meunier et du boulanger

Jeu folklorique mis en musique par Gerald Gogerat, mis en scène par Charles Apothélos, décoré par Jean Monod. Un spectacle grandiose de parades, de danses et de chœurs suivi d'une fête populaire dans le bourg.



Seulement 6 représentations. Il est prudent de commander dès maintenant vos billets.

Tous renseignements: Echallens, tél. 021/81 22 63 ou 81 33 37
Lausanne, 021/23 22 55 de 14 h. à 17 h.

A Echallens

Bulletin de commande

A renvoyer à: Fête du Blé - Fête du Pain
Case postale 24 - 1040 Echallens

N'effectuez aucun versement: les billets vous parviendront contre remboursement.

Veillez écrire en lettres majuscules et très lisiblement s.v.p.

Nom.....

Prénom.....

No de tél.

Adresse.....

No postal..... Localité.....

Date..... Signature.....

6 représentations à choix:		Nbre billets Total	
		30.-	40.- 50.-
Vendredi	25 août 14 h. 30		
Samedi	26 août 9 h. 30		
Dimanche	27 août 14 h. 30		
Vendredi	1 sept. 14 h. 30		
Samedi	2 sept. 9 h. 30		
Dimanche	3 sept. 14 h. 30		
Frais de port et de remboursement		4.50	
Toutes les taxes sont comprises dans les prix		Total en Fr. s.	

Commandez vos billets

innovation

50%

de rabais supplémentaire sur tous les articles déjà soldés

Notre force,
c'est le choix

MARTIGNY

Parking gratuit - Tél. 026/2 28 55 - Livraison à domicile

**Restaurant Brasserie
valaisanne, Sion**
Fam. Coppey-Studer
engage, pour début
septembre ou à con-
venir

**filles ou dames
de buffet**

Congé le dimanche.

Tél. 027/22 54 82
36-1303

**Home d'enfants
à Gryon-sur-Bex**
cherche

jeune fille

pour aider au mé-
nage et s'occuper
des enfants
du 31 juillet
au 31 août.

Tél. 025/5 92 26
36-27489

Conthey
Je cherche

**un ouvrier
à temps
partiel**

pour divers travaux.

Tél. 027/36 33 40
36-27486

Sommelière

est demandée
pour entrée
dès que possible.

S'adresser
au café de l'Avenir
Chippis.
Tél. 027/55 23 19

36-27488

Gonset

Par suite de désistement,
Gonset cherche

apprenti vendeur apprentie vendeuse

pour le 1er août

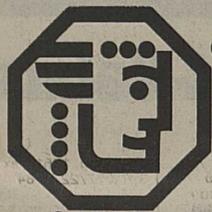
Se présenter lundi 31 juillet
entre 9 h. 30 et 10 heures
aux magasins

Gonset

SION

Direction au 1er étage

OFFRES ET DEMANDES D'EMPLOIS



Pour compléter son équipe du service externe
le café Mercure
cherche un

représentant

pour contacter et acquérir de nouveaux revendeurs de la région VS et en partie VD et FR. Pour cette intéressante activité, nous désirons un collaborateur dynamique, possédant de bonnes connaissances du commerce de détail et, si possible, de l'expérience dans le service externe. En outre, il devrait avoir de bonnes connaissances de l'allemand. Domicile préféré entre Montreux et Monthey.

Nos prestations:
- soutien actif de la vente
- frais de voyage
- bonnes prestations sociales

Etes-vous intéressé par cette place? Adressez donc votre offre à la maison

MERCURE SA, bureau du personnel, Fellerstrasse 15
3027 Berne.

Travail à domicile

Vous aussi pouvez gagner notre machine à tricoter. Dès que vous avez reçu les instructions nécessaires, nous vous passons des commandes de tricots. Veuillez demander, sans engagement, en nous indiquant votre numéro de téléphone, la visite de notre représentant GISO AG, 4563 Gerlafingen, int. 34. Tel. 065/35 58 68 entre 8 - 11 heures.

Café-restaurant Le Market
Monthey, cherche

une sommière

Travail en équipe
pour le 1er septembre

une fille

pour s'occuper de deux garçons
de 8 et 6 ans
Chambre à disposition

Fermeture hebdomadaire: le di-
manche.

Tél. 025/4 23 22 143.266.294

On cherche pour **Saint-Maurice**

un cuisinier

sachant travailler seul

ainsi qu'une

sommière

connaissant les deux services

S'adresser au 025/3 60 39
36-27491

Commerce spécialisé de la place
de Sion cherche, pour entrée im-
médiate

une vendeuse

Débutante acceptée.
Age: entre 20 et 30 ans.
Place stable.

Tél. 027/22 20 83 36-4014

Hôtel Phénix, Verbier,
engage tout de suite

une jeune fille

comme aide au service et aux chambres
(débutante acceptée); à partir du 1er dé-
cembre, seulement le service

A partir du 1er décembre, cherchons

1 jeune cuisinière

2 jeunes

femmes de chambre

Tél. 026/7 60 62 36-27490

Cherche

une sommière

Café-restaurant du Cheval-Blanc
à Sion.
Tél. 027/22 18 67

36-1365



Pour le service des expéditions de nos usines de semi-fabriqués à Sierre, nous cherchons un

employé commercial

possédant diplôme de fin d'apprentissage ou d'école de commerce, pour activité intéressante et variée.

Nous désirons:

- collaborateur de langue maternelle française ou allemande avec des connaissances de la deuxième langue
- expérience dans le domaine des expéditions, plus particulièrement des exportations
- intérêt pour les problèmes techniques

Veillez faire parvenir vos offres manuscrites avec curriculum vitae, photo, copie de diplôme et certificat, prétentions de salaire à

ALUMINIUM SUISSE SA

Service du personnel
3965 Chippis

36-15

PROGRAMMEUR Une profession d'avenir

Depuis un certain nombre d'années, plusieurs jeunes gens ont eu la possibilité de compléter leur formation à notre centre de calcul à Lausanne, où ils assument aujourd'hui les fonctions de

programmeurs-analystes

Nous désirons compléter notre équipe en engageant

UN JEUNE HOMME

titulaire d'un diplôme HEC ou d'une maturité (commerciale, scientifique, classique) ou d'un certificat de fin d'apprentissage de commerce

Age: 20 à 22 ans.

Le candidat recevra une formation complète de programmeur.

Prière d'adresser votre offre écrite avec curriculum vitae, certificats et photo, sous ch. PO 901898 à Publicitas, 1002 Lausanne.

Nous cherchons, pour notre secteur **calcul analytique des coûts et des prestations** auprès de la direction générale à Bâle, un

employé de commerce/ comptable

Il s'agit d'un poste intéressant et varié dans le domaine de l'assistance en matière de gestion de nos succursales, principalement de Suisse romande.

Le candidat à ce poste devra disposer d'une formation bancaire ou être diplômé d'une école de commerce, et avoir quelques années de pratique de la comptabilité, ou être en possession d'un diplôme fédéral de comptable ou d'employé de banque. Il devra être désireux d'approfondir ses connaissances en comptabilité et porter de l'intérêt à l'analyse comptable. Des connaissances en informatique seraient appréciées.

Nous offrons des possibilités de perfectionnement linguistique ainsi que des conditions d'engagement intéressantes et un cadre de travail moderne.

Les candidats ayant les qualifications requises sont priés d'adresser leur offre détaillée à



SOCIÉTÉ DE BANQUE SUISSE

Direction Générale, Section du Personnel
4002 Bâle, case postale

1872

Intéressante exposition à Saint-Luc Une nouvelle halle pour Alusuisse

Samedi en fin d'après-midi, un vernissage fort sympathique marquait le début de l'exposition Zufferey-Burger, à la galerie de la bourgeoisie à Saint-Luc.

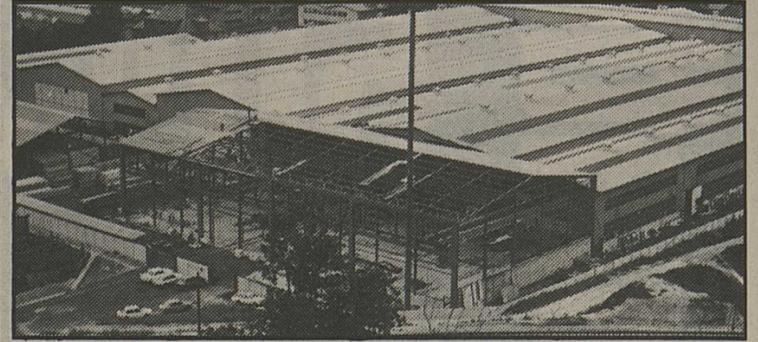
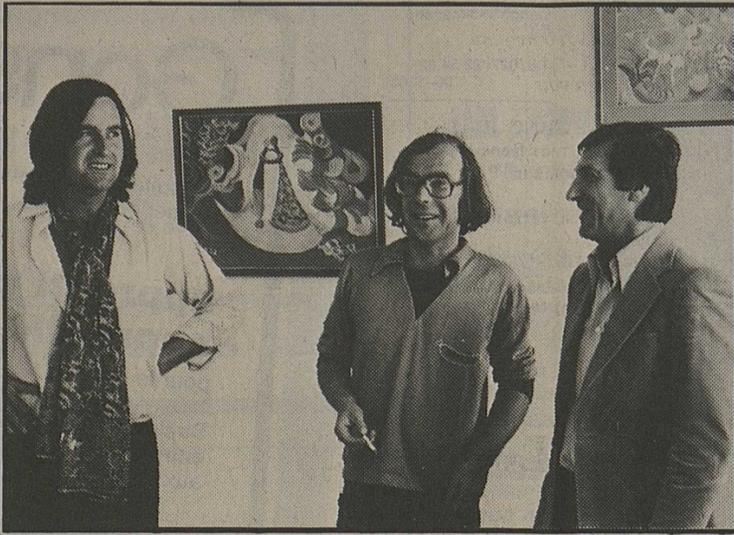
Antoine Burger est déjà fort connu en Valais. Néerlandais, après des études aux beaux-arts d'Amsterdam, il choisit de s'établir à Vercorin.

L'homme présente essentiellement des eaux fortes, aux traits fins, à la couleur doucement diluée.

Jacky Zufferey offre, lui, aux amateurs d'art le fruit de ses rêves, de son imaginaire. Faces tourmentées, sarrabandes effrénées de gnomes grimacants...

L'univers où le créateur puise son imagination fascine par sa richesse, son caractère insolite.

Les deux artistes, en compagnie de M. Georges Salamin, directeur de l'Office du tourisme de Saint-Luc.



SIERRE. - Alusuisse achève actuellement de construire sa nouvelle halle sise au Devin, près des précédentes. Il s'agit d'un édifice destiné à accueillir de nouvelles presses et qui s'intitulera « halle de presse nord-expédition ». D'un volume de 18 000 m³ et d'un coût de plus d'un million, cette nouvelle

bâtisse complète l'extension de la grande entreprise suisse de l'aluminium. Relevons que le réseau de voies ferrées a également été amélioré.

Notre photo: la nouvelle halle construite aux laminoirs dans le quartier du Devin.

Les de Buren à la galerie de Loye



Le couple de Buren avec, au centre, M^{me} Gyselle Mourzelas, responsable de l'OT.

GRÔNE/LOYE. - Les amateurs de peintures et de céramique découvriraient vendredi à la galerie de Loye la double exposition du couple d'artistes Amélie et André de Buren.

« C'est pour favoriser les diverses formes d'expression et montrer l'homme dans toute sa diversité, et pour se familiariser avec les artistes que la Société de développement de Grône/Loye patronne cette exposition qui se tient à l'office du tourisme jusqu'au 6 août », a déclaré le président de la société M. René Arbella, lors du vernissage.

Il appartient à M^{me} Amélie de Buren d'expliquer aux invités comment elle réalise les céramiques. Pour concrétiser ces créations, il faut du temps « car, précise Amélie de Bu-

ren, si on veut travailler la terre, il faut que la terre travaille aussi ». Le monde dans lequel vit l'artiste est celui de la faune, celui des oiseaux en particulier. Son atelier et son exposition sont remplis de grand duc, de moyen duc et de petit duc. Comment alors ne pas découvrir dans son art quelque chose de noble qui lui sied avec grâce et bonheur ? Son époux André de Buren nous présente des pastels à l'huile et des aquarelles magnifiques. Tout est fait avec le souci du détail, surtout lorsqu'il peint les grands voiliers, les bateaux corsaires, les caravelles du siècle passé.

Des toiles d'une fraîcheur exquise sont présentées à Loye par André de Buren. A voir absolument.

Le folklore roi à Mission

MISSION. - Grande fête folklorique, dimanche après-midi à Mission, à l'occasion de l'inauguration du premier terrain de sport. Sous la tente, après un remarquable défilé, plusieurs sociétés se produisent. Ce furent notamment l'Echo des Alpes de Vissoie, le chœur mixte d'Ayer, les fifres et tambours de Mission, Ayer et Saint-Jean, le groupe des Mayentzons de la Nobla Contra de Randoigne, l'Arc-en-Ciel d'Evolène, les patoisants de Vissoie, ainsi que le Tanzgruppe des Trachtenvereins de Zermatt.

Inutile de préciser que les amateurs de beaux costumes ont été gâtés par tant de variété. (Notre photo).



De la Raspille au glacier du Rhône

A travers les stations du Haut-Valais Dans l'ensemble, une situation satisfaisante

BRIGUE. - Nous avons fait une rapide enquête auprès des offices du tourisme de quelques stations haut-valaisannes au sujet de la saison touristique en cours. Le leitmotiv qui revient toujours, c'est d'un côté l'influence relativement forte des conditions atmosphériques et d'autre part le fait que les touristes ont pris l'habitude de ne décider que tardivement. Le tourisme d'été doit tenir compte de ces réalités, qui ne sont pas forcément plaisantes. Nous avons cependant constaté partout que l'optimisme n'est pas ébranlé et que l'on compte sur un automne ensoleillé.

Pas de problèmes majeurs à Fiesch

A l'Office du tourisme de Fiesch on nous a déclaré qu'il arrivait souvent qu'une famille se présente, avec armes et bagages, voulant obtenir immédiatement un logement de vacances. La secrétaire nous a dit « qu'il arrivait parfois que la décision finale quant au séjour de vacances intervenait au cours d'une halte ». A Fiesch cela va bien. Les logements de vacances ont un taux d'occupation très convenable et les hôtels peuvent compter sur les touristes de passage pour les lits qui ne sont pas loués.

Image favorable à Bettmeralp

M. Stucky, directeur de l'Office du tourisme de la Bettmeralp, est heureux de pouvoir présenter une image favorable de la station. Les chalets sont occupés et les hôtels sont bien fréquentés. Il est clair cependant que la clientèle suisse est en régression. Les Suisses profitent de la forte position du franc suisse pour passer des vacances à l'étranger, où le séjour leur apparaît comme meilleur marché. Cette constatation de M. Stucky est évidente. Les bureaux de voyages enregistrent pour les déplacements à l'étranger des augmentations allant jusqu'à 20%, par rapport à la saison précédente. Ce fait devrait donner matière à sérieuse réflexion aux spécialistes du tourisme helvétique.

A Riederalp, la machine s'est mise en marche

A la Riederalp, le début a été un peu difficile, par suite du mauvais temps. Mais le directeur du tourisme M. Kummer relève que le taux d'occupation des lits est bon maintenant, tant dans les hôtels que dans les chalets. « Bien entendu, il y a encore des vides. »

Là aussi on pense également que la Suisse doit se poser des questions quant à sa politique monétaire. Cela s'impose de plus en plus. Du fait du renchérissement continu du franc suisse, les vacances en Suisse coûtent toujours davantage pour nos hôtes étrangers. Cette inflation froide n'est

qu'on trouve encore de la place au pied du Cervin.

A Grächen, bonne saison

Grächen enregistre d'excellents résultats pour le moment. C'est ce que le directeur Kalbermatten nous a déclaré. Chalets et logements de vacances sont loués et les hôtels connaissent un taux d'occupation de presque cent pour cent. Les hôtes qui se présentent sans annonce préalable risquent de rencontrer des difficultés. Il est donc conseillé de se renseigner au préalable.

Loèche-les-Bains, convenable

On peut encore trouver de la place à Loèche-les-Bains, que ce soit dans les chalets, les appartements de vacances ou les hôtels. Le directeur Zenhäusern qualifie le taux d'occupation de la para-hôtellerie de bon et celui de l'hôtellerie de satisfaisant. Là aussi, on a senti l'influence des conditions météorologiques désastreuses du début de saison. Et l'on compte, avec optimisme, sur un bel automne, une saison spécialement séduisante au pied de la Gemmi.

Si l'on résume la situation du tourisme haut-valaisan, en cet été, n'est pas mauvaise. Cependant l'évolution est marquée par certaines conditions mondiales. Il faut le dire encore une fois, le cours trop élevé du franc suisse cause beaucoup de soucis dans les milieux hôteliers.

gtg

Sion, Hérens, Conthey

Pianiste réputé de passage à Sion

SION. - Dans le cadre du festival Tibor Varga, l'académie de musique de Sion organise plus de 25 cours d'interprétation. Parmi les cours de piano, mentionnons plus spécialement celui de Clifton Matthews, qui a débuté le 17 juillet.

M. Matthews est né dans l'Etat américain du Kansas, où il a passé son enfance. Après six ans d'étude, à la fameuse Juilliard School à New York, il obtint en tant qu'élève d'Irwin Freundlich les titres de Master et de Bachelor of Science et il fut nommé maître-assistant.

Il se perfectionna ensuite à Munich auprès de Friedrich Wührer et à Sienne auprès de Guido Agosti. Il reçut à Sienne le prix Casella et son talent suscita l'admiration de grands musiciens tels que Pablo Casals et Alfred Cortot.

En 1963, il retourna aux USA, où il occupa successivement plusieurs postes de professeur de musique.

Depuis 1968, il est professeur à la North Carolina School of the Arts. M. Matthews a déjà donné plusieurs cours dans le cadre de l'académie de musique de Sion. Cette année, 15 élèves environ suivent son cours jusqu'au 10 août.



M. Clifton Matthews.

Grande balade sur l'alpe

HAUTE-NENDAZ. - Comme les années précédentes, l'Office du tourisme de Nendaz organise une fois par semaine une balade sur l'alpe. La première aura lieu le 26 juillet prochain. Le départ est prévu à 8 heures devant l'Office du tourisme de Nendaz. La montée de Nendaz à Tracouet s'effectuera par la télécabine. Et pendant 3 h. 30, ce sera une promenade de Tracouet à la Dent-de-Nendaz à 2463 m, à la Pointe-de-Balavaud puis vers l'alpage de Siviez. La raclette sera servie selon la vieille tradition valaisanne sur l'alpe. Le retour s'effectuera par le bisse de Saxon jusqu'à Haute-Nendaz soit environ 2 h. 30 de marche. Les inscriptions sont prises à l'Office du tourisme de Nendaz.

Avis

de mise à disposition du public par vente aux enchères d'un lot important de tapis d'Orient et tapisseries pour le compte de clients étrangers et suisses

Pièces rares et superbes en provenance de Perse, Turquie, Caucase, Turkménistan, Chine. Antiques, anciens, contemporains. Tapis de soie.

Décidé et organisé par Charic SA, rue de la Fontaine 9, Genève

SAMEDI 29 JUILLET 1978, à 17 h. 30 (exposition à partir de 14 h.)
HÔTEL DU GOLF, CRANS/Sierre



Monsieur et Madame Gilbert JUILLARD-MORARD et leurs filles, à Lens et Ayent ;
 Madame et Monsieur Romain BENEY-JUILLARD et leurs enfants, à Ayent ;
 Monsieur et Madame Roger JUILLARD-AYMON et leurs enfants, à Vevey ;
 Madame veuve REY-JUILLARD, Solange et ses enfants ainsi que Jean DAYER et leur fille, à Sion ;
 Madame et Monsieur René CHRISTEN-JUILLARD et leurs enfants, à Chalais ;
 Messieurs Jean-Luc et Philippe CONSTANTIN-JUILLARD, fils de Firmin, à Ayent et Lausanne ;
 Monsieur et Madame Léo JUILLARD-BARBEY et leurs enfants, à Chavannes-Renens ;
 Madame et Monsieur Florian DUSSEX-JUILLARD et leurs enfants, à Ayent ;
 Monsieur et Madame Lilian JUILLARD-LAFRANCHI et leurs enfants, à La Chaux-de-Fonds ;
 Madame et Monsieur Gilbert BÉTRISEY-JUILLARD et leurs enfants, à Chavannes-Renens ;
 Monsieur et Madame Edy JUILLARD-SAVIOZ et leurs enfants, à Ayent ;
 Madame et Monsieur Charly VARONE-JUILLARD et leurs enfants, à Bex ;
 Monsieur et Madame Frédy JUILLARD-DÉLÉTROZ et leurs enfants, à Ayent ;
 Monsieur et Madame Willy JUILLARD-FUX et leur fils, à Aproz ;
 Madame veuve Victorine BUTTICAZ-JUILLARD, à La Tour-de-Peilz ;
 Madame veuve Alphonsine MORET-JUILLARD, à Morges ;
 Monsieur et Madame Romain JUILLARD, à Vevey ;
 Madame veuve Séraphine DEBONS-CHABBEY, à Savièse ;
 Madame et Monsieur François PELLISSIER-CHABBEY, à Muraz-Sion ;
 Madame veuve Marie ANTONIAZZI-CHABBEY, à Savièse ;
 Monsieur et Madame Eugène CHABBEY, à Riddes ;
 Madame et Monsieur Albert COURTINE-CHABBEY, à Savièse ;
 Monsieur et Madame Robert CHABBEY, à Reinach (Bâle) ;
 Madame et Monsieur Adolphe JACQUIER-CHABBEY, à Sion ;
 ainsi que les familles parentes et alliées JUILLARD, CHABBEY, BENEY et PRIOD, ont la douleur de faire part du décès de

Monsieur Joseph JUILLARD

survenu après une longue maladie, à l'âge de 77 ans, muni des sacrements de l'Eglise.

L'ensevelissement aura lieu à Ayent, le jeudi 27 juillet 1978, à 10 heures.

Domicile mortuaire : Botyre-Ayent.

Le corps repose à la chapelle de Botyre.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part.

Priez pour lui !



La FOBB Syndicat du bâtiment et du bois Section du Valais central

a le profond regret de faire part du décès de

Monsieur Joseph JUILLARD

père de son collègue et ami Frédy, employé au secrétariat.

Pour les obsèques, prière de consulter l'avis de la famille.



Madame Anny GASPARINI-SCHWERY, à Sierre ;
 Monsieur et Madame Mario GASPARINI-WILLY et leurs enfants Christian et Vincent, à Sion ;
 Madame Rose-Marie SCHWERY, à Sion ;
 Madame et Monsieur Ida FRÉVILLE-GASPARINI, à Renens ;
 Madame veuve Youta GIANNONI-GASPARINI, ses enfants et petits-enfants, à Lausanne ;
 Madame veuve Ida SCHWERY, à Thoune ;
 Monsieur et Madame Meinrad SCHWERY-WILLISCH, leurs enfants et petits-enfants, à Glis ;
 Madame et Monsieur Théodore ANDENMATTEN-SCHWERY, leurs enfants et petits-enfants, à Sierre ;
 Monsieur et Madame Louis SCHWERY-BINER, leurs enfants et petits-enfants, à Berne ;
 Monsieur et Madame Carlo SCHWERY, leurs fille et petits-enfants, à Thoune ;
 Monsieur et Madame Alphonse SCHWERY-ANDENMATTEN et leur enfant, à Sierre ;
 ainsi que les familles parentes, alliées et amies, ont la profonde douleur de faire part du décès de

Monsieur Louis GASPARINI

commerçant

leur très cher époux, père, beau-père, grand-père, beau-frère, oncle, neveu, cousin, parent et ami, décédé après une longue maladie courageusement supportée, à l'âge de 75 ans, muni des sacrements de l'Eglise.

L'ensevelissement aura lieu à l'église de Sainte-Catherine à Sierre, le jeudi 27 juillet 1978, à 10 h. 30.

Le corps repose à la chapelle mortuaire du cimetière de Sierre. La famille sera présente de 18 heures à 20 heures.

Domicile de la famille : avenue Général-Guisan 30, Sierre.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part.



Mon bonheur : l'avoir connu
 Mon malheur : l'avoir perdu
 Mon espoir : te revoir

Madame Héléne GENOUD-DUBOIS, à La Chaux-de-Fonds ;
 Madame et Monsieur René VONLANTHEN-GENOUD et leurs enfants, à Berne ;
 Madame et Monsieur Pierre SCHOENBETT-GENOUD et leurs enfants, à Monthey ;
 Madame et Monsieur André GATTONI-GENOUD et leurs enfants, à La Chaux-de-Fonds ;
 Madame Reine GENOUD et ses enfants, à Genève ;
 Monsieur Félix GENOUD, à Bourg-Saint-Pierre ;
 ainsi que toutes les familles parentes, alliées et amies, ont le grand chagrin de faire part du décès de

Monsieur Léon GENOUD

retraité des douanes

leur très cher époux, papa, beau-papa, grand-papa, frère, oncle, parent et ami, enlevé subitement à leur tendre affection, dans sa 81^e année, muni des sacrements de l'Eglise.

La Chaux-de-Fonds, le 25 juillet 1978.

Une messe de sépulture aura lieu en l'église de Notre-Dame de la Paix, à La Chaux-de-Fonds, le vendredi 28 juillet 1978, à 7 h. 45.

Cérémonie au cimetière à 9 heures.

Le corps repose au pavillon du cimetière.

Domicile de la famille : 2300 La Chaux-de-Fonds, rue Numa-Droz N° 197.

Prière de ne pas faire de visite.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part.



Madame Marie PIERROZ, à Martigny ;
 Monsieur et Madame Pierre PIERROZ et leurs enfants Agnès et Philippe, à Saint-Sulpice ;
 Madame Adèle PIERROZ, à Martigny ;
 Madame Augusta PIERROZ et ses enfants, à Martigny ;
 Madame Berthe SAMELI, à Pully ;
 Monsieur et Madame Lucien BLUTEAU et leurs enfants, à Annemasse ;
 Monsieur et Madame Joseph BURNET et leurs enfants, à Chamonix ;
 Monsieur et Madame Marcel PASINI et leurs enfants, à Chamonix ;
 Madame Claudine BURNET et ses enfants, à Chamonix ;
 Monsieur Camille ROUILLER et ses enfants, à Martigny ;
 Monsieur et Madame Charly ROUILLER et leurs enfants, à Martigny ;
 ainsi que les familles parentes, alliées et amies, ont la profonde douleur de faire part du décès de

Monsieur Alfred-Valentin PIERROZ

leur très cher époux, père, beau-père, beau-frère, grand-père, oncle, cousin et ami, que Dieu a rappelé à lui à l'âge de 86 ans.

L'ensevelissement aura lieu en l'église paroissiale de Martigny, le jeudi 27 juillet 1978, à 10 heures.

Le corps repose en la chapelle Saint-Michel à Martigny-Bourg, où la famille sera présente de 19 à 20 heures.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part.



Il a plu au Seigneur de rappeler à lui l'âme de sa fidèle servante

Madame Olive CLAIVAZ-GLASSEY

leur très chère épouse, maman, belle-maman, grand-maman, belle-sœur, tante, marraine et cousine, décédée le 25 juillet 1978, dans sa 70^e année, munie des sacrements de l'Eglise.

Vous font part de leur peine :

Monsieur Félicien CLAIVAZ, à Brignon-Nendaz ;
 Monsieur et Madame Bruno CLAIVAZ-MÉTRAILLER et leurs enfants Pierre-Alain et Frédéric, à Sion ;
 Monsieur et Madame Jean-Claude CLAIVAZ-BOURBAN et leurs enfants Eléonore et Antoine, à Lausanne ;
 Madame et Monsieur Paul LATHION-CLAIVAZ et leur fils Raphaël, à Sion ;
 Monsieur et Madame Bernard CLAIVAZ-RITLER, à Brignon-Nendaz ;
 Monsieur et Madame Jacques CLAIVAZ-PALUZZANO, à Basse-Nendaz ;
 Monsieur Adolphe CLAIVAZ et famille ;
 Monsieur Jules CLAIVAZ et famille ;
 Monsieur François CLAIVAZ et famille ;
 Monsieur Pierre CLAIVAZ et famille ;
 Madame Antoinette GLASSEY-CLAIVAZ et famille ;
 ainsi que les familles parentes et alliées GLASSEY, DÉLÈZE, MICHELET, BOURBAN.

L'ensevelissement aura lieu en l'église de Basse-Nendaz, le jeudi 27 juillet 1978, à 10 heures.

Domicile mortuaire : c/o Jacques Claivaz, 1961 Basse-Nendaz.

Visites : aujourd'hui mercredi 26 juillet 1978, à partir de 16 heures.

Cet avis tient lieu de faire-part.

Le guide-cinéaste Denis Bertholet avec l'expédition chamoniarde du Dhaulagiri

MARTIGNY. - Une équipe chamoniarde va tenter l'ascension du pilier sud du Dhaulagiri (8172 m), au Népal, sous la conduite d'Yves Pollet-Villard, lequel fit partie du groupe qui triompha du Jannu en 1962. L'expédition comprendra deux médecins, les docteurs Jean-Pierre Herry et Alain Grévy. Elle a pour but quatre points d'étude : l'enregistrement de la fonction cardiaque, la mesure des effets du stress par des dosages hormonaux, l'analyse du comportement alimentaire et, enfin, celle du comportement intellectuel.

Ajoutons que cette expédition, dont le caractère scientifique apparaît nettement, sera filmée par la TV romande. C'est le guide-cinéaste Denis Bertholet qui est chargé des prises de vues.

Deux musiciens à Grimentz

GRIMENTZ. - Jeudi soir à 20 h. 30, en la salle de gymnastique de Grimentz, le chanteur Léo Devantéry donnera un récital.

Ce dernier est placé sous les auspices de l'Office du tourisme. Léo Devantéry partagera la scène avec l'homme-orchestre Ernest Matter, accordéoniste de talent.



A vous tous, amis proches ou dispersés de

Monsieur Fernand PLUMETTAZ

la famille en deuil vous exprime sa gratitude profonde. Tant de gestes émouvants ont allégé sa peine et affermi son courage.

juillet 1978.



EN SOUVENIR DE

Madame Renée BÉTRISEY

née MORARD



26 juillet 1977 - 26 juillet 1978

Un an déjà que tu nous as quittés, sans nous dire au revoir, épouse et maman chérie. du haut du ciel, veille sur ceux que tu as aimés.

Ton souvenir est comme un livre aimé qu'on lit sans cesse et que l'on n'a pas refermé.

Ton époux, ton enfant Ludovic, ta maman et famille

Une messe d'anniversaire sera célébrée à l'église d'Ayent, aujourd'hui mercredi 26 juillet 1978, à 7 h. 30, ainsi qu'à l'église de Saint-Léonard, également aujourd'hui mercredi 26 juillet 1978, à 19 h. 30.

Auto en feu près de Noës



Alors qu'elle circulait sur la route cantonale entre Granges et Noës, hier après-midi, vers 16 heures, une voiture valaisanne de marque VW Golf, portant plaques VS 33379, prit feu. Son conducteur eut la présence d'esprit de l'immobiliser sur le bas-côté de la chaussée. Le trafic routier fort important en ce moment de l'année ne fut

heureusement pas perturbé. Le camion spécialisé des pompiers de Sierre fut rapidement dépêché sur les lieux de l'accident afin de circonscrire le sinistre.

Si, par chance, aucun blessé n'est à déplorer, le véhicule fut complètement détruit par le feu, comme le montre notre photo.



Madame Cécile DONNET-MARCLAY, à Morgins ; Monsieur et Madame Roland DONNET-MEIER et leurs enfants, à Genève ; Madame et Monsieur Fernand ÉCCEUR-DONNET et leurs enfants, à Val-d'Illiez ; Monsieur et Madame Alain DONNET-LISTL et leurs enfants, à Genève ; ainsi que les familles parentes et alliées, ont la profonde douleur de vous faire part du décès de

Monsieur Norbert DONNET

leur très cher époux, père, beau-père, grand-père, beau-frère, oncle, grand-oncle et cousin, que Dieu a rappelé à lui, dans sa 74^e année, après une courte maladie et muni des sacrements de l'Eglise.

La messe de sépulture aura lieu à Troistorrents, le jeudi 27 juillet 1978, à 15 heures.

Domicile de la famille : chalet « Les Narcissés », 1875 Morgins.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part.

P. P. L.



Profondément sensible aux nombreux témoignages d'amitié et de sympathie qui l'ont réconforté dans son grand deuil, la famille de

Monsieur Léonce MONNET

boulangier

exprime ses sentiments de vive reconnaissance à toutes les personnes qui ont pris part à sa douleur.

Elle adresse un merci particulier au révérend curé Roch à Isérables, à son assistant l'abbé Jean-Claude Favre à Isérables, au docteur Roggo et à son assistant, à la fanfare Helvétia d'Isérables, à la société de chant Thérésia d'Isérables, au Groupe folklorique Les Bedjuis d'Isérables, à la direction et au personnel de la Fabrique d'horlogerie de Fontainemelon S.A., aux comités de direction et de surveillance de la Caisse Raiffeisen d'Isérables, à la direction et au personnel de l'Entrepôt régional Coop de Châteauneuf, au personnel du Téléphérique Riddes-Isérables.

Juillet 1978.



Très touchée par les nombreux témoignages de sympathie et d'affection reçus lors de sa douloureuse épreuve,

Madame Angèle ROMERIO

remercie sincèrement toutes les personnes qui, par leurs messages, leurs offrandes de messes, leurs envois de fleurs et couronnes, leur présence aux obsèques, ont pris part à son grand deuil et les prie de trouver ici l'expression de sa profonde reconnaissance.

Elle remercie spécialement les médecins, les sœurs et le personnel de la clinique Sainte-Claire à Sierre, ainsi que ceux de l'hôpital de Sion, le curé Clavien de la paroisse de Sainte-Croix et l'abbé Dubuis, le tribunal d'arrondissement de Sierre, la Croix-Rouge, section de Sierre, le Hockey-Club, la classe des dames 1916, la Cagnotte du Goubing ainsi que les amis du quartier.

Sierre, juillet 1978.

Interventions d'Air-Zermatt Un mort au Breithorn

ZERMATT. - Hier matin très tôt, deux alpinistes américains ont entrepris l'ascension de la paroi nord du Breithorn. Un des deux a perdu l'équilibre et a fait une chute de 250 mètres. Depuis « Trockener Steg », on a alerté Air-Zermatt. Les sauveteurs, transportés sur place au moyen d'un hélicoptère, ont pris en charge le corps de la victime, qui avait été tuée sur le coup. Le corps a été transporté à la morgue de Zermatt. Son compagnon a pu redescendre par ses propres moyens. L'identité de la victime n'a pas été communiquée.

attirée par deux alpinistes, se trouvant sur un avancement rocheux, et qui faisaient de grands signaux, en hurlant à tue-tête. Le pilote a posé son appareil, pour constater finalement qu'il s'agissait de jeunes Américains un peu en goguette, qui manifestaient leur joie en yodlant! On ne sait pas si le pilote leur a donné des leçons complémentaires de chant. Cet incident montre cependant bien la vigilance des pilotes des glaciers.



Deux jambes cassées

Après l'intervention que nous citons ci-dessus, Air-Zermatt a encore pris en charge dans la région du Hörnli un touriste qui avait fait une chute sur le chemin Hörnli-Schwarzee, se fracturant une jambe. Egalement, sur le chemin d'altitude, entre Grächen et Saas-Fee, un hélicoptère d'Air-Zermatt a récupéré un touriste, qui s'était également cassé une jambe. Les deux accidentés ont été transportés à l'hôpital de Viège.

Tragi-comique !

Dans le Furggal, le pilote d'un hélicoptère d'Air-Zermatt a eu son attention

Intervention d'Air-Glaciers à l'Obergabelhorn

ZINAL. - Hier, dans l'après-midi, un hélicoptère piloté par Fernand Martignoni était mandé dans la région de l'Obergabelhorn (en face de la cabane Mountet) pour secourir un ressortissant anglais victime d'une chute alors qu'il faisait une randonnée dans la région. Le treuil a été nécessaire pour dégager le blessé qui souffre d'une fracture à une jambe. Il s'agit de Jean-Thomas Hosker, âgé de 21 ans, de nationalité anglaise. Il a été transporté à l'hôpital de Sierre.



La Société de développement du Val Ferret

a le pénible devoir de faire part du décès de son membre

Monsieur Samuel Alfred TREUTER

Praz-de-Fort

Le culte est célébré au temple de Chêne-Bougeries, aujourd'hui mercredi 26 juillet 1978, à 15 h. 15.



L'entreprise de peinture Valentin Roland, à Sion

a le regret de faire part du décès de

Madame Olive CLAIVAZ

mère de son fidèle collaborateur Bruno.

Pour les obsèques, prière de consulter l'avis de la famille.



La famille de

Monsieur Adrien BORGEAT

très émue par tous les messages de sympathie, les témoignages de réconfort, par les dons de messes, couronnes et fleurs, remercie tous les parents, amis et personnes qui l'ont entourée pendant la longue maladie et les heures de séparation douloureuse de leur cher défunt.

Sa reconnaissance va tout spécialement aux révérends chanoines de l'abbaye de Saint-Maurice, aux docteurs Jacques Ducrey et Roland Coquoz, ainsi qu'aux révérendes sœurs et au personnel de la clinique Saint-Amé, pour leur dévouement et leur amitié.

Vernayaz, juillet 1978.



La famille de

Madame Marcelle GUERINI-MONNET

remercie sincèrement toutes les personnes qui ont pris part à sa douloureuse épreuve et les prie de trouver ici l'expression de sa profonde reconnaissance.

Evionnaz, juillet 1978.

«Tobo-roule» de Torgon

Fillette grièvement blessée

TORGON. - Hier, vers 17 heures, Bérangère Boulin, âgée de 10 ans, domiciliée à Chaumont/France, se balançait entre deux supports du rail du «tobo-roule» à Torgon.

A un moment donné, elle fut probablement heurtée à la tête par le châssis d'une luge occupée par Dominique Mollard, âgée de 10 ans également, domiciliée à Chaumont. Après le choc, la fillette, fit une chute de deux mètres environ. Assez grièvement blessée, elle fut hospitalisée.

Blessé en lui portant secours

Notons que M. Mollard, voulant porter secours à l'enfant, s'est également blessé au genou et fut aussi hospitalisé.

Stade de Martigny

Grièvement blessé par une tondeuse à gazon

MARTIGNY. - Hier, vers 16 heures, M. Jean-Louis Varone, âgé de 35 ans, domicilié à Martigny, était occupé à tondre le gazon du stade. Il fit alors une chute et passa sous la tondeuse. Grièvement blessé, il fut hospitalisé.

Motocycliste tué près de Sembrancher Appel aux témoins

Le samedi 22 juillet 1978 vers 20 heures, un motocycliste circulait sur la route Martigny-tunnel du Grand-Saint-Bernard, de Sembrancher vers Orsières. Peu avant le village de La Duay dans une courbe à gauche, il quitta la chaussée et tomba dans un torrent. (réd. voir NF de lundi).

Lors de cet accident, la motocyclette glissa sur la chaussée et fut heurtée par un automobiliste roulant dans la même direction. Le motocycliste décéda durant son transport à l'hôpital de Martigny. Dans l'intérêt de l'enquête en cours, nous invitons les témoins éventuels à s'annoncer à la police cantonale, téléphone 027/22 56 56 à Sion, ou au poste de gendarmerie le plus proche.

Le commandant de la police cantonale

Brigue

Cyclomotoriste blessé

BRIGUE. - Hier, vers 9 h. 40, M. Ferdinand Scholtens, âgé de 24 ans, domicilié à Oaag (Hollande), circulait au volant de sa voiture sur la route du Simplon de Brigue en direction du centre. Vers les abattoirs, son véhicule eut la route coupée par un cyclomoteur conduit par Diego Blumenthal, 21 ans, domicilié à Brigue. Suite à la collision, M. Blumenthal fut blessé et hospitalisé.

Vallée de Conches

Mutations dans les paroisses

MUNSTER. - On sait que le doyen Albrecht va à Täsch. Le nouveau curé de Münster sera l'abbé Eugen Zimmermann, originaire de Visperterminen, qui est actuellement vicaire à Glis. La partie supérieure de la vallée de Conches aura donc depuis cet automne deux nouveaux curés puisque la paroisse d'Oberwald / Obergesteln sera reprise par le curé Walter Stupf, ancien curé de Brigue, dont nous avons annoncé la nomination dans une précédente édition.

Toujours ce trafic de voitures volées

CHIASO (ATS). - Un ressortissant tessinois a été arrêté à Chiasso, accusé de recel de voitures volées. Il a été transféré à Bellinzona, où une enquête est en cours sur le trafic de voitures volées en Italie et au Tessin, voitures qui sont « exportées » ensuite vers les pays d'Europe et d'Orient après avoir transité par la Suisse. Selon le rapport annuel 1977 de la police tessinoise, 257 voitures ont disparu au Tessin l'an passé, dont 160 seulement ont été récupérées.

Un avion s'écrase au Kenya Quatre Suisses et une Française de Bâle tués

BÂLE (ATS). - Quatre touristes suisses et une Française ont trouvé la mort lundi dans un accident d'avion survenu au Kenya à environ 5 km au sud de Nyeri. En plus de la mort de deux femmes, deux enfants et un homme, cet accident a fait cinq blessés, dont trois Suisses. Les personnes décédées lors de cet accident sont, selon des indications fournies par l'ambassade de Suisse à Nairobi, M. Hans-Heini Grob, âgé de 52 ans, son fils Herbert âgé de 32 ans, de Winterthour, M^{me} Alice Kurt, de Wabern (BE), âgée de 63 ans, et Yvette Roth, âgée de 14 ans, d'Uster (ZH). Enfin la ressortissante française également morte est

M^{me} Andrée Leguillon habitant Bâle. L'appareil, du type « Britton Normann Trislander », qui appartenait à la compagnie kényane « Amphibian Airways », ramenait à Nairobi dix personnes qui avaient participé à un safari dans les parcs d'Amboseli et de Meru. L'avion est tombé en raison de mauvaises conditions météorologiques. Les cinq blessés, dont un ressortissant autrichien et l'époux de M^{me} Leguillon, ont été transportés à l'hôpital de Nairobi et leurs vies ne sont pas en danger. La Garde aérienne suisse de sauvetage étudie actuellement la possibilité de rapatrier les blessés en Suisse.

Changements à la direction de Swissair

GENÈVE (ATS). - Le conseil d'administration de Swissair a désigné M. Hans Schneider, directeur général, actuel chef du ressort « finances et participations », en qualité de nouveau président adjoint de la direction. Il succède à ce poste à M. Heinz Haas, qui est également secrétaire général de Swissair et qui prend sa retraite dès la fin juillet. Ce dernier, docteur en droit, a passé 30 ans au service de la compagnie. Les tâches du secrétariat général ont été réparties dans d'autres services à la suite de son départ. Quant à M. Schneider, il est au service de

Swissair depuis 1939. Il est devenu membre de la direction générale en 1964, en qualité de directeur de l'ancien département des finances.

Swissair remplacera dès le 1^{er} août, date de l'entrée en fonction du nouveau président adjoint de la direction, le terme de « direction générale » par celui de « direction ». Cette dernière se composera du président, de son adjoint, de trois directeurs généraux responsables d'un ressort et de 13 directeurs à la tête de départements et services généraux.

Voleurs d'armes arrêtés ILS ONT DE 12 À 15 ANS

WINTERTHOUR (ATS). - Cinq écoliers, âgés de 12 à 15 ans, ont été pris sur le fait alors qu'ils tentaient de s'emparer d'armes dans un magasin de Winterthour. Munis d'une hache et d'une scie, les jeunes voleurs se sont introduits dans le magasin d'armes et de munitions alors fermé. Lorsque la police les a appréhendés, grâce à des indications fournies par un voisin, les cinq

compères avaient déjà préparé armes et munitions pour les emmener.

Déjà 40 vols

Cette bande d'écoliers est par ailleurs accusée d'avoir commis 40 vols pour un montant de plus de 22 000 francs.

Menottes aux poignets, à travers une baie vitrée

GENÈVE (ATS). - Menottes aux poignets, un homme, qui était entendu au rez-de-chaussée de l'hôtel de police de Genève, a tenté, hier, de prendre la fuite en se jetant vers la rue à travers une paroi vitrée. Blessé, l'homme a été transporté à l'hôpital par une ambulance de la police. L'homme n'était pas en état d'arrestation, mais était entendu après avoir été interpellé, à la demande du gérant, dans un café où il se manifestait bruyamment.

Zoo de Bâle Une girafe est née

BÂLE (ATS). - Il était 14 h. 58, lundi, lorsque la girafe Odette mettait au monde au zoo de Bâle une « petite » girafe de 185 cm. Il s'agit de la 24^e naissance de girafes au zoo de Bâle.

Le nouveau-né jouit d'une bonne santé puisqu'une demi-heure à peine après avoir vu le jour, il se dressait déjà sur ses pattes et après une heure, il buvait pour la première fois. Sa mère Odette, qui en est à sa 4^e maternité, est née en 1966 au zoo de Bâle.

VOTATION SUR LA CRÉATION DU CANTON DU JURA Brochure explicative du Conseil fédéral

BERNE (ATS). - Le Gouvernement fédéral a publié hier matin une petite brochure en vue de la votation du 24 septembre sur la création du canton du Jura. Le texte explique l'objet même de la votation, la nécessité de modifier la Constitution fédérale, il présente le nouveau canton quant à sa géographie, sa population, ses activités économiques, sa capacité financière et ses partis politiques. Sont ensuite expliquées les préoccupations suscitées par la création du canton du Jura et l'importance de cette votation est également soulignée.

Comme l'indique le texte fédéral, « la votation relative à la création du canton du Jura est un événement qui fera date ». C'est

la première fois dans l'histoire de notre Etat fédéral que peuple et cantons seront appelés à se prononcer sur l'admission d'un nouvel Etat membre. Selon le gouvernement central, c'est le respect des particularités lié à la recherche de la cohésion nationale qui devrait nous inciter à reconnaître à une région de notre pays le droit d'accéder au rang de canton. Et de souligner: « En Suisse, l'idée de paix intérieure est étroitement liée à celle du fédéralisme puisqu'on parle de paix confédérale, c'est-à-dire de l'entente qui doit régner entre les cantons. » C'est dans cet état d'esprit que le Conseil fédéral et le Parlement se sont prononcés en faveur de la révision constitutionnelle qui donnera naissance au canton du Jura. Ils recommandent donc au peuple et aux cantons de dire « oui » au nouveau canton le 24 septembre prochain.

Pour ce qui est des préoccupations, le gouvernement relève le reproche fait aux

Condamnations de Kroecker et Moeller Deux recours déposés

BERNE/ZURICH (ATS). - L'avocat de Gabriele Kroecker et de Christian Moeller, les deux Allemands condamnés le 30 juin dernier à Porrentruy, a déposé deux recours contre les jugements, l'ultime jour du délai fixé. M. Hans Zweifel, du collectif d'avocat zurichois, a indiqué à l'ATS qu'il avait déposé à la fois un recours en nullité cantonal auprès de la Cour de cassation du canton de Berne et un recours en nullité fédéral auprès du Tribunal fédéral.

Couple noyé lors d'un sauvetage - Corps retrouvés

ZURICH (ATS). - Les corps des époux Pia et Ernst Burkhalter, à Frauenfeld, qui s'étaient noyés le 16 juillet dernier à la suite d'un accident fluvial à Rheinau (ZH), ont été retrouvés en Allemagne, adossés à une grille de la centrale hydro-

électrique de Reckingen. Le bateau à moteur, dans lequel ils avaient pris place, avait chaviré alors que son conducteur, qui a réussi à se sauver, tentait de venir en aide aux occupants d'un autre bateau qui avait subi le même sort.

« TAT » : LE CONFLIT A ÉCLATÉ Le rédacteur en chef licencié

ZURICH (ATS). - La société des coopératives Migros a décidé hier de se séparer du rédacteur en chef de la *Tat*, Roger Schawinski. Le communiqué qui annonce cette décision précise que la *Tat* devra poursuivre une ligne « critique et indépendante ». La rédaction en chef sera assurée à titre intérimaire par M. Gert Klimmer, jusqu'à ce jour chef adjoint (dans l'Impressum), et ce, jusqu'à la nomination d'un nouveau rédacteur en chef.

Durant les deux dernières semaines, la commission d'enquête nommée par l'administration de la Migros a procédé à une analyse complète du journal du point de vue rédactionnel et commercial.

Le communiqué indique que les objectifs initiaux du journal continueront à inspirer sa rédaction. Conformément à l'esprit de Gottlieb Duttweiler, la *Tat* continuera à défendre, « sur la base de notre état de droit, une société libre, ouverte et démocratique ». « Elle défendra les principes d'une économie de marché tenant compte d'impératifs sociaux et combattra les abus des puissances économiques et la formation de monopoles et de cartels. La *Tat* restera un journal ouvert à la discussion et à l'échange d'opinions diverses. »

Vague de critiques contre le « style Schawinski »

« L'administration de la Migros se sépare de Roger Schawinski, dont l'activité au sein de la *Tat* a été très consciencieuse, mais qui a malheureusement suscité une vague de critiques de la part des coopérateurs de toute la Suisse. En ne publiant durant les jours et semaines passés que des lettres de

reconnaissance et d'encouragement, la rédaction a donné une image partielle de l'opinion des coopérateurs de la Migros. Un référendum a montré récemment que, de l'avis de milliers de coopérateurs, le style du journal doit être modifié. Ces coopérateurs

ont également demandé à la direction de la Migros qu'elle intervienne auprès de la rédaction pour que des opinions plus diverses puissent être exprimées dans le journal. Les organes de la société des coopératives Migros se doivent de suivre en premier lieu l'opinion et les désirs des coopérateurs.

Le communiqué poursuit qu'étant donné le déficit considérable de l'année dernière, il n'était plus possible de maintenir le même style. « Tenant compte des multiples opinions émises, il s'est avéré que seul un changement de personnel pouvait permettre la poursuite de la publication de la *Tat*. »

Les rédacteurs refusent et lancent un ultimatum

Dans une prise de position publiée hier après-midi, les rédacteurs du quotidien zurichois exigent la réintégration de M. Roger Schawinski dans ses fonctions. Ils demandent aux responsables de la Migros de « prendre une décision claire » jusqu'à ce matin et de « garantir l'orientation actuelle » du journal. La rédaction n'accepte pas le licenciement de son rédacteur en chef et le soutient totalement. A l'unanimité, elle demande au rédacteur en chef adjoint Gerd Klinner de refuser sa nomination au poste

de rédacteur en chef par intérim. En acceptant dans un premier temps cette nomination, M. Klinner, qui est ensuite revenu sur sa décision, espérait selon ses déclarations assurer l'existence de la *Tat* et ainsi les emplois également.

Dans une votation à caractère consultatif, 44 rédacteurs ont estimé qu'il est impossible de poursuivre le travail dans ces conditions, 6 ont manifesté leur avis contraire et 2 autres se sont abstenus.

Migros leur demande de céder

En tant qu'éditrice de la *Tat*, la Migros a invité hier soir les rédacteurs du journal à continuer de « remplir leurs obligations contractuelles sous la direction intérimaire » qui a été désignée. Dans un communiqué, la Migros réaffirme que le départ de Roger Schawinski ne changera rien à l'orientation du quotidien, « que ce soit avec l'actuelle ou une nouvelle rédaction ».

La Migros ajoute que la déclaration de solidarité de la rédaction de la *Tat* ne l'a pas

surprise : « Compte tenu des risques que leurs signataires prennent ainsi, elle constitue un acte de camaraderie qui mérite le respect de l'éditrice du journal. » Cependant, poursuit le communiqué, l'ultimatum formulé dans cette déclaration est dénué de tout fondement. « L'attitude rédactionnelle de la *Tat* ne devrait pas dépendre seulement de la personnalité de son rédacteur en chef, mais aussi de l'esprit de l'entreprise qui la porte. »

M. Arnold: la « Tat » doit continuer

« Nous désirons poursuivre avec la *Tat*, a affirmé à la Radio romande M. Pierre Arnold, président de la délégation du conseil d'administration de la société des coopératives Migros, commentant la décision de se séparer du rédacteur en chef du journal, Roger Schawinski. Et tout en reconnaissant que le journal avait connu des problèmes en raison de l'agressivité contenue dans certains articles, M. Arnold a déclaré que la même ligne serait maintenue, à savoir une

ouverture aux opinions diverses et aux critiques dynamiques.

Mais les déficits étant supérieurs à ceux prévus dans le budget, il a fallu choisir le changement, c'est pourquoi la *Tat* se sépare de M. Schawinski. « Non sans tristesse, d'ailleurs », a précisé M. Arnold, qui a affirmé avoir apprécié l'audace et le courage du rédacteur en chef, qui a créé de nouvelles rubriques dans le quotidien.

Cour d'assises du Jura Le drame d'un amoureux éconduit

Une pénible affaire a déroulé ses méandres parfois tortueux dès hier matin devant la Cour d'assises du Jura, comprenant les juges Bornay, Grossenbacher et Stullet. Au banc des accusés, un jeune Tunisien de 25 ans, Mohammed A., domicilié en France voisine, est prévenu de tentative manquée de meurtre, de meurtre par passion ou d'assassinat. Au banc des plaignants, une jeune fille d'Ajoie, âgée de 18 ans, et sa mère non mariée. En septembre dernier, le Tunisien a tiré un coup de feu, sans doute contre la mère de son ex-fiancée, mais la balle a atteint cette dernière qui s'était élancée pour protéger sa mère. Par bonheur et par chance aussi, la jeune fille a pu être sauvée et se porte bien aujourd'hui.

jalousie méditerranéenne du fiancé ait été parfois extrême, alors que des maladroites auront sans doute blessé son orgueil personnel déjà exacerbé par sa situation d'ouvrier émigré. Les experts psychiatres parleront notamment de paranoïa amoureuse et ne s'étonneront pas outre mesure de la version des faits du drame que l'accusé donne, quand il affirme que le coup de feu est parti par inadvertance et que, s'étant rendu chez sa dulcinée, il avait pris avec lui une carabine pour que, si elle refusait une dernière fois ses avances, il puisse mettre fin à ses jours. Tous les renseignements et les antécédents relatifs à l'inculpé sont bons, de sorte que c'est un véritable procès d'amoureux éconduit qui se déroule à Delémont. On entendra aujourd'hui d'autres témoignages, d'autres experts encore et les plaidoiries. Le Code pénal prévoit une peine maximale de dix années au-dessous de laquelle il semble toutefois que le procureur du Jura, dans son réquisitoire prévu également pour aujourd'hui, descendra probablement.

V. G.

M^{me} Béguelin reçoit un hommage du peuple jurassien

Une grande foule de Jurassiens a tenu à participer, hier après-midi, malgré la chaleur torride, aux obsèques de la femme de Roland Béguelin, celle qui, selon le secrétaire du Rassemblement jurassien lui-même « m'a encore plus façonné que mes parents ». Un des secrétaires généraux adjoints du Rassemblement jurassien, M. Jean-Claude Crevoisier, de Moutier, a rendu hommage à l'épouse distinguée, pleine de dévouement et sachant s'effacer, sans laquelle la carrière politique de Roland Béguelin n'aurait pas été ce qu'elle est.

On nota parmi l'assistance, outre un grand nombre de personnalités politiques jurassiennes dont plusieurs avaient interrompu leurs vacances pour assister à la cérémonie, la présence d'une très forte délégation de militants du mouvement autonome jurassien, venus témoigner de l'admiration qu'ils nourrissent de façon indissociable pour les époux Béguelin, aujourd'hui séparés par le destin.

V. G.

Drame conjugal à Thoune

Un mort

THOUNE (ATS). - Une dispute conjugale s'est terminée tragiquement lundi soir à Thoune. Un homme de 42 ans a tiré plusieurs coups de pistolet sur sa femme, puis s'est donné la mort. Son épouse, grièvement blessée, a été hospitalisée, mais ses jours ne paraissent pas en danger.

Lutte contre le racisme Délégation suisse

BERNE (ATS). - Le Conseil fédéral a pris la décision d'envoyer une délégation à la conférence mondiale de la lutte contre le racisme et la discrimination raciale, qui se tiendra à Genève du 14 au 25 août prochain. La délégation sera conduite par l'ambassadeur Olivier Exchaquet, chef de la mission permanente de la Suisse pour les organisations internationales, à Genève.

Commande importante pour Longines

SAINT-IMIER (ATS). - La division électronique de la compagnie des montres Longines vient de signer un contrat portant sur la vente d'installations d'affichage et sur l'engagement opérationnel de son service de chroméage sportif lors des prochains Jeux méditerranéens, qui se disputeront à Split, en Yougoslavie, en septembre 1979.

Le projet yougoslave se situe parmi les plus ambitieux au monde, indique l'entreprise dans un communiqué. En effet, le mandat confié à Longines prévoit la fourniture des tableaux d'affichage, des équipements de salles de jeux et des instruments de mesure des temps développés pour 25 sports différents. Longines construira en particulier les tableaux d'affichage géants et leurs unités de commande pour les grands stades d'athlétisme et de football, pour deux piscines aux dimensions olympiques et pour plusieurs salles omnisports.

CRISE PORTUGAISE

La balle est dans le camp du président Eanes

LISBONNE (ATS/AFP). - Le Portugal s'installe dans une crise larvée dont il est malaisé de prévoir l'évolution. Contrairement à ce qu'il avait laissé entendre à divers journalistes, M. Mario

Soares, soutenu par le comité directeur du parti socialiste, a résolu de ne pas présenter la démission de son gouvernement malgré le départ des ministres centristes.

Le secrétaire général du PS va donc se retrouver, comme en 1977, à la tête d'une équipe socialiste homogène que M. Manuel Alegre, porte-parole du comité directeur du PS, a présentée la nuit dernière sur un ton pathétique comme la « dernière ligne de résistance de la démocratie ».

Ce faisant, le leader socialiste semble vouloir placer le président de la République au pied du mur en l'obligeant à se déterminer. Le

général Antonio Ramalho Eanes accepterait-il en effet de laisser les socialistes gouverner seuls, alors qu'il avait chargé M. Mario Soares de former un gouvernement qui soit assuré d'une majorité parlementaire « stable et cohérente » ?

S'il accepte, il renforce la position morale et politique du leader socialiste. S'il refuse, il lui faudra partir à la recherche d'une solution.

Dans l'immédiat, la question de

l'appui parlementaire ne se pose pas pour le gouvernement de M. Mario Soares puisque l'assemblée est en vacances jusqu'en octobre prochain.

Ce délai pourrait être mis à profit par les dirigeants socialistes et centristes pour tenter de refaire leur entente quand l'écho de leur querelle se sera assourdi.

Les observateurs notent en effet que les uns et les autres, en dépit de la dureté de ton employé, ont pris soin de ne pas dénoncer l'accord de gouvernement qu'ils avaient passé en janvier dernier. Le communiqué du comité directeur du PS rend même hommage aux dirigeants centristes en tant qu'individus, déplorant seulement qu'ils se soient laissés entraîner par une dynamique de droite « qui les dépasse ». Les portes restent donc ouvertes, comme l'indiquait, hier matin, M. Adelino Amaro Da Costa, vice-président du CDS, qui se déclare persuadé que « les premiers moments passés, il sera possible de renouer le dialogue démocratique ».

Les observateurs de la politique portugaise notent d'ailleurs que dans le cadre parlementaire actuel, toute solution politique passe nécessairement par le PS et il n'est pas certain que des élections anticipées modifieraient les rapports de force. La parole est au président Eanes...

AMNISTIE EN ITALIE

Les juges soulagés, mais pas la population!..

ROME (ATS). - L'opinion publique italienne s'inquiète de la prochaine mise en vigueur de mesures d'amnistie et de remises de peines. Certes, les mesures prévues subiront encore plusieurs modifications au cours de leur examen par les instances politiques. Mais on sait toutefois déjà que si la

Chambre des députés et le Sénat en acceptent l'application pour toutes les affaires antérieures au 9 juillet 1978, comme le proposent les communistes - et non plus seulement pour celles antérieures au 31 décembre 1977 - un certain nombre de problèmes feront surface.

Mesures exceptionnelles, à l'origine, l'amnistie et la remise de peine n'ont été utilisées que très rarement au cours des 70 premières années de l'unité italienne. Elles l'ont été fréquemment, en revanche, dès l'après-guerre. Les mesures d'amnistie donneront la possibilité aux juges d'annuler quelque 900 000 procès pénaux en cours et ouvriront les portes des prisons à environ 9000 détenus.

Actuellement, le nombre des procès pendants auprès des tribunaux italiens dépasse 2 millions, ce qui retarde instructions et procès et, par conséquent, la remise en liberté ou l'incarcération de prévenus.

En 1977, plus de 91 000 per-

sonnes ont été emprisonnées en Italie, tandis qu'environ 86 000 étaient libérées. Au 31 décembre 1977, 33 000 personnes étaient encore incarcérées. Au cours du premier semestre de 1978, environ 3000 personnes ont été emprisonnées. A noter que les établissements d'exécution de peines italiens ne disposent de place que pour 27 000 détenus ! Ainsi, la libération de 9000 détenus signifierait une amélioration des conditions carcérales. Les mesures d'amnistie et de remise de peine profiteraient surtout au système judiciaire italien.

De 2 200 000, le nombre des affaires en cours serait réduit à 1 200 000.

Pour la quasi-totalité des journaux de parti, ces mesures présenteraient « certainement » des avantages considérables, compte tenu de la vétusté du système judiciaire du pays. Pour les journaux indépendants, les nouvelles dispositions, à l'inverse, représenteraient un encouragement au crime, vu que les coupables savent d'avance qu'ils pourront compter sur l'indulgence de l'Etat.

Ce que craint l'opinion publique, ce sont les actes que pourraient commettre les 9000 prisonniers amnistiés, particulièrement ceux prévenus d'attentats, de formation de bandes armées et autres délits contre l'ordre public.

Enlevé il y a trois mois Il fausse compagnie à ses ravisseurs

BARI (ATS/AFP). - Un industriel italien, M. Giuseppe di Micco, enlevé le 20 avril dernier dans la région de Bari (côte adriatique italienne), a réussi à s'évader, dans la nuit de lundi à mardi, de la cache où le détenaient ses ravisseurs, indique-t-on de source policière dans cette ville.

L'industriel, âgé de 50 ans, a été secouru vers une heure du matin par le conducteur d'un

train de marchandises qu'il a réussi à faire stopper par ses appels au secours, alors qu'il marchait le long d'une voie ferrée secondaire reliant des petites localités du sud de Bari.

M. Giuseppe di Micco, qui serait resté pieds et mains liés à une chaîne pendant trois mois, n'a pu encore fournir de renseignements précis aux policiers sur le lieu de sa détention.

JAPON

PDG de l'armée « remercié »

TOKIO (ATS/Reuter). - Le général Hiromi Kurisu, président de l'état-major inter-armes japonais, a remis sa démission. Celle-ci a été acceptée par le premier ministre, M. Takeo Fukuda, a annoncé hier M. Shin Kanemaru, directeur général de l'agence pour la défense. Cette démission fait suite à une série de déclarations controversées du général, maintenant âgé de 57 ans, qui servit comme lieutenant dans la marine impériale pendant la dernière guerre mondiale.

Le général Kurisu avait ainsi déclaré que le Japon devrait envisager de se doter de l'arme nucléaire et que, confrontés à une attaque surprise, les commandants militaires pourraient prendre des décisions unilatérales. Or, le Japon a renoncé à la fabrication et à la possession d'armes nucléaires et seul le premier ministre peut ordonner des déploiements de troupes.

Le mois dernier, le général Kurisu avait également déclaré que

l'Union soviétique avait procédé à d'importantes manœuvres sur l'une des quatre îles du Pacifique-Nord, revendiquées par le Japon. Les responsables civils de l'agence pour la défense avaient, eux, déclaré qu'il n'existait aucune preuve de telles manœuvres.

M. Kanemaru a expliqué, hier au cours d'une conférence de presse, que le général avait démissionné parce qu'il estimait avoir perdu la confiance de ses supérieurs civils.

« Le gouvernement va tomber » !

LISBONNE (ATS/AFP). - M. Diogo Freita do Amaral, président du centre démocratique et social (CDS) a déclaré, hier soir, que l'accord PS/CDS était fini et que par conséquent le gouvernement de coalition socialo-centriste de M. Mario Soares allait tomber.

ISRAËL

On renoncera à certaines dépenses mais pas au ministre du commerce!

JÉRUSALEM (ATS/AFP). - Le ministre israélien de l'industrie et du commerce, M. Yigal Horowitz, a renoncé à démissionner, annonçait-on hier à la présidence du conseil.

Le ministre avait remis lundi sa démission au premier ministre, M. Menahem Begin. Il l'a retirée après que le chef du gouvernement l'eut assuré qu'il accéderait à sa demande de réduire le budget de l'Etat

d'environ trois milliards de livres (166 millions de dollars).

M. Horowitz s'était opposé au budget supplémentaire de 27 milliards de livres (1,5 milliard de dollars) présenté par le ministre des finances, M. Simha Erlich, et approuvé par le gouvernement par dix voix contre neuf. M. Erlich avait souligné que ce budget n'était qu'une « rectification comptable due à la nécessité d'adapter le budget déjà voté (192 milliards) au

taux actuel de la livre qui a connu une baisse considérable ces derniers mois ».

Dans les milieux économiques, on souligne qu'un tiers du budget étant affecté au remboursement de dettes nationales et près d'un autre tiers à la défense, les coupes exigées et obtenues par M. Horowitz porteront nécessairement sur les services prodigués par le gouvernement aux citoyens.

Conférence des non-alignés

« Un mouvement fort de nations peu fortes »

BELGRADE (ATS/AFP). - Le président Tito de Yougoslavie a ouvert, hier matin, la conférence des 87 ministres des affaires étrangères du mouvement des non-alignés par un appel en faveur de la relance de la détente internationale.

Pour la première fois dans l'histoire récente du mouvement, le maréchal a déclaré que la politique de non-alignement était dirigée non seulement contre l'impérialisme, le néo-colonialisme et le racisme, mais aussi contre l'hégémonie politique et économique, une allusion à peine voilée aux excès de la politique soviétique.

La relance de la détente, ajouta Tito, est le seul moyen d'écartier la nouvelle menace que fait peser sur la paix la politique de force et la « course terrifiante aux armements »...

La séance d'ouverture était présidée par le ministre des affaires étrangères de Sri Lanka, M. A.C.S. Hammeed, qui a évoqué la naissance du mouvement à Belgrade, il y a 17 ans.

« Nous sommes une coalition unique de nations, et nous sommes devenus un mouvement fort, bien que nous ne soyons pas un mouvement de nations fortes », a-t-il ajouté.

Hommage à Tito

Quatre chefs de délégations représentant les non-alignés d'Afrique, d'Asie, d'Amérique latine et d'Europe sont ensuite venus à la tribune pour saluer le président yougoslave et souligner le rôle exceptionnel qu'il a joué dans le mouvement.

● LISBONNE (ATS/Reuter). - A la suite de la spectaculaire évocation de 124 détenus il y a dix jours, la prison à surveillance renforcée d'Alcoentre, à 80 km au nord-est de Lisbonne va être bientôt fermée. Ceci pour permettre des travaux destinés à la rendre plus étanche encore.

DANS L'INDIFFÉRENCE GÉNÉRALE LES SYRIENS PILONNENT BEYROUTH

BEYROUTH (ATS/Reuter). - L'artillerie syrienne a repris, hier soir, le pilonnage du quartier chrétien de Hadath, à Beyrouth, faisant au moins 25 morts et 50 blessés, annonce la radio phalangiste. Toutes les

victimes sont des civils. Plusieurs incendies se sont déclarés.

De source médicale à Beyrouth-Ouest, très peu affecté par les derniers incidents, on

apprend qu'un étage entier de l'hôpital Berbir a été pris en charge par les Syriens, 35 Syriens y ont été hospitalisés jusqu'à l'aube d'hier, avant les derniers combats du quartier de Hadeth.

La France en a ras le bol de ses terroristes autonomistes Les Bretons paieront pour les Corses

PARIS (ATS/AFP). - Accusés d'avoir commis 13 attentats en France entre 1975 et 1977, 13 autonomistes bretons ont été condamnés hier, à Paris, à des peines de prison allant de dix mois avec sursis à huit ans ; le quatorzième accusé a été acquitté.

Le procès s'était ouvert le 17 juillet dernier devant la Cour de sûreté de l'Etat, qui juge les atteintes à l'intégrité nationale. Les autonomistes bretons, qui appartiennent au mouvement séparatiste clandestin « Front de libération de la Bretagne », ont notamment commis des attentats contre le palais de justice de la ville de Saint-Malo, une succursale de la Banque de France et des fourgons de police. Ces attentats n'avaient causé que des dégâts matériels.

Dissous par décret gouvernemental en 1974, le FLB avait toutefois poursuivi, sous le couvert de sa « branche militaire », « L'Armée républicaine bretonne » (ARB), ses attentats contre

des relais de télévision. Un attentat, particulièrement spectaculaire, a été perpétré le 26 juin dernier contre le château de Versailles, provoquant d'importants dégâts. Ses auteurs présumés devaient être arrêtés peu après et seront jugés ultérieurement. Selon la police, l'ARB est maintenant démantelée.

Au début du procès, certains inculpés avaient demandé à employer la langue bretonne, ce qu'avait refusé le président du tribunal.

Le verdict, bien moins sévère que ne s'y attendait la défense, marque cependant un durcissement par rapport à ceux de précédents procès d'autonomistes, notamment corses.

Armes US pour Ankara

LE SÉNAT VOTE LA LEVÉE DE L'EMBARGO

WASHINGTON (ATS/Reuter). - Par 57 voix contre 42, le Sénat américain s'est prononcé, hier, pour la levée de l'embargo partiel sur les ventes d'armes à la Turquie.

Il a cependant lié l'aide qui sera accordée à l'avenir à la Turquie, à la Grèce et à Chypre, aux progrès réalisés dans le problème cyprote.

Le vote a suivi un débat au cours duquel les partisans de l'administration Carter ont demandé la levée de l'embargo, affirmant qu'il n'avait pas atteint son objectif, qui était d'obtenir des concessions de la part de la Turquie dans l'affaire cyprote.

Les adversaires de l'administration sur cette question l'ont en revanche accusée de capitulation devant la Turquie.

La Chambre des représentants ne s'est pas encore prononcée sur la levée de l'embargo, et l'administration s'attend à devoir y mener une lutte plus difficile.

Le prix Nobel de la paix aux dissidents soviétiques ?

BONN (ATS/AFP). - L'attribution à l'ensemble des dissidents soviétiques du prix Nobel de la paix 1978 a été demandée par cinquante-neuf députés ouest-allemands du groupe CDU-CSU (parti chrétien-démocrate et parti chrétien-social).

Une lettre, dont ils sont signataires, a été adressée dans ce sens au comité du Parlement norvégien chargé de l'attribution de cette récompense.

Le porte-parole des affaires extérieures du groupe CDU-CSU, M. Werner Marx, a souligné hier à Bonn que par cette action, les signataires de la lettre ne désiraient pas que seuls les dissidents soviétiques les plus connus, récemment

condamnés, tels Youri Orlov, Alexandre Guinzbourg et Anatoly Chtcharansky soient récompensés. Cette action, a précisé M. Marx, doit également servir à soutenir les centaines de prisonniers politiques en URSS qui, à cause de « leur engagement courageux pour la défense des droits de l'homme » sont enfermés dans des prisons, des camps de concentration, ou des cliniques psychiatriques.

Parmi les signataires de la lettre, figurent notamment le président de la CDU de la Hesse, M. Alfred Dregger, le président de la CSU, M. Franz-Josef Strauss, et l'ex-ministre fédéral des affaires étrangères, M. Gerhard Schroeder.

Filatov agent de la CIA ?

NEW YORK (ATS/AFP). - Le diplomate soviétique Anatoli Filatov, condamné à mort le 14 juillet dernier pour intelligence avec une « puissance étrangère », travailla depuis 1974 pour la CIA (Agence de renseignements américaine), affirme l'hebdomadaire américain *Neesweek*, dans son dernier numéro. Filatov, auquel l'agence Tass a comparé le dissident Anatoly Chtcharansky, avait fait l'objet de chantage de la part de la CIA, alors qu'il était en poste à Alger, indique l'hebdomadaire américain.

Une idylle avec une jeune femme travaillant pour l'agence américaine, quelques photos compromettantes, puis plus tard de l'argent, ont conduit le diplomate soviétique à collaborer avec les Américains, qui lui fournirent un récepteur radio, de l'encre sympathique et un appareil photo miniature, dissimulé dans un briquet.

« Quand il est rentré à Moscou en 1976, le travail de Filatov a vraiment commencé », écrit *News-*

week, qui indique que le principal « contact » du diplomate était apparemment un agent de la CIA en poste dans la capitale soviétique, Vincent Crockett, officiellement « archiviste » à l'ambassade des Etats-Unis, qui fut expulsé d'URSS en septembre 1977 et nommé ensuite à Bonn.

L'hebdomadaire souligne qu'il est difficile d'évaluer l'importance des informations que l'agent soviétique a pu communiquer à la CIA.

Potagers flottants

JOHANNESBOURG (ATS/AFP). - Un chercheur sud-africain a réussi à faire pousser et à développer des légumes, supportant l'eau salée, à la surface de l'Océan en utilisant des radieux de plastique.

M. David Lindsey Milne, qui a présenté des modèles de son projet, estime qu'il est possible de cultiver ainsi de la betterave et certaines espèces de blé sur la mer, les plantes étant conti-

nuellement nourries par l'évaporation, l'humidité et la pluie.

M. Milne, qui travaille à l'Institut de recherche des fruits tropicaux et des agrumes d'Afrique du Sud, juge que ce projet est valable pour les pays frappés par la sécheresse ou manquant d'espaces pour les cultures et qu'il permettrait de réduire la pénurie d'alimentation.